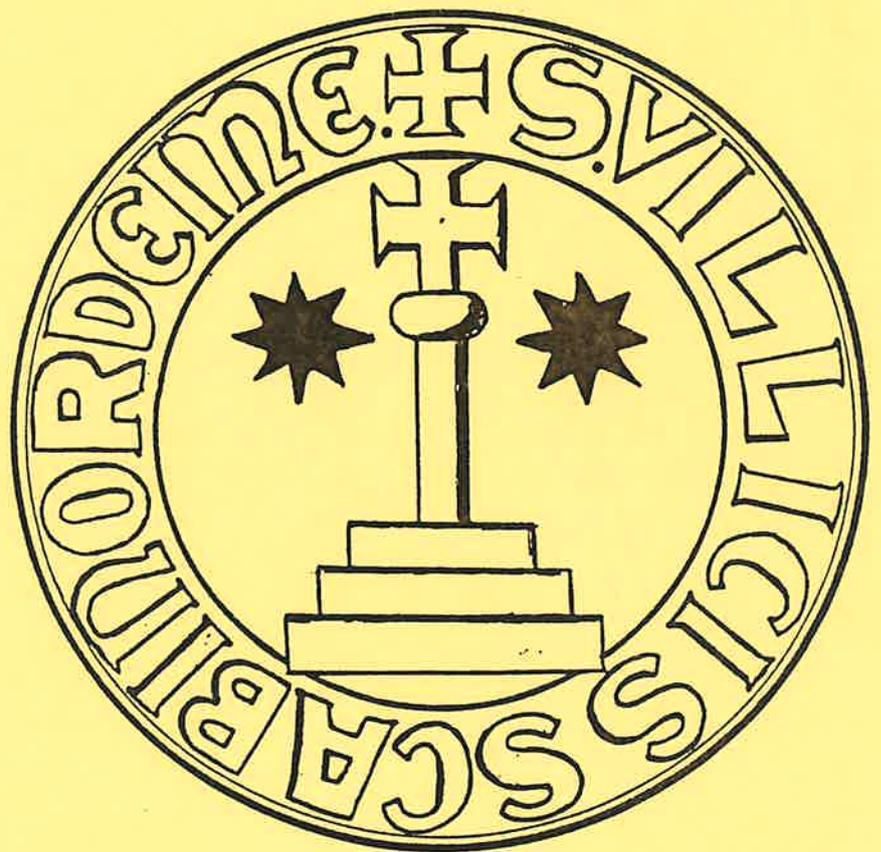


MEEFFE

MONOGRAPHIES HISTORIQUES

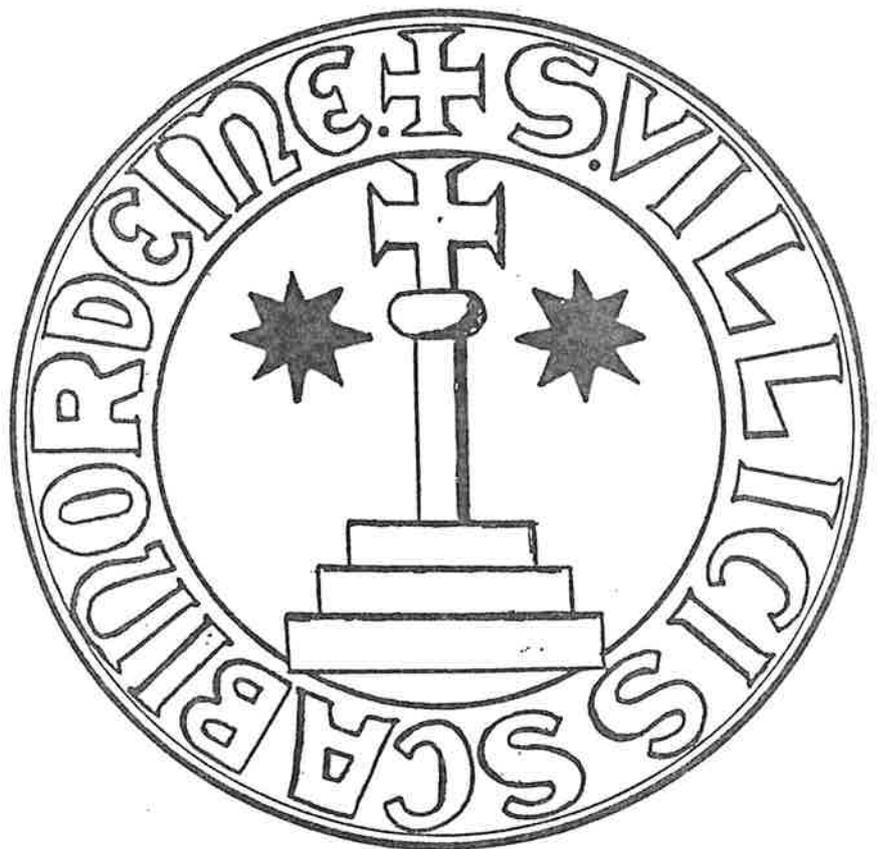


Joseph DELEUZE

1988

MEEFFE

MONOGRAPHIES HISTORIQUES



Joseph DELEUZE

1988

TABLE DES MATIERES.

- Plan de la Commune.
- Avant-propos.
- Bibliographie.

Chapitre I. GENERALITES.

1. Etymologie.
2. Juridictions.
3. Superficie.
4. Géologie.
5. Orographie.
6. Hydrographie.
7. Climat.
8. Population.
9. Hameaux.
10. Toponymie.
11. Habitat.
12. Paysage.

Chapitre II. SITES ET MONUMENTS.

1. L'église de Meeffe.
2. Le Prieuré.
3. La Maison Communale et les écoles.
4. Le presbytère.
5. Le monument aux Combattants.
6. La Ferme de la Cathédrale.
7. La Ferme de Buay.
8. La Ferme de Delvaux ou D'Embas.
9. La Chapelle du Calvaire.
10. La Grand-Place II. Les fermes.

Chapitre III.

- A. Meeffe à l'époque préhistorique.
- B. Meeffe à l'âge du bronze et du fer.

Chapitre IV. MEEFFE SOUS LES ROMAINS.

1. La Chaussée romaine.
2. Les Tombes de Seron.
3. La Villa romaine.

Chapitre V. MEEFFE A L'EPOQUE FRANQUE.

Chapitre VI. MEEFFE SOUS L'ANCIEN REGIME.

- A. LA PRINCIPAUTE DE LIEGE.
 - a. Les Normands.
 - b. La Principauté de Liège.
- B. LA SEIGNEURERIE FONCIERE.
 - 1. L'Abbaye de Saint Laurent.
 - 2. Le Domaine Direct.
 - 3. La Mesure de Saint Lambert.
- C. LE BAN DE MEEFFE.
- D. LE PERRON.
- E. FONCTIONS JUDICIAIRES.
- F. LE BLASON DE MEEFFE.
- G. LES INSTITUTIONS CIVILES ET POLITIQUES.
 - 1. Organisation.
 - 2. Les Châtelains-Les de Hemricourt.
 - 3. La Famille Libioul.
 - 4. Le Château de Seron.
 - 5. La cure.
- H. LES INSTITUTIONS ECCLESIASTIQUES.
- I. LA COMMUNAUTE.
 - 1. La Cour échevinale.
 - 2. La Cour domaniale.
 - 3. La Cour de justice.
 - 4. La Cour foncière.
 - 5. La voirie au Moyen-Age.
 - 6. L'agriculture et les classes rurales.
 - 7. Le vagabondage.
 - 8. L'industrie.
 - 9. Le commerce.
 - 10. Les impôts.
 - 11. Les malheurs de nos ancêtres.
 - 12. Le village en 1771-1778.
 - 13. Meeffe vers 1850
 - 14. Le cercle-ménage.

Chapitre VII. MEEFFE SOUS LE NOUVEAU REGIME.

A. REGIME FRANCAIS

1. La Commune de Meeffe
2. L'Etat-Civil.
3. La Conscription.
4. Les Maires de Meeffe.

B. REGIME HOLLANDO-BELGE

C. LA BELGIQUE INDEPENDANTE.

1. Organisation administrative.
2. Le Culte.
3. L'Instruction Publique.
4. Le Ligne S.N.C.V. Namur-Meeffe-Hannut.
5. L'Agriculture.
6. L'Industrie et le Commerce.
7. Les Fêtes et les Coutumes.

Chapitre VIII. MEEFFE PENDANT LA GUERRE 1914-1918.

Chapitre IX. MEEFFE PENDANT LA GUERRE 1940-1945.

Chapitre X. MEEFFE EN 1976.

Chapitre XI. RENSEIGNEMENTS DIVERS.

Chapitre XII. MEEFFE EN CARTES POSTALES(1900 à 1925)

AVANT - PROPOS.

Depuis des années, je m'intéresse à l'histoire locale, en simple amateur, curieux de connaître depuis quand, où et dans quelles conditions ont vécu ceux qui nous ont précédés.

L'abondante documentation que j'ai rassemblée et les nombreux témoignages que j'ai recueillis m'ont encouragé à réunir ces précieux documents et à vous faire partager cette connaissance du passé.

Le présent ouvrage est bien incomplet et une quantité très importante d'archives restent encore à explorer et à découvrir.

Un complément de renseignements requièrerait encore de nombreuses années de recherches et une qualification d'historien qui n'est pas la mienne; c'est pourquoi j'ai préféré ne plus attendre et livrer à votre curiosité ces quelques pages de la merveilleuse histoire de notre village.

J'espère que vous aurez autant de plaisir à les lire que j'en ai eu à les écrire.

Joseph DELEUZE

1982.

BIBLIOGRAPHIE.

- Archives communales de Meeffe.
- Registres de la population de Meeffe.
- Archives ecclésiastiques de l'évêché de Liège.
- Archives générales du Royaume, à Bruxelles.
- Archives de l'Etat, à Liège.
- Archives paroissiales, à Meeffe.
- Le Bulletin du vieux Liège (R. de Marneffe).
- Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège.
- Bulletin de l'Institut archéologique liégeois.
- Archives de l'Etat, à Huy.
- Annales du Cercle hutois des Sciences et Beaux Arts.

Publications particulières:

- Berlière, Ursmer (R.P. Dom) Leodium.
- idem Le Monasticon Belge
La Familia.
- Brants: Les Classes rurales en Belgique.
- De Ryckel A. : Les Communes de la Province de Liège.
- Kempeneers: La Tombe de Blehen.
- Pirene: Histoire de Belgique.
- Eug. Del Marmol: Découvertes d'Antiquités dans les Tombes
de Seron.
- Marien: Par la Chaussée Brunehaut de Bavais à Cologne.
- Ferir: Note sur une Prospection en Hesbaye.
- Dr Fernand Tihon: Les Chemins creux de la Hesbaye.
- Marcel de Puydt: Notice catalogue sur les Antiquités pré-
historiques de Belgique.
- Monumenta Germaniae Historica Scriptores.
- Martene: Amplissima Collectio.
- Monchamps: Bulletin de l'Académie Royale de Belgique.
- Général H.J. Couvreur: Les Wallons dans la Grande Armée.
- J. Hamal: Nandrin-L'Omalien.
- Bouvier F: Le Manoir enchanteur.
- Ad. Borgnet: Chronique de Jean de Stavelot.
- Y. G. : Journal "Le Soir" Bruxelles.
- Saunery: Les Délices du Païs de Liège et le Comté de
Namur.
- Manuscrit Delvaux à l'Université de Liège.
- C. Daris: Le Cartulaire de l'Abbaye de St Laurent.
- Théo Brulard: La Hesbaye.
- Madame Paye - Bourgeois ; Hesbaye, terre méconnue
- Lheureux: Histoire de Villers le Peuplier.
- Serge Chasseur: Notes diverses et documentation
- Françoise Deleuze - Les toponymes du Ban de Meeffe

Chapitre I. GENERALITES.

=====

Vers 2.000 à 3.000 avant J.C.(néolithique) des hommes vivent à Meeffe et ils nous laissent des témoins.

Du 2^{me} siècle, les Gallo-Romains nous laissent les tombes de Seron et les vestiges d'une villa romaine.

Vers 720-730, fondation d'un des premiers monastères de Belgique (17^{me} de la première période monastique).

La ville de Meeffe est citée la première fois en 859 par l'évêque Hilmerode d'Amiens dans une lettre adressée à l'évêque Françon de Liège (in villa quae vocatur Masfia = dans la ville qu'on appelle Masfia.)

La Collégiale de Meeffe est une des douze abbatialités séculières réservées à des membres du Chapitre de Saint Lambert par l'évêque Richaire (926-945).

Le 29 novembre 1149, l'évêque de Liège, Henri de Leyen, remet l'ancienne collégiale à l'abbaye de Saint Laurent à Liège qui possédait déjà l'église paroissiale depuis 1092.

L'évêque se réservait seulement les dîmes de Seron et de Forville comme dotation du personnel, c'est-à-dire de l'abbatialité.

En 1717, le titre prioral est supprimé par décret de Rome (cf. Martène Ampl. Coll. 385-886)

On cite aussi la ferme Maffia dans le cartulaire de Saint Laurent.

Du XIII^e au XVI^e siècle, l'histoire du Preuré, comme celle du village de Meeffe, se réduit à une série d'incendies.

Le 18 novembre 1619, le Prince-Evêque cède la Seigneurie de Meeffe en engagère au Dr Nollens et ensuite à la famille de Henricourt.

Le ban de Meeffe comprenait Seron, Seressia et Forville.

Seigneurie du Pays de Liège, enclavée dans le Comté de Namur, Meeffe était une terre franche où criminels et malfaiteurs pouvaient impunément se réfugier et jouissaient du droit d'asile de telle sorte que, conformément aux coutumes et usages de l'époque, et probablement à cause de sa situation de terre enclavée, les seigneurs et gens de justice de la Principauté de Liège et du Duché de Brabant n'avaient sur le territoire de Meeffe aucune juridiction et ne pouvaient y faire procéder à aucune arrestation. La Révolution française a mis fin à la Seigneurie de Meeffe.

La Commune de Meeffe pris naissance en 1793.

La fusion de 1977 a mis fin à son autonomie propre

1. Etymologie.

L'origine du nom de Meeffe, comme celle de la plupart des noms anciens ne peut être établie avec certitude. On croyait pour Masfia cité en 859 qu'il s'agissait de Maffe près de Ciney. Mais Monseigneur Monchamps a identifié Masfia avec Meeffe, seul nommé dans les anciens pouillés liégeois.

Masfia est cité plusieurs fois comme possession de l'église Saint Laurent (1092-1149-1171).

On trouve encore Mafiensis (1112-1136): L.2. Gesta abb. Gembloux.

Maffia est encore cité en 1159.

Maphia en 1207 - Meffia 2e moitié du XII S.

Meffie en 1215 - Meeffia en 1412.

Meeff de 1419 à 1475. - Meffle en 1692

D'après G. Kurth (cf. Frontières T.1 page 438), l'origine du nom de Meeffe est semblable à ceux dont le suffixe se termine par "effe" ou "afia", d'origine celtique.

Ce suffixe posséderait le sens d' "eau courante". Maurice Bologne donne une autre origine à Meeffe dans son livre sur les étymologies du Pays Wallon. Suivant cet auteur, Meeffe proviendrait d'une appellation pré-historique "Madavia" qui signifierait "terre de marais". Quoi qu'il en soit, il semble que le suffixe "effe" ou "afia" signifie "eau" (aiwe en wallon) et qu'une origine possible nous est donnée par notre langue dialectale.

La phonique du nom qui nous est parvenue peut parfois constituer une source très sérieuse.

Boneffe (bon-effe), un village voisin, s'épelle en wallon "boun-aive" qui est une déformation de "boun-aiwe" c'est-à-dire "bonne eau".

De même, en wallon, Meeffe s'épelle "mai-fe" ou "mai-ve" qui est, comme dans le cas de Boneffe, une déformation de "maiwe".

"Effe" signifiant "aiwe" le double "e" de Meeffe nous montre que deux voyelles identiques se suivaient et qu'à l'origine le mot était "Ma Aiwe".

Nous savons que le mot wallon "mâ" signifie mal ou mauvais.

On peut donc raisonnablement en conclure qu'à l'origine Meeffe signifiait "Mâ Aiwe" (mauvaise eau).

La proximité de Boneffe (bonne eau) renforce cette hypothèse.

D'autres lieux-dits, "En Puits" où se trouvent des terres humides, et "Les Fontaines" confirment que Meeffe était à l'origine une terre marécageuse.

A quelques kilomètres se trouvent Marneffe (eau de Marne), Haneffe (village d'eau) etc. ...

Mais peut-on exclure l'hypothèse que Meeffe soit d'origine latine et signifie, comme en Sicile, refuge? Meeffe, et son ban, était une terre franche, c'est-à-dire également un refuge (cfr. Chap. I -Généralités.)

2. Juridictions.

La commune de Meeffe fait partie du canton de Hannut (anciennement Avennes), de l'arrondissement de Huy-Waremme (arrondissement administratif de Waremme - arrondissement juridique de Huy - canton du Juge de Paix de Hannut).

La commune a eu anciennement un blason et un perron. La paroisse de Meeffe appartient au diocèse de Liège, doyenné de Hannut (au XVe S. doyenné de Hanresche ou Hanret , Archidiaconé de Condroz)

3. Superficie.

La superficie de Meeffe est de 907 hectares.

La plus grande distance du Nord au Sud est de 4 kilomètres et celle de l'Est à l'Ouest de 2.750 mètres.

La commune compte 2.700 mètres de routes de l'Etat, 13.700 mètres de routes communales empierrées et 8.000 mètres de chemins de terre.

Les terres bâties et labourables occupent une superficie d'environ 885 hectares.

4. Géologie.

Sous la masse argilo-sableuse de limon hesbayen, épaisse de 10 à 13 mètres et d'origine quaternaire, se trouve un terrain plus ancien, marneux, crayeux, sablonneux, parsemé de blocs de grès et de psamites plus ou moins tendres.

La masse argileuse comprend une couche supérieure d'environ deux mètres d'épaisseur et qui est la terre à briques, le limon gras et fertile. En dessous se trouve le limon hesbayen proprement dit "rotche terre". Le limon hesbayen est un mélange de sable et d'argile très calcaire (10 à 20 % d'argile et jusqu'à 4 % de calcaire). Il contient une assez forte proportion d'argile sur les crêtes; tenace et quelque peu imperméable, il exige un bon matériel lors des labours, mais il forme d'excellentes terres: telles sont la plupart des terres du plateau de la Sarthe, des Fis et Long Ry.

Dans les dépressions se sont déposées des alluvions modernes formées de particules terreuses entraînées par les eaux pluviales. Ces terrains d'alluvions, peu nombreux, se crevaient par temps sec et s'amolissent en boue plastique sous l'action des pluies: telles sont les terres d'En Puit, du Fond de Bry et de Sty.

En résumé: argilo-sablonneux de texture, le sol arable assez compact, quoique perméable, convient spécialement pour la culture du froment et de la betterave sucrière.

Malgré sa légère inclinaison vers le Nord-Ouest, il se réchauffe assez vite grâce à son manque d'humidité excessive; aussi les moissons débutaient-elles fin juillet-début août avant l'utilisation des moissonneuses-batteuses.

Avant l'emploi des engrais chimiques comme amendement du sol, on extrayait à Meeffe de la marne (maule). Il s'agissait d'une terre blanchâtre et molle.

Les marnières se trouvaient vraisemblablement au lieu-dit "Les Fosses".

Une pierre dite "de feu" (silex) était très répandue dans le sol et a servi à la construction de nombreuses maisons anciennes dont certaines existent encore.

5. Orographie.

En consultant la carte, nous constatons que les points culminants sont situés à l'Est au lieu dit "Sur les Fis" (171 m.) près de la limite d'Acosse; au Sud, au lieu-dit "Au-dessus de Long Ry" (167 m.); au Sud-Ouest, aux Tombes de Seron à la limite de Forville (165 m.); à l'Ouest, au lieu-dit "Au-dessus du Moulin" à la limite de Wasseiges (150 m.).

Le centre, la vallée de la Soile et surtout au Nord la vallée de la Mehaigne (à La Waloppe) donnent les altitudes les moins élevées: 142,50 m. à la maison communale; 132,50 m. aux Fontaines; 135 m. à l'église; 132,50 m. en Crock et 127,50 m. à La Waloppe.

Du lieu-dit "Sur les Fis" (171 m.) jusqu'à la Mehaigne, à La Waloppe (127 m.) le plateau meeffois s'incline de 44 m. en 2.600 m. c'est-à-dire d'une pente moyenne de 1,7 % et

dans un plan dont la direction générale va du Sud-Est au Nord-Ouest.

Ce plateau est constitué de deux versants, l'un prenant corps sur les Fis et l'autre aux points élevés à la limite de Forville (les Tombes et Long Ry), qui s'aplatissent insensiblement pour se résorber dans la vallée Soile-Mehaigne.

La rencontre des deux versants forme un premier vallon (Fond de Bry) qui se prolonge par les Rhées, les Fontaines et rejoint le vallon de la Soile et ensuite celui de la Mehaigne (versant SE-NO).

Des points culminants cités plus haut, plusieurs ondulations secondaires, celle d'Hemptinne (Fond de Puit), celle de Buay (Fond de Byay) convergent vers la dépression principale Soile-Mehaigne.

6. Hydrographie.

Ces divers vallonnets forment autant de bassins vers lesquels l'excès des eaux pluviales s'écoulent.

Le fossé du Fond de Bry évacue les eaux vers le ruisseau le Rhée qui reçoit ensuite les eaux du fossé d'Entre-Deux Communes, de Rône et du village.

De nombreuses sources alimentent également les ruisseaux: la fontaine de Bry, la source Entre-Deux Communes et les sources des Fontaines pour le Rhée; les sources de Crock et en Puit, de même que les sources de Sty pour la Soile. Toutes les eaux de la commune s'acheminent finalement vers la Mehaigne qui se jette dans la Meuse à Wanze. Notre commune appartient donc entièrement au bassin hydrographique de la Meuse.

Faisons remarquer cependant que sur les confins les eaux s'écoulent parfois vers les communes voisines, mais à un degré peu important.

Observons aussi que nous nous trouvons presque à la limite du bassin de la Meuse, car à 4 Km. la commune de Merdorp se trouve sur le bassin hydrographique de l'Escaut.

Rappelons aussi que de nombreuses sources, notamment dans la

rue des Fontaines ont été détournées vers des canalisations(d'où leur disparition).

Deux ruisseaux drainent la commune. Le plus important, la Soile (ou Soële) prend sa source sur un plateau, aux environs de l'ancienne gare de Cognelée et porte d'abord le nom de ruisseau de la Batterie. Il reçoit de nombreux affluents. Le ruisseau "Le Rhée" qui traverse le village prend sa source à Bierwart, non loin de la ferme d'Otreppe. Aux "Aiwisses", il se réunit au ruisseau d'Acosse pour former le "Rhée".

7. Climat.

Meeffe jouit d'un climat moyen, celui de la Hesbaye. Les vents dominants soufflent du S.O. et la température moyenne est de 8° à 10°.

La grêle ou la sécheresse sont exceptionnellement des causes de dégâts pour l'agriculture.

8. Population.

En 1701, on relevait 300 habitants(1), en 1754 (250 communicants) environ 375 habitants ou 50 familles(2).

La population atteignit environ 530 habitants en 1800, passa à 640 en 1815, pour atteindre 987 en 1880. Elle commença alors à décroître: 897 en 1890 - 880 en 1910 - 720 en 1930 - 658 en 1947 - 602 en 1955 - 575 en 1961 - 525 en 1970.

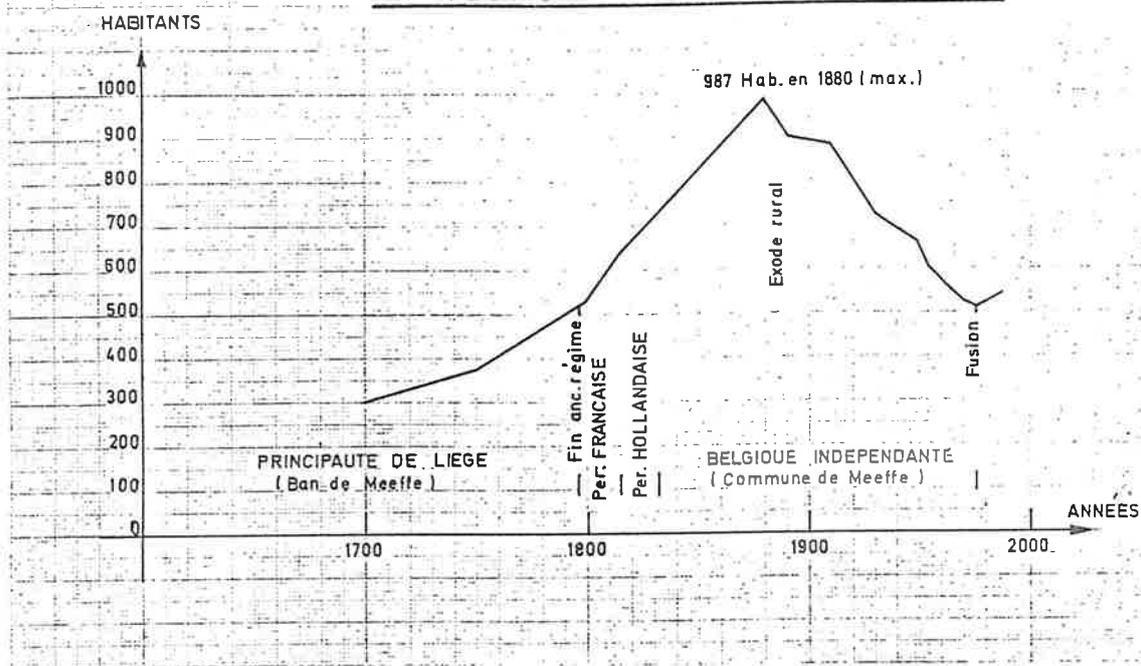
Classement par âge:

	1960	1976
plus de 65 ans	91 - 15,8 %	100 - 19,4 %
de 25 à 65 ans	315 - 54,8 %	245 - 48,7 %
de 15 à 25 ans	58 - 8,7 %	86 - 16,6 %
de 7 à 15 ans	41 - 7,1 %	50 - 10,- %
moins de 7 ans	78 - 13,6 %	32 - 6,- %

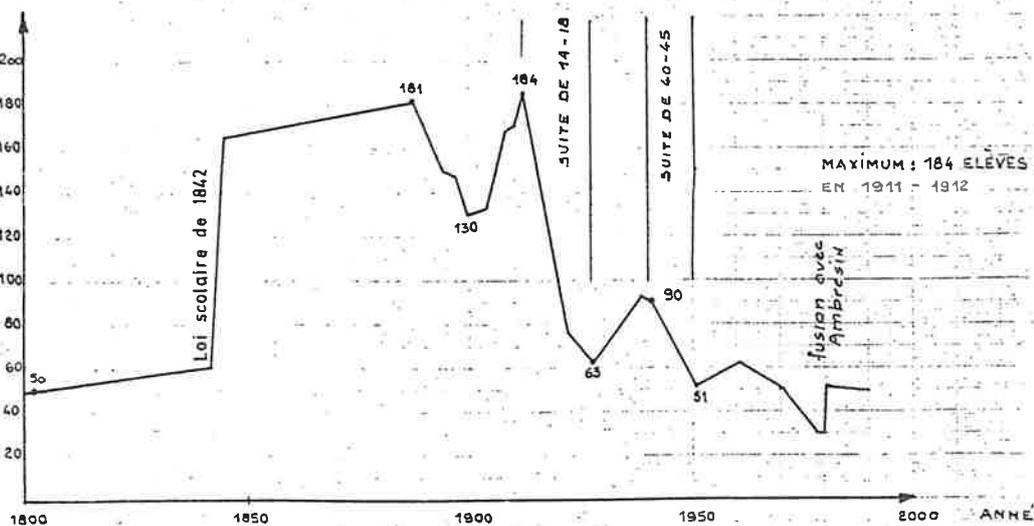
(1) Voir "Amplissima Collectio" par Martène, t.1, col.152.

(2) Voir Monchamps, Bulletin de l'Académie Royale de Belgique 1903, classe des Lettres, p.428.

EVOLUTION DE LA POPULATION



Nombre d'élèves



EVOLUTION DE LA POPULATION SCOLAIRE

Il y a environ 185 maisons qui abritent actuellement 520 habitants, ce qui fait une moyenne de 3 habitants par maison.

Comparativement à la population du Royaume (env. 295), Meeffe ne compte que 57 habitants par Km. carré.

9. Hameaux.

A part les hameaux de La Waloppe et de Buay (6 maisons au total), le village est surtout composé de quartiers ne formant qu'une seule agglomération et dont les maisons sont fort groupées.

Les quatre principaux quartiers sont: a- le village (maisons situées sur la Grand'Route, les rues de Liège, de la Brasserie et la Grand'Place; b- le bas du village comprenant la rue des Fontaines et les rues y aboutissant; c- les Rhées comprenant la grande et la petite Rhée; d- Page comprenant la rue du Page, du Crock et la ferme du Moulin.

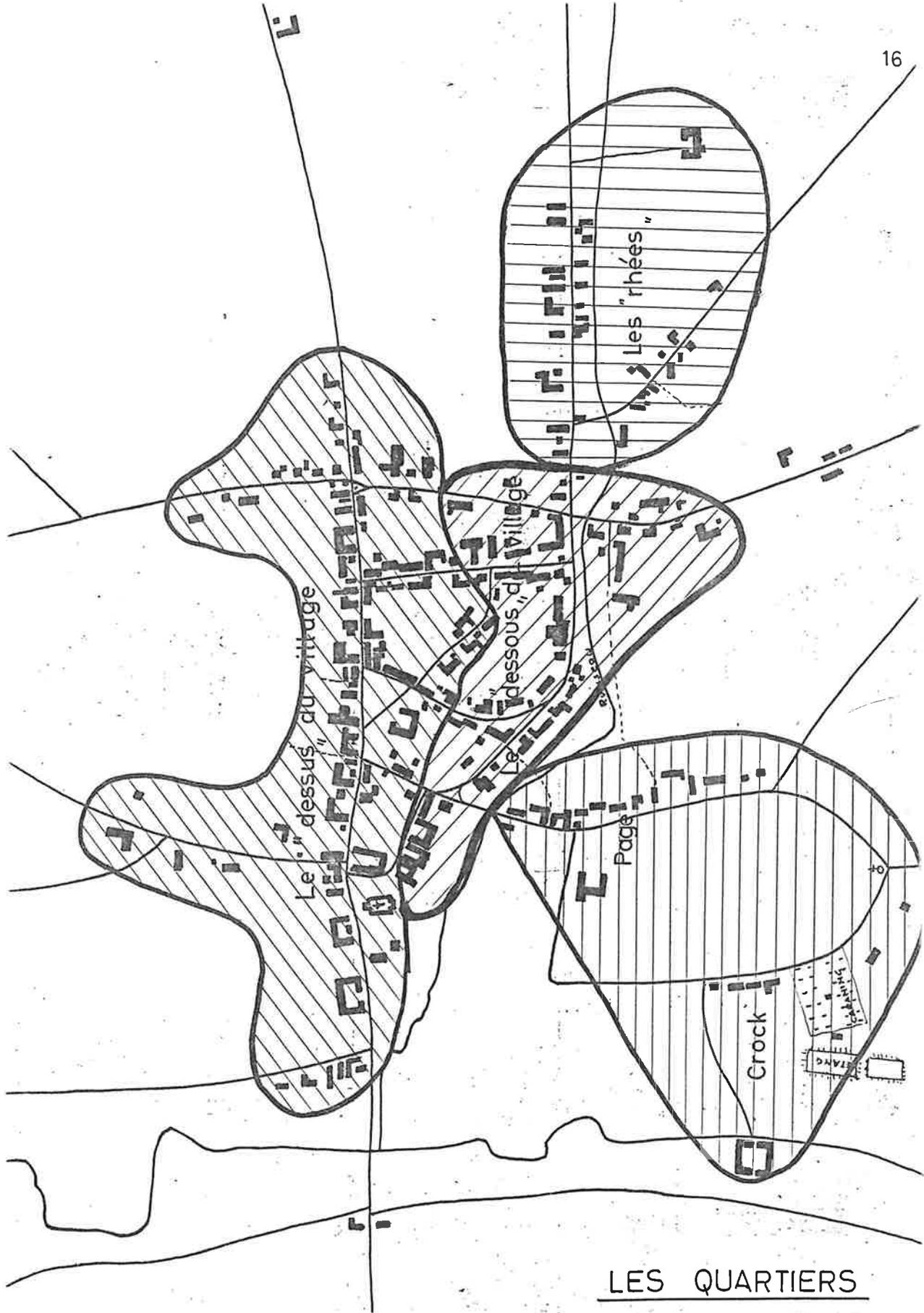
Deux axes principaux traversent la commune: a- la Grand'Route (route de l'Etat reliant Jodoigne à Moha (Huy) et b- la route Forville - Avin.

10. Toponymie.

Voici le relevé des lieux-dits du territoire de Meeffe tels que nous les connaissons de nos jours, c'est-à-dire tels que le langage (surtout le patois) et les écrits actuels nous les rapportent.

Le glossaire situé à la fin de cet ouvrage, vous permettra de découvrir d'autres toponymes encore en usage dans le langage et sur les cartes.

Nous avons cependant reproduit, à côté de son appellation en langue française, sa traduction en notre wallon. Nous pensons que le sens et la phonique des noms donnés en wallon sont une source plus sûre et remonte plus à la signification primitive que sa traduction en français faite beaucoup plus tard.



LES QUARTIERS

Nous donnerons donc seulement le sens ou l'explication que nous croyons être à l'origine de quelques lieux-dits.

Les chemins.

La GRAND'RUE relie la commune de Burdinne (à qui on attribue une origine celtique) à la chaussée romaine, à Merdorp. Il semble que cette voie ait eu très tôt une certaine importance. Son orientation lui a souvent valu une position stratégique dans les différentes guerres.

Il est à remarquer que la Grand'Rue a conservé des traces de sa grandeur relative du temps passé.

La ferme Ruelle dont le corps de logis date de plus de quatre siècles et les fermes (sept) bâties pignon à rue, même si elles ne sont pas aussi anciennes, rappellent par leur ordonnance renouvelée des temps passés ce qu'a été Meeffe, du moins aux alentours de son église.

La RUE DE LIEGE (voye di Lidje). Cette appellation désigne dans la région des chemins très anciens et c'est le cas en l'espèce. Il s'agit vraisemblablement d'un diverticulum romain. Cette importante voie de communication venant du Namurois entre dans la province de Liège aux Tombes de Seron, traverse Meeffe où, comme nous le verrons d'importants gisements néolithiques ont été découverts, et se dirige en ligne droite vers des lieux romains très connus: Moxhe, Avennes, Braives et Tourinne-la-Chaussée.

Ce diverticulum continue ensuite dans la direction de Liège à travers la région d'Omal et Les Waleffes, parsemée de cités néolithiques.

La RUE DE RONE (Li voye di Rone). C'est en fait le prolongement de la Rue de Liège dont nous venons de citer l'importance.

Son nom et son importance remontent à l'époque romaine. Les tumuli de Seron qui la bordent à l'extrémité de la commune en sont un témoignage.

L'orthographe Rone pourrait aussi être une déformation de son nom et de son sens d'origine; Rue de Rome, encore citée au siècle dernier.

Le nom de "Rhone", d'origine celtique, se rencontre en France et même en Flandre dans des lieux traversés par des ruisseaux ou des sources.

La RUE DU BERLICOT (Li Berlicot). Il est hasardeux de risquer une origine: on sait seulement qu'il s'agit d'une rue en pente (env. 5%) et qu'un berlicot, dans certains patois, est l'équivalent de notre "galicot" ou petit charriot.

Peut-on imaginer une relation de cause à effet?

La RUE DES MASURES (Les Masures): nom donné à une rue bordée anciennement de petites maisons. C'est, avec celle des Fontaines, une des rues les plus anciennes du village.

La RUE DU PAGE (è Patche). Une origine possible pourrait être "pachis" (pâturage) clôturé. Patche signifiant : enclos ou parc

Il est également possible que, vu l'importance historique de ce quartier, on puisse lui attribuer une origine romaine. C'est-à-dire que "page" viendrait du mot latin "pagus" signifiant "pays". D'ailleurs, beaucoup de fondations d'abbayes (Meeffe en 730) étaient rebâties sur les vestiges ou avaient remplacé des villas romaines anciennes devenues "fundus publicus" après la conquête franque. Est-ce le cas à Meeffe ?

La mention de "pagus" citée au Ve siècle concerne le découpage d'un territoire, peut-être calqué sur des territoires peuplés par les Gaulois ou sur d'anciens "pagus" romains.

Cependant, à cette époque, le "pagus" désignait un territoire plus étendu. Le "pagus" de Hesbaye cité dans des documents du VIIIe au XIe siècle comprenait des sites de notre région: Acosse, Hanret, Tillier etc. et vraisemblablement le site de l'abbaye de St Sévère. Un autre témoignage datant de 1311 nous apprend que Meeffe avait son perron dont la colonne, pense-t-on symbolisait le chef du "pagus".

Page était-il non seulement le centre spirituel mais aussi le lieu où se tenaient les assemblées ? Et le perron se trouvait-il à cet endroit ?

A partir du XIIe siècle il n'est plus fait mention de "pagus" comme division de territoire.

Au siècle dernier, cette rue s'appelait aussi "Chemin du Poucia à Meeffe". Le ruisseau, à cet endroit, s'appelait le "Ry Bailly" du nom d'un ancien propriétaire du Prieuré.

La GRANDE RHEE, anciennement "Chemin des Communes" tire son nom du ruisseau du même nom. "Le rhée": orthographe française ancienne du nom wallon "li ry".

La PETITE RHEE, anciennement "Chemin de Suarmont", rue plus petite de même origine.

La RUE DU COMMERCE (Li Rouale): ancienne ruelle reliant la Grand'Place à l'ancien marché aux légumes. Cette ruelle qui comptait une forge et peut-être quelques commerçants a été élargie et baptisée rue du Commerce. Sur une cinquantaine de mètres, du côté de la rue des Masures, elle avait autrefois à peine 2,50 m. de large.

La RUE DE LA BRASSERIE (rouale del Bressine): ancienne ruelle aménagée pour donner accès à la gare, elle doit son nom à la brasserie qui était située à la ferme Dubois.

La RUE DE LA TANNERIE (anciennement rouale des Tchès; ruelle des Chats): existence d'une ancienne tannerie.

La RUE DE L'EGLISE: rue conduisant à l'église.

La RUE DE CROCK (è Crock): on trouve une rue des Crockirs à Villers-le-Peuplier.

La RUE DES FONTAINES, très ancienne, une très belle fontaine y subsiste encore (cf. dessin J. Haidon)

La RUE DU CENTRE, qui faisait autrefois partie de la rue des Fontaines, relie la Grand'Place à la Rue des Fontaines.

La RUE DES BATIS aboutit près du pont à la rue de Rône.

La RUE DU THIER: rue en pente reliant la Grand'Route au carrefour de la rue de l'Eglise.

La RUE D'ACOSSE: dénomination de la Grand'Route à partir de la chapelle St Pierre, en direction d'Acosse.

Les CHEMINS:

-Chemin des Meuniers: commence derrière les dernières maisons de Rône pour passer au pied des Tombes et aboutir à Seron. Ce nom que l'on retrouve dans beaucoup de communes désigne des chemins très anciens. Cette appellation, qui se comprend par le trafic des céréales et des farines auquel il servait, désignait le chemin reliant Seron à la ferme du Moulin (en wallon: li voye dè. Mounis).

-Chemin de Hemptinne: li voye d'Eumtinne.

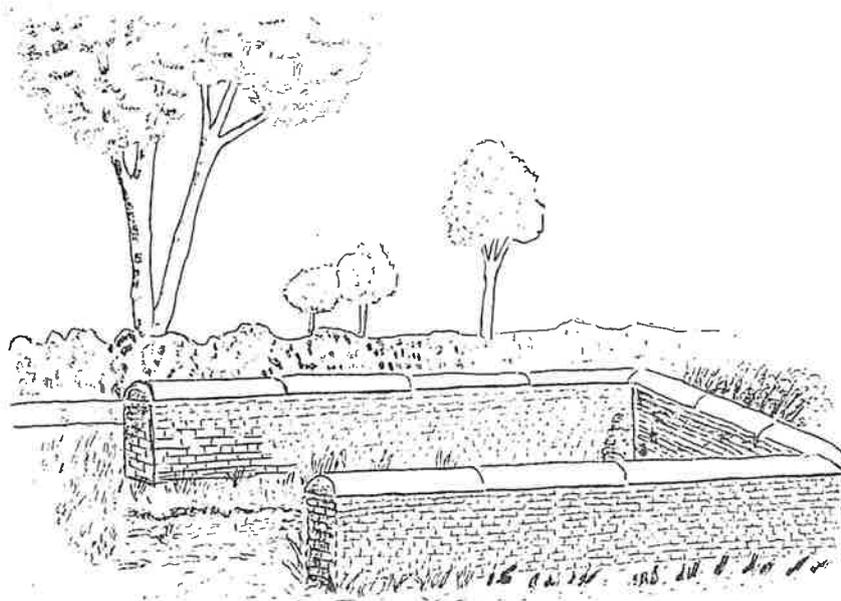
-Chemin de Wasseiges: li voye di Wassètche.

-Chemin de Seron: chavée di Sèron.

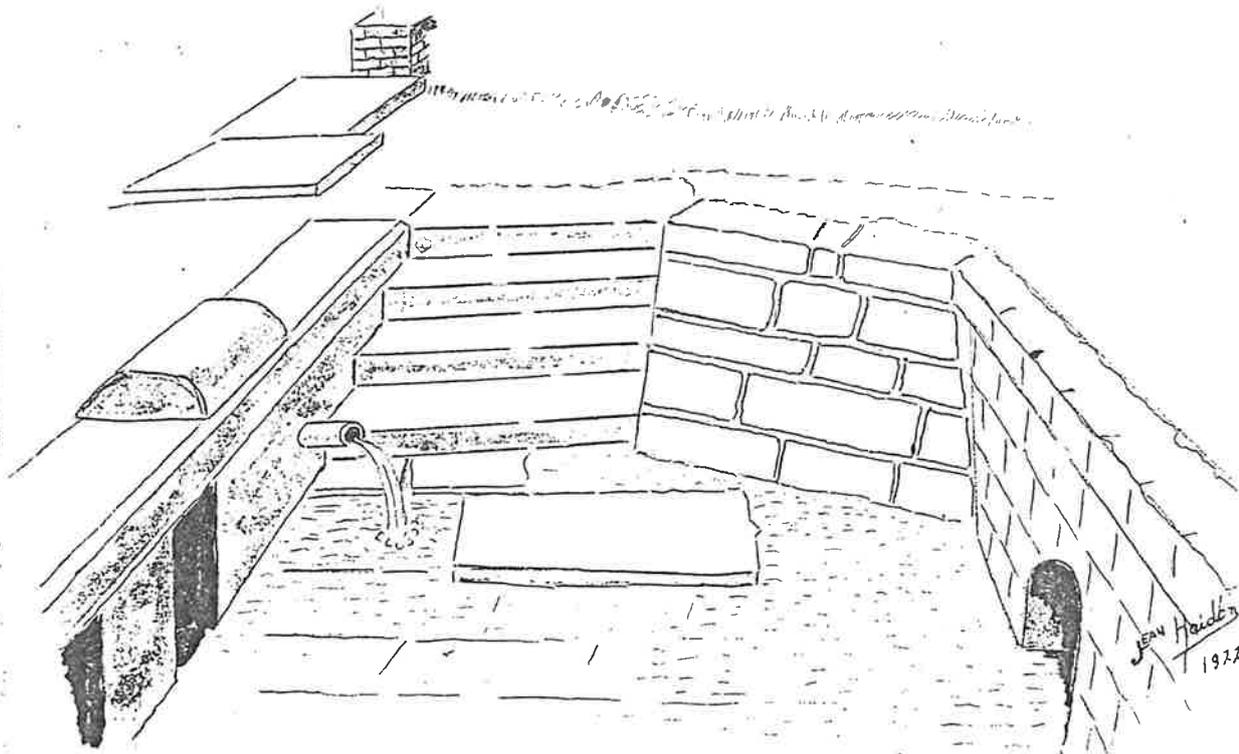
-Chavée de Buay: descente vers Buay.

-Chemin de trimpèle: reliait les enclaves liégeoises de Meeffe et de Narmon au pays de Liège (cf Noiset) Histoire de Bierwart.

Ancien abreuvoir " li basse aux reines "
(situé en bas du pré d' Arm. Doneux)



La fontaine

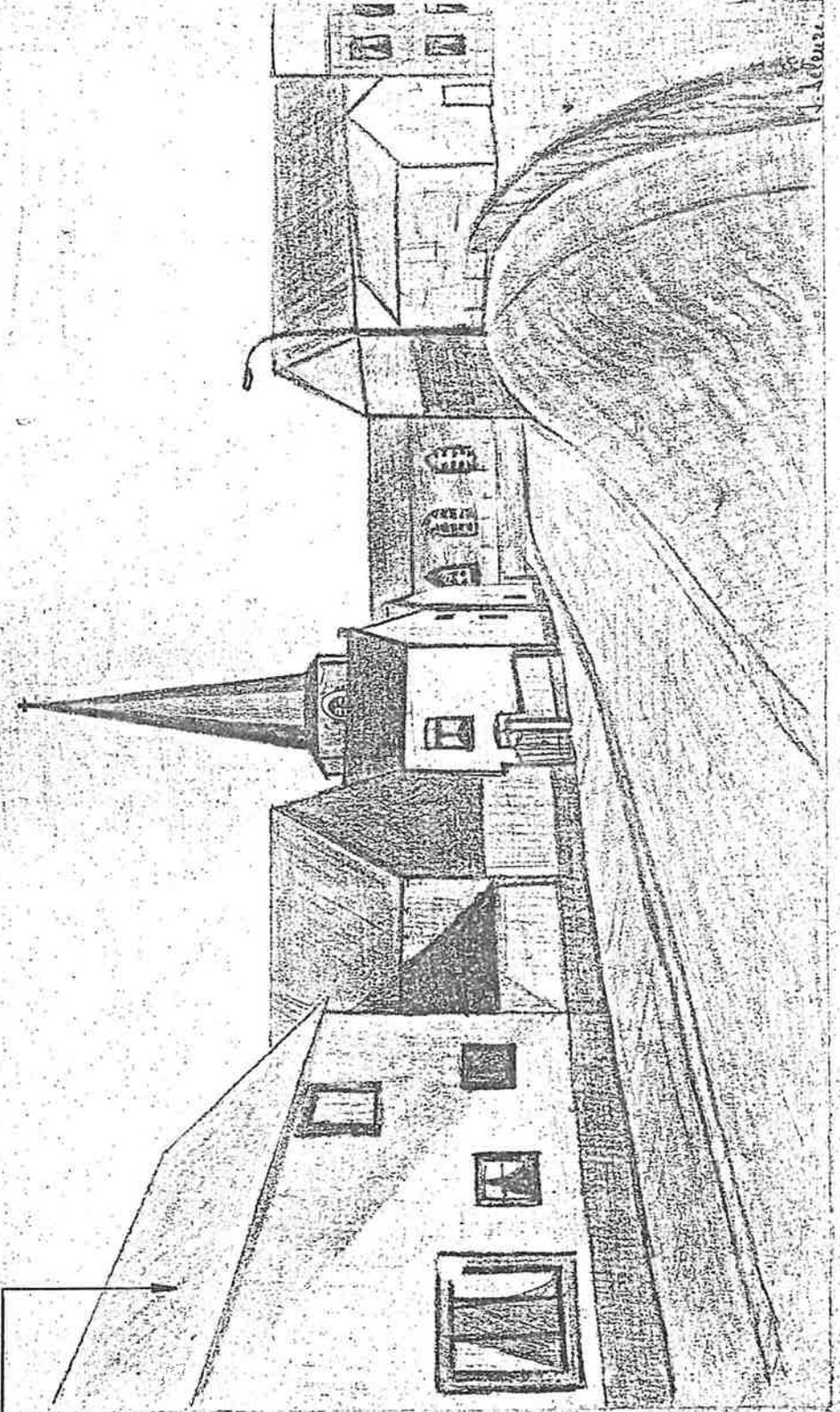


- Chavée de Boneffe: sur la route d'Hemptinne, chemin partant de la Chapelle.
- Chavée d'Andenne: limite entre Meeffe et Avin. Ce chemin a été autrefois très important (villa d'Ambresin).
- Chemin de la Sarthe: voye del Saute.
- Chemin de Buay: voye di Buay, à côté du cimetière.

Les LIEUX-DITS:

- Derrière la Ville: podri l'vie.
- La Croix du Maréchal: Li Crwêt dè Marchau.
- Din les Fosses-Diseu les Fosses: au-dessus des Fosses, situé entre la route d'Acosse et la Grande Rhée.
- Au Sart: à gauche, après le pont de la Grande Rhée.
- Long Ry - Campagne de Bry - Fond de Bry - Fontaine de Bry.
- Trimpaile: campagne entre Rône et Long Ry.
- Entre Deux Communes: entre la Petite Rhée et Rône.
- Aux 17 Bonniers: situé entre Trimpaile et Deux Communes.
- Terre au Trou: entre Rône et Page.
- Au Petit Moulin: de la Grand'Route vers Ambresinaux.
- Au Moulin: ferme du Moulin.
- Campagne de Buay: voisine de la ferme.
- En Sty: près du confluent de la Soile et de la Mehaigne.
- La Waloppe: hameau comprenant une ferme et deux maisons.
- Fond de Spintia: situé entre Sty et la route de Buay.
- Sur les Fis: plateau situé aux confins de la commune vers Acosse. On trouve également "Sur le Fis" à Francorchamps. "Fis" signifie "fief", comme le rappelle le nom d'une rue à Acosse.
- Sur les Moirtis: campagne entre les Fis et la Sarthe.
- Terre au Tillia: située à gauche sur le plateau au-dessus de Long Ry. Doit son nom à la découverte de pavements, briques, etc. (sans doute des vestiges d'anciennes constructions).
- A Saint Donat: (Saint Donâu) campagne près de la chapelle du même nom.
- Le Prieuré: (Al Pierrie) ancien prieuré de St Sévère.
- Au Moulin à Vent: endroit où existait un moulin au siècle dernier.
- Rouge Coq et Noire Poule: dernières maisons en allant vers Wasseiges; Rouge Coq à droite et Noire Poule à gauche.

"Li stwardwé", ancien pressoir à huile.



La rue de l'église bordée par ses belles fermes.

-La campagne de la Sarthe: plateau situé entre les Moirtis, les Fis et la route de Liège.

Au XI^e siècle, on assiste à une augmentation sensible de la population et donc de la main d'oeuvre. Cet essor démographique et la formation de villes posent le problème de l'accroissement des ressources en nourriture.

Pour accroître la superficie à cultiver, on se mit à défricher. Les toponymes "Sarthe", "le Sart", "Suarmont" qui signifient "défrichement" sont révélateurs des endroits qui vont être consacrés à la culture, à cette époque.

Le Sart est situé au bout de la Grande Rhée, après le pont, côté gauche. La campagne de Suarmont se trouve sur la hauteur au bout de la Petite Rhée.

-La campagne de Buay et la ferme sont situées à la limite de Meeffe, jouxtant Avin et Ambresin.

Comment cette magnifique campagne située à 2,5 Km., isolée dans le ban de Meeffe a-t-elle fait partie de la Commune?

On ne peut l'expliquer, à notre avis, que par son appartenance à la puissante Abbaye de St Laurent qui possédait également le prieuré de St Sévère. Malgré les convoitises des seigneurs voisins, la célèbre abbaye a su conserver l'intégrité de son domaine à Meeffe, même pendant les siècles les plus perturbés.

Les CHAPELLES.

-Chapelle du Calvaire, rue du Berlicot, env. 1884.

-Chapelle St Pierre, Gd Route-Berlicot, existait en 1778. (1)

-Chapelle St Donat, rue de Page, fin 19^e siècle.

-Chapelle Notre-Dame, route d'Hemptinne, 1897.

-Chapelle N.D. de Banneux, près de l'église, env. 1958.

-Potale de N.D. de Bon Secours, Croix du Maréchal. (2)

-Potale St Roch, au-dessus de Rône.

-Potale st^s Clairé - aux fontaines - 7.8.1988

11. Habitat.

Par leur mode de groupement, par leur densité, par leur aspect, les maisons sont le reflet de l'organisation, de l'évolution démographique, des techniques et des activités économiques des groupes humains.

Qu'est-ce qui a pu influencer sur le choix des premiers habitants lorsqu'ils se sont fixés à Meeffe ?

(1) Pour commémorer le 150^{m^e} anniversaire de l'Indépendance on y a planté un cerisier du Japon en 1980

(2) L'ancienne potale a été pulvérisée par la foudre le 9 septembre 1979 et remplacée par une nouvelle identique

Les premiers habitants qui étaient agriculteurs et chasseurs se sont installés dans une clairière située au milieu de bois plus ou moins étendus. L'eau leur était indispensable. De même ils recherchaient un endroit qui les abriterait des vents froids du Nord. Le versant, face au Sud, à Meeffe, leur convenait donc parfaitement.

En se succédant depuis le Néolithique, les civilisations ont entraîné la concentration d'un habitat qui, originellement, avait vraisemblablement tendance à s'agglomérer. Si les pratiques communautaires ont favorisé le rassemblement des groupes humains, il y eut surtout aussi le souci de défense et d'union. A l'origine, le village présentait un noyau dense de maisons groupées surtout autour de l'église, laquelle servait de poste de défense lors des attaques très nombreuses au Moyen-Age. Avant les moyens de communication modernes, Meeffe était assez éloigné des centres industriels et urbains (à 2 h. de Hannut, 4 h. de Namur, Huy et Wareme) et a, de ce fait, puisé ses ressources presque uniquement de l'agriculture.

Chaque famille avait un petit lopin de terre. De cette vocation agricole sont nés, à Meeffe, quantité de métiers en relation directe ou indirecte avec l'agriculture: bourrellier, maréchal-ferrant, valet de ferme, vacher, sabotier, tanneur, scieur de long, etc. Pendant des générations, ces métiers se sont transmis de père en fils. Cette situation a fait que la grosse majorité des habitations étaient des fermettes ou des maisons d'artisans. N'ayant ni industrie, ni château, Meeffe a ainsi acquis un caractère rural remarquable, les fermes étant l'expression même de la richesse sur le plan agricole.

Le village ayant été incendié de nombreuses fois au cours des siècles (la dernière fois en 1692, comme nous le verrons plus loin) n'a conservé, à part la tour de l'église, aucune construction très ancienne. La reconstruction du village, après 1692, nous vaut cependant de conserver encore à Meeffe quelques maisons datant du début du XVIIIe siècle joliment conservées. Le style de ces maisons est souvent le même: maison longue et basse, porte d'entrée au milieu de la façade avec fenêtres à droite et à gauche. Quelquefois, deux fenêtres sont jumelées et séparées par un meneau (maison Doneux, rue de l'Église) ou par un trumeau (maison L. Libiouille rue des Masures.) A° 1789

On peut aussi admirer les anciennes maisons F.Martin(1711), Latour(1730),Linchamps,rue de l'Eglise,Sauvenière et Fr. Ruelle,rue Grande,J.Robert(avant transformations) etc. Pour d'autres,il ne subsiste qu'une partie de l'ancienne construction (Octave Linchamps,Mottard,Tilman etc.). Ces maisons souvent construites avec des pierres extraites dans la commune même,avaient presque toutes la même particularité:elles étaient bâties "pignon sur rue".D'ailleurs un vieux dicton ne dit-il pas d'une personne aisée "Il a pignon sur rue".

12. Le Paysage.

Un survol de notre village semble nous offrir un aspect d'une grande simplicité: c'est le village type de la Hesbaye,aux vastes horizons,sans bois ou presque,petit village concentré.

Rien ne semble rompre la monotonie de la campagne. Pourtant,en y regardant de plus près,nous apparaissent les détails de la campagne: moissons dorées,couleurs multiples des cultures,ruban bien marqué d'un chemin creux ou encore les pâtures arborées longeant la Soile ou la Rhée. Au centre,sur le versant exposé au Sud- Sud Ouest se trouvent les habitations.

La campagne.

Outre la beauté et l'abondance des récoltes,ce qui frappe le plus c'est le morcellement de la campagne.

Qu'est-ce qui a pu déterminer ce découpage que nous connaissons ?

Il est bien difficile de caractériser le type de structure parcellaire à Meeffe.En effet,la forme,la grandeur et la disposition des champs présentent une grande diversité. Quelques parcelles très étendues se retrouvent à l'écart des champs plus morcelés voisins du village.

Si le régime communautaire ancien a régi à peu près partout la vie des campagnes fertiles,il ne semble pas que la structure agraire offre les caractères que l'on pouvait attendre à première vue,c'est-à-dire des champs en lanière que l'on trouve peu à Meeffe.

A certains endroits (chemin de Buay, des Meuniers, Long Ry, chemin de Liège) la disposition et l'orientation sont en rapport avec les limites communales, les terres y étant souvent adossées par leur petit côté.

Ceci témoigne que les chemins y sont très anciens et qu'ils existaient avant les découpages de la campagne.

En examinant le plan cadastral, on remarque que la superficie moyenne des parcelles est plus grande dans la section A que dans la section B.

En effet, pour une superficie plus grande, la section A compte 847 numéros cadastraux tandis que la section B en compte 878.

La section A, avec la campagne de la Sarthe qui a été défrichée plus tard, a une structure parcellaire mieux organisée.

Il est probable qu'à l'origine les parcelles étaient plus étendues mais, que des partages successifs et des techniques de labour ont donné aux champs une forme plus ou moins rectangulaire.

Il semble aussi que le dessin cadastral soit étroitement lié au régime social: modes de travail, de propriété, d'héritage.

Si l'on ne rencontre à Meeffe que très peu de parcelles en lanière ou de découpage organisé, on peut attribuer au "parcellaire" irrégulier un régime fort individualiste. Ce régime individualiste était surtout marqué dans le domaine des fermes abbatiales ou seigneuriales, à l'origine, (ferme du Prieuré, ferme de Buay, ferme de la Cathédrale-Moulin).

La manière dont le village s'est développé montre aussi que le souci du climat était présent et l'orientation des constructions les plus anciennes (façade arrière au nord) démontre que l'on a exploité au maximum le terrain et le climat.

Typologie des habitations

A. Agricoles :

On peut cataloguer les différentes exploitations selon leur taille et en discerner trois types parmi les maisons du 18e et 19e siècle.

- 1) le type quadricellulaire ou \square (logis, étables, grange, écurie) telles étaient les fermes " Ruelle " " Grandmoulin " " du Prieuré et telles sont les fermes du Moulin et de Buay.
C'est à dire les grosses exploitations.
- 2) le type tricellulaire ou en \sqsubset ou en L (logis, étables, grange) occupé par les laboureurs et fermiers moyens et telles étaient ou sont encore, la plupart des exploitations aux alentours de l'église.
- 3) le bicellulaire (logis + étables) qui représentait le plus grand nombre (les petites exploitations de la Rhée, de la grand rue et des masures).

Les plans en \sqsubset et en L sont caractéristiques du 19e siècle, la cour est importante et elle en est la plaque tournante.
Le logis contrôle visuellement la cour et l'entrée.

B. Les maisons ouvrières ou artisanales :

Les premières fermes se sont implantées autour de l'église, les suivantes se sont égrenées le long de la grand route en relation avec les cultures situées sur le plateau de façon judicieuse ne laissant aux autres (ouvriers, artisans) que les espaces restants (humides et superficies plus réduites).
Il y a dès lors moins de constance dans le choix de leur implantation et dans leur orientation.
Mais il faut dire que l'ouvrier et l'artisan étaient moins riches et savaient plus difficilement acquérir un bon terrain.

La grand-Rue :

La grand rue traverse le village du S.E. au N.O. sur le versant adret du ruisseau.

A partir du pont sur la Soile elle remonte sur le plateau. Le long de celle-ci s'égrenent une série de fermes et de fermettes. Celles du côté du plateau sont quasiment toutes perpendiculaires à la rue.

L'ensemble des bâtiments forment un L ou dans les plus grosses exploitations un \sqcap .

Les pignons des maisons les plus anciennes du 18e sont aveugles, tandis que dans les constructions du 19e les pignons sont percés de fenêtres ce qui n'est pas fréquent dans la région.

La majorité des cours sont fermées par un muret et une grille.

Les constructions façade à rue sont plus récentes. On remarque aussi que de ce côté de la rue où les maisons sont plus en relation avec la cour il existe un accotement de deux à quatre mètres, ce qui permettait par exemple d'y laisser un chariot.

Le corps de logis s'ouvre sur la cour avec en général une porte d'entrée centrale, deux pièces à gauche et deux à droite.

Les pièces avant, les plus grandes sont celles où l'on vit et les pièces arrières étaient des chambres ou des réserves. Actuellement ces dispositions ont souvent été modifiées.

Les maisons situées de l'autre côté sont en majorité parallèles à la rue (à part la ferme Piraprez-Lefèvre).

Cette implantation se justifie au point de vue climatique; le côté ensoleillé se trouve à l'arrière. Les maisons sont plus près de la rue, l'espace avant côté Nord-Est étant moins utilisé que l'espace arrière.

On ne gaspillait pas du terrain et on se rapprochait de la rue.

La rue des Masures :

Elle part du ruisseau puis grimpe le versant vers le Nord-Est.

D'un côté de la rue, les maisons sont reculées à une dizaine de mètres. La cour qui est devant est ainsi exposée au Sud-Est; de même que la façade.

De l'autre côté, les maisons longent la rue, à un ou deux mètres. La cour est derrière et est exposée au Sud-Est.

A part la maison Libiouille (1789) qui elle a été batie suivant la conception fermette c'est à dire pignon à rue, les constructions actuelles ont été pour la plupart rebaties sur les vestiges d'anciennes petites maisons ouvrières qui ont donné leurs noms à la rue.

La rue des Fontaines :

Elle a été batie très tôt et occupée par les ouvriers et les artisans.

Plusieurs raisons justifiaient cette première extension : d'abord le souci du climat (situé dans la vallée le long du ruisseau et bien exposé pour profiter d'un bon ensoleillement).

Ensuite pour des raisons économiques : les terrains y étant plus humides étaient moins couteux et il était important de ne point gaspiller les terres cultivables.

En troisième lieu le voisinage des sources était un avantage pour les familles souvent nombreuses à cette époque.

La seconde extension vers la rue du page dans la première moitié du 19e siècle se justifie pour les mêmes raisons. Il s'agissait aussi en majorité de maisons ouvrières et artisanales.

La rue de la Grand Rhée :

Cette rue à vocation de petites exploitations agricoles qui n'apparait que dans le dernier stade de développement du village nous montre un exemple très intéressant sur la conception architecturale et l'importance de la composante climatique de ce quartier.

Elle part du bas du village et longe le ruisseau vers le S.E. Elle était constituée à l'origine principalement de petites exploitations agricoles. A l'exception d'une seule (maison Brieven de construction plus récente) toutes ces maisons sont situées perpendiculairement à la rue; la façade exposée au S.E. s'ouvre sur la cour et le grand fossé d'une dizaine de mètres de haut, protège tout le vallon des vents froids du Nord-Est. Toutes les maisons avaient le pignon aveugle.

On retrouve, en général, la même organisation de plan que dans la Grand Rue, à la différence que ici, certaines maisons sont beaucoup plus étroites (environ 5 à 6 mètres) et ne possèdent souvent qu'une pièce de profondeur. Ses maisons se sont agrandies en construisant de nouvelles pièces dans des anciennes étables.

Chapitre II. SITES ET MONUMENTS.

=====

1. L'église de Meeffe.

Une succursale dédiée à Notre Dame de l'Assomption, Doyenné de Hannut, Evêché de Liège.

De quand date la première église de Meeffe ?

Le premier bâtiment affecté au culte était peut-être une modeste chapelle (une casa Dei) en bois ou en torchis.

Cette "casa Dei" fut remplacée par une église romane. Il s'agissait vraisemblablement d'un bâtiment à une seule nef d'environ 9 m. de largeur sur 18 m. de longueur, non compris le chœur. C'est ce bâtiment devenu trop petit pour la population de l'époque et dans un grand état de délabrement qui a été abattu aux environs de 1860 pour faire place à l'édifice actuel.

Cette église romane avait d'abord appartenu au monastère de St Jacques à Liège. Elle fut cédée par celui-ci, en 1092, à l'abbaye de St Laurent en échange des biens que celle-ci possédait à Aineffe.

Elle subit, au cours des siècles, plusieurs travaux de restauration.

Un acte passé dans l'église de Meeffe le 8 septembre 1428 en présence de Georges de Molin, curé d'Acosse, et Godefroid de Limalia, recteur des écoles de Meeffe, nous apprend que l'abbé de St Laurent (qui avait les dîmes à Meeffe) du doyen-né d'Hanreche) avait fait récemment reconstruire la tour et que les paroissiens y avaient fait placer les cloches. Il fut convenu que dorénavant les paroissiens entretiendraient la tour.

Cette tour en maçonnerie de pierres a été exhaussée en 1621 par une partie supérieure en maçonnerie de briques et arêtes en pierres, probablement pour y loger de nouvelles cloches.

La flèche a été reconstruite en 1711 par des Français.

La tour du sanctuaire est très particulière.

Il s'agit d'un avant-corps de caractère préroman qui fut sans doute à l'origine une tour défensive.

On y aménagea plus tard un portail classique surmonté d'une large fenêtre au profil gothique. Seule la tour de l'ancienne église est restée(1).

Le corps de l'église étant tombé en mauvais état, on fit en 1810 des démarches pour le reconstruire. Ce ne fut qu'en 1864 que fut construit le corps de l'édifice actuel.

C'est une construction en briques de style gothique. Elle a du cachet mais n'est pas classée.

L'intérieur a trois nefs séparées par d'élégantes colonnes cylindriques en pierre calcaire supportant les arcades en ogives.

Les dimensions intérieures sont (environ): 18 M x 13 m. et le chœur 6 m. x 6,50 m.

Elle a coûté à l'époque 25.000- Frs. (2)

Les personnes les plus âgées de la commune racontent qu'elles ont entendu dire que, lors de la reconstruction de l'église en 1864, l'architecte se serait trompé dans les dimensions. Il semble que l'édifice aurait dû être plus long de 2 m. (il manque en effet une demi arche dans le fond) et 2 m. plus large. (confirmé dans les archives paroissiales). La tour a été restaurée en 1976 et, à cette occasion, la porte d'entrée a été surbaissée d'environ 50 cm. (3) (4)

L'église contient plusieurs pièces intéressantes. On y trouve un Christ au Tombeau, un Calvaire du XVIIe siècle constitué d'un Christ aux bras largement ouverts, tenant la tête penchée sur l'épaule droite et dont la plaie affecte le côté droit. La Vierge et St Jean sont de proportions beaucoup plus petites; Marie joint les mains, près de défaillir, St Jean porte la main droite vers son cœur en regardant son divin Maître et est vêtu d'une tunique décolletée avec ceinture dont la boucle est détaillée; il retient de la main gauche un pan de son manteau qu'une cordelière fixe sur les épaules.

(1) Capitulaire de l'église St Lambert- 31.10.1323-le mayeur, les échevins et la communauté de Tongres passent accord avec l'évêque Adolphe. Celui-ci recevra 3000 livres, en réserve 500 pour construire une nouvelle forteresse à Meffe, spécialement si celle de Meffe est tombée, ou bien en un autre endroit où le doyen et le capitul le jugeront bon.

(2) Déduction faites des matériaux provenant de la vieille église.

(3) Elle a été peinte la première fois en 1889 par M. Meunier de Wasseiges pour la somme de 500,-frs.

(4) La réparation précédente datait de 1892 et avait couté 1.714,-frs.

ARMORIAL.

=====

LADMIRANT à MEEFFE.

Une fasce accompagnée de deux étoiles en chef et d'une rose en pointe.

Autre variante: d'argent de deux fasces de gueules accompagnées en chef de deux étoiles d'or à six rais et en pointe d'une rose de gueules(Armorial de Waha, p.10).

De nombreuses familles dans la région de la Mehaigne Moyenne ont porté des roses.

Une des familles très en vue du XIIe au XIVE siècle, "D'ATRIVE" appartenant à la noblesse du comté de Namur, qui portait d'or à trois quintes feuilles de gueules, a laissé des traces héraldiques nombreuses. Les plus connues chez nous sont les de Hemptinne, de Wasseiges, Cortil, Charlet, Coppin, Meeffe, Braive, Hanret, Plomteux, Marneffe, Noville et LADMIRANT.

Dans une tourelle de la ferme de Buay, se trouve encastré un écu à trois étoiles ayant appartenu à une famille non identifiée.

L'autel principal et la chaire de vérité ont été placés en 1865. Ils sont en chêne de style gothique. Ils ont été construits par M. Abeloos de Louvain en/et ¹⁸⁶⁸ ont coûté à l'époque respectivement 2500- et 1500 Frs. Il y a aussi une statue de St Hubert et un buste de St Sévère dont les reliques ont disparu.

Les anciens autels latéraux qui dataient de 1641 ont été démolis en 1951, après 310 ans de service.

Devant l'autel de la Vierge se trouve une pierre tombale armoriée qui date de 1665 (famille L'Admirant) et à droite devant l'autel de St Joseph une pierre funéraire de l'abbé S. Verborgh (curé de Meffe de 1753 à 1776(1)).

Les orgues qui, aux dires des spécialistes, sont de très grande valeur ont été construites par Van Dinter, de Maas-eyk en 1870 pour le prix de 3.800,-frs. (2)

Une cloche datant de 1741 a été enlevée par les Allemands le 16 mars 1944. Cette cloche de 1741 portait l'inscription suivante:

Grégorien LAMBORT
Abbé du Monastère de St Laurent à Liège
Patron de l'église de Meffe et pasteur
Année 1741
Ste Marie priez pour nous
Joseph DECHARGE et F. VANARD-Monfet

La cloche avait 1 m. de hauteur et 1,16 de diamètre. (3)

La petite cloche restante (600 Kgs) porte l'inscription suivante;

Je suis dédiée à St François d'Assise
Je m'appelle Alénie
J'ai été fondue en 1908 par A. Caustard
de Tellin
Monsieur l'abbé Grosjean étant curé de
la paroisse et Monsieur Jules Dubois
bourgmestre
J'ai eu pour parrain Monsieur François
Sauvinière et pour marraine son épouse
née Alénie Nihoul.

Il y a aussi dans l'église de Meffe un ostensorio remarquable dont le pied présente des accolades coupées, un carré et deux lobbes. La base et la terrasse présentent des calottes; le noeud aplati, des ornements renaissance. Le cylindre, remplacé par un soleil, est dans

(suite p. 33)

- (1) En 1660, dans le registre des rentes de la cure de Forville, il est question d'une pièce de terre appartenant à l'autel Ste Anne de l'église de Meffe.
- (2) Les recettes annuelles de l'époque de la Fabrique d'Eglise étaient d'environ 2.200,-frs (en comparaison 1 Ha de terre valait 5.000,-frs).
- (3) La nouvelle cloche de 1100 Kgs installée en remplacement le 18.10.86 sur le budget des dommages de guerre porte l'inscription suivante :
Je m'appelle Marie. Je remplace mon aînée installée en 1741 et enlevée en 1945. Elle a été fournie par Clock-o-Matic de Louvain et fondue en Hollande.

(suite de la p.30)

un entourage de contreforts avec statuette des deux saints Jean, l'Évangéliste muni d'un calice, le précurseur étant reconnaissable à ses vêtements.

Comme couronnement, un dais flamboyant avec une statue mariale du XVIIe siècle. Le tout terminé par un Christ en Croix. Il y a là un gabarit gothique, un répertoire fleuri et quelques ornements renaissance. L'ostensoir a été augmenté de deux croix patées, de deux têtes d'anges ailées du XVIIIe siècle et d'angelots agenouillés, du XIXe siècle.

Les fonds baptismaux sont en pierre de taille.

Il y a aussi une peinture sur bois provenant de l'ancien prieuré représentant Ste Barbe et une peinture sur toile représentant la Vierge et Ste Anne (Il y avait, dans l'ancienne église, une chapelle Ste Anne).

De nombreux travaux d'embellissement eurent lieu à plusieurs reprises: peinture en 1935, autels latéraux en 1951, vitraux en 1951, chauffage, etc...

Le vieux cimetière, abandonné depuis 1932 et où poussent quelques broussailles, entoure l'église de tous côtés et ses murs hauts de 2 m. (reconstruits en 1953) lui font comme un rempart.

Quelques vieilles pierres (1650) encore très belles continuent à y défier le temps.

2. Le Prieuré.

"Et lorsque l'homme de Dieu, le grand St Servais, quitta la ville de Tongres et arriva à la porte de la cité qui conduit vers Maastricht, des moines et des religieuses, venus de leurs monastères, le suivirent, se frappant la poitrine et baisant les traces de ses pas pendant qu'ils criaient: "Pourquoi nous quittes-tu et où vas-tu maintenant? "

Cette phrase que nous lisons dans la Gesta Antiquissima de St Servais et dans la Gesta Antiquiora est le principal témoignage de l'existence de communautés religieuses dans notre diocèse au IVe siècle.

Ce document mérite-t-il quelque créance? M. Kurth ne le pense pas.

En tout cas, s'il y avait des monastères au IVe siècle, il n'y en avait plus aux Ve et VIe siècles, après le déferlement des Vandales, Suèves et Alains que la Germanie lâcha sur notre pays en 406.

L'évangélisation du pays était à recommencer. Des missionnaires ont travaillé et évangélisé notre pays en ces temps obscurs et aucun chroniqueur n'a décrit les souffrances de ces hommes méritants.

Au VIIe siècle, des hommes apostoliques parviennent à établir des centres permanents d'évangélisation chrétienne qui vont constituer une première période de floraison monastique.

Vingt-cinq fondations ont lieu de 640 à 730. Voici les premières fondations, avec les dates souvent approximatives :

VIIe siècle:

Nivelles-640	Maldert-Chaumont-675
Stavelot-644/648	Moustier s.S.-675
Fosses-av.652	Andenne-691
Malonne-650	Chêvremont-680
St Trond-655	Celles-fin VIIe s.
Lobbes-655	Orp le Grand-fin VIIe s.
Aulne-ap.655	Lobbes St Ursmer-700
Munsterbilsen-670	

VIIe ou VIIIe siècle:

Stevens Weert-av. Charlemagne

Meeffe-av. les Normands

Maestricht.

Couvin-754

Hastière.

Le site des monastères:

Les anciens moines attachèrent de l'importance à l'emplacement de leurs monastères.

Comme nous connaissons l'emplacement exact des anciens monastères, même de ceux qui ont entièrement disparu, il est facile de déterminer les règles qui, à l'époque romane, ont guidé les moines dans le choix de cet emplacement.

Si les anciennes maisons se trouvent actuellement au milieu des villes, ces agglomérations se sont formées par après car, pour des raisons économiques, les moines avaient une prédilection pour la campagne.

Ils devaient pourvoir à leur subsistance et, pour cela, ils avaient besoin de terres de culture, d'une force motrice (eau), de bois (construction et chauffage) et de nourriture pour leurs immenses troupeaux de porcs.

Au diocèse de Liège, ils ont bâti de cette manière presque générale à l'époque romane. C'est ainsi que nous trouvons l'abbaye de Meeffe sur un affluent de la Meuse ainsi que la ferme qui dépend du monastère (ferme du Moulin). L'abbaye de Meeffe(1) était primitivement une des douze abbayes séculières du diocèse de Liège (témoignage de Gilles d'Orval, auteur du XIIIe siècle, sans doute écho fidèle d'une tradition plus ancienne) que les évêques Etienne, Françon et Richaire établirent en remplacement d'églises monastiques détruites par les Normands (Monumenta Germaniae Historica, Scriptores, t. XXV, p. 130).

Cela nous confirme ce que nous avons vu, c'est-à-dire que cet établissement avait été couvent avant l'invasion normande pour devenir ensuite collégiale.

Encore si l'on avait quelques renseignements exacts sur les reliques du patron, pourrait-on fixer approximativement l'époque de sa fondation; malheureusement ce n'est pas le cas.

La mention la plus ancienne que nous ayons de Meeffe se trouve dans une lettre de l'évêque Hilmerade d'Amiens, du 8 mars 859, demandant à l'évêque Françon de Liège de recevoir dans son diocèse le prêtre Hunfride, obligé de fuir devant les Normands, et de l'autoriser à exercer son ministère sacerdotal à Meeffe ("in villa quae vocatur Masfia"-Martene-Amplissima collectio-t. 1-col. 156).

S'il s'agit, non de Maffe, localité non citée dans les anciens pouillés liégeois, mais de Meeffe comme l'a identifié Monseigneur Monchamps, on peut admettre que l'église de Meeffe fut une des premières restaurées par l'évêque Françon (Monchamps, bulletin de l'Académie Royale de Belgique, 1903, p. 425).

Les chanoines établis à Meeffe par ce même Françon n'y ont pas laissé de traces profondes, car pendant les trois siècles qu'ils y ont résidé l'histoire ne les mentionne qu'une seule fois et c'est dans la charte qui décrète leur suppression.

(1) L'abbaye était un établissement indépendant gouverné par un abbé nommé à vie, tandis que le prieuré dépendait généralement d'une autre maison et était gouverné par un supérieur désigné pour un temps déterminé.

Cette charte édictée par l'évêque Henri de Leyen en 1149 donne l'abbatiale aux bénédictins de St Laurent à Liège (Martene, op.cit. TT, col. 885).

A cette date, l'abbaye de St Sévère de Meeffe" illustrée par le corps de son patron et par les reliques d'autres Saints" jadis si florissante sous la règle canonique, était en pleine décadence; le chapitre ne se recrutait plus, faute sans doute de ressources suffisantes.

L'évêque de Liège, Henri de Leyen, à trois différentes reprises, dans des réunions synodales ou capitulaires, avait essayé d'apporter remède à cette situation déplorable. Le meilleur parti à prendre était, semble-t-il, d'unir cette église à l'abbaye bénédictine de St Laurent de Liège qui possédait depuis 1092 l'église paroissiale de Meeffe (Bull. soc. art et hist. du diocèse de Liège, t. XI, p. 205) et de remplacer les chanoines décédés par des religieux de l'abbaye qui assureraient le service divin dans l'ancienne collégiale. L'évêque se réservait seulement les dîmes de Seron et de Forville comme dotation du personnel, c'est-à-dire de l'abbatiale (Martene, op.cit, t. I, col. 806-809). Cet accord fut ratifié le 5 décembre 1171 par l'évêque Raoul Zaeringen, après le décès du dernier chanoine Anselme et remise fut faite à l'abbaye de St Laurent de l'intégralité des biens de fondation.

On peut en conclure que le Chapitre avait connu de beaux jours puis était tombé en ruine.

Conformément à une clause, le titre purement nominal d'abbé de Meeffe continuait à exister et était réservé à un chanoine de Liège, mais il ne semble pas qu'il ait été très recherché.

Voici les noms cités par Don Berlière:

1. GOZELIN, prévôt en 1149 (ibidem t. I, col. 884-886)
2. WARNIER, abbé le 5 déc. 1171 (ib. t. I, col. 809)
3. Pierre de COLONNA, 7 sept. 1316 (Fayen, lettre de Jean XXII, n° 47)
4. Nicolas CAPOCCI, nommé le 7 mars 1344 (Berlière), évêque d'Urgel le 13 juin 1348.
5. Wauthier de HEMPTINNE, nommé le 6 mai 1350, confirmé le 29 mai 1351, décédé le 14 août 1386 (ou 1388) - (Berlière, op.cit. n° 1946 et 2167).
6. Robert de SAINT LAURENT, décédé le 13 février 1414 (ibidem t. II, pp. 137-138) - prévôt de St Barthélemy, chanoine de St Lambert.

Le prieuré de Meeffe n'eut jamais une existence autonome puisqu'il était soumis à la juridiction immédiate de l'abbé de St Laurent à Liège.

Tant que l'abbaye liégeoise, dit Don Berlière, disposa d'un personnel assez nombreux, comme ce fut le cas au XIIe siècle, elle put certainement détacher quelques moines à Meeffe, mais à mesure que le nombre de moines diminuait (certainement à partir du milieu du XIIIe siècle) elle dut également restreindre celui des moines de Meeffe.

Au milieu du XVe siècle, on constate que le prieur n'a qu'un seul compagnon.

Les guerres incessantes de cette période agitée ruinèrent le prieuré dont les biens furent en partie dispersés.

Du XIIIe au XVIe siècle, l'histoire du prieuré comme celle du village de Meeffe se réduit à une série d'incendies: enclavée dans le comté de Namur, la seigneurie liégeoise de Meeffe était exposée aux premiers coups de l'ennemi. Lors de la rédaction de Gallis Christiana, vers le milieu du XVIIe siècle, les moines bénédictins occupaient encore la maison et y ont probablement demeuré jusqu'à la suppression du titre prioral par décret de Rome en 1717 (Don Berlière, Leodium, p. 148).

En tout cas, au XVIIIe siècle, l'abbaye liégeoise se contente de toucher les revenus de ses terres sans envoyer des religieux à Meeffe, de sorte que le chanoine Delvaux, de St Pierre, racontant les lointaines origines de l'antique maison, peut terminer son récit par cette triste réflexion: "Aujourd'hui, il ne reste plus ni prieurs, ni chanoines. Ainsi vont les choses" (manuscrit Delvaux à l'Un. de Liège, T. I, p. 736);

La charte par laquelle Henri de Leyen donne, en 1149, la collégiale de Meeffe aux moines de St Laurent revendique le corps de son patron, St Sévère, et d'autres reliques. Ce trésor y est resté jusqu'au 18 octobre 1578, date à laquelle il fut porté à St Laurent par crainte des troupes protestantes qui, déjà dix ans auparavant avaient brûlé le prieuré en grande partie.

On ne sait ce que ces reliques sont devenues, mais Don Berlière a publié à leur sujet un document très intéressant conservé à la Bibliothèque de Paris.

Il nous apprend qu'en 1465 la châsse de St Sévère fut portée à Huy pour être mise en sûreté dans l'église de St Pierre. De là, elle fut transportée au monastère de St Laurent où l'abbé Arnold Loen fit exécuter une nouvelle châsse de St Sévère qui fut peinte et ornée par Barthélemy de Lonchamps.

Les deux furent ensuite transportées à Meeffe et c'est là seulement, en présence des fidèles, que le corps du Saint fut déplacé de l'une dans l'autre.

On y trouve deux cédules attestant que le corps du Saint avait été amené de Bourron dans le Gatinais par un prêtre infirme, Fulcran. Malheureusement, elles ne nous expliquent guère comment le corps de St Sévère, confesseur honoré à Vienne et dans le Dauphiné et enterré là-bas en l'église de St Etienne, a été transféré dans la collégiale de Meeffe (Don Berlière, *Leodiium*, p. 148).

Une statue du Saint est encore vénérée dans l'église paroissiale où on l'invoque en période de sécheresse; mais on ne possède plus de reliques.

Des deux fermes de Meeffe qui ont appartenu jusqu'à la Révolution Française(1) à l'Abbaye St Laurent, il y en a une qui s'appelle encore "Li Fièrie" ce qui prouve que c'est là qu'il faut rechercher l'antique prieuré(2) : (chronologie)

(1) La ferme du prieuré fut confisquée et vendue en vente publique avec 63 bonniers 6 verges en 1797 pour la somme de 66.000-Frs. La cense de Buay, autre ferme provenant de St Laurent et également citée en 1701 (cf. Daris: le cartulaire de l'abbaye de St Laurent, notices, T. XI, p. 207). fut également confisquée et vendue avec 82 bonniers 8 verges pour la somme de 71.600-Frs

(2) Entre 700 et 750 (avant les Normands) construction du monastère primitif.
 Entre 900 et 935, construction d'une abbaye séculière en remplacement du monastère détruit par les Normands.
 13e siècle, construction du Prieuré en remplacement de l'Abbaye détruite avec le village en 1276.
 1478, reconstruction partielle du Prieuré après les destructions de 1465, 1467 et 1468 (il ne restait que l'église et le four).
 1695, reconstruction partielle après les incendies et dévastations de 1692 (jour de la Pentecôte).
 1753, aménagement de la ferme, construction d'une grange.
 1850, démolition partielle et construction du bâtiment actuel (seule, l'église romane est très ancienne).

La construction actuelle est occupée par une exploitation agricole (Mr Begon A.) et par la famille Doneux (côté Nord) et est située à trois cents pas de l'église, entre le ruisseau le Rhée et un autre à l'ouest qu'on appelle "la Soile". Sur celui-ci se trouve encore l'ancien moulin du monastère. Comme deux siècles et demi se sont écoulés depuis la suppression de la maison religieuse, on pourrait croire qu'il ne reste plus rien des bâtiments du Moyen-Âge. Beaucoup en effet a été démoli, beaucoup modifié. Mais une partie importante des constructions romanes a été conservée et on peut y reconnaître l'ancienne église de St Sévère. Mais avant de décrire ces restes, donnons une idée de l'ensemble.

Deux maisons ne formant qu'un seul bloc assez important dont la construction en briques, remonte à 1850 occupent l'emplacement de l'ancien prieuré.

D'importantes dépendances (dont une grange abattue en 1916) à usage de ferme furent également reconstruites. C'est l'habitation nord (famille Doneux) qui est surtout intéressante parce qu'elle a à sa gauche une porte cochère ornée d'écussons et à sa droite une construction élevée d'aspect médiéval. Des pierres armoriées ont été encastrées dans la porte moderne pour qu'elles ne se perdent pas. L'une, au pignon, porte la devise "numinis ope"; l'autre, sur le côté, avec l'inscription "1695 Virtute Vince" doit se rapporter à l'abbé de St Laurent, Grégoire Tutelaire (1686-1718) sous la prélatrice duquel le prieuré fut supprimé.

Vis à vis de la porte, on voit, maçonné dans le mur de clôture, un meneau d'une fenêtre gothique qui pourrait bien provenir des constructions signalées en 1478.

Nous voici près du bâtiment de droite.

La grande élévation, ses murs massifs et surtout son matériau de grès et de calcaire, qui tranche vivement sur la brique de la ferme, attirent de loin l'attention du visiteur. Malgré le délabrement moderne, un air de majesté s'en dégage. La haute construction sert actuellement de grange, mais cette grange ne peut être que l'ancienne église du monastère.

A l'extérieur, trois murs sont visibles; celui du sud est caché par l'habitation.

Entrons par le côté est. Nous nous trouvons dans une grande salle oblongue dont on ne voit que les quatre parois et les poutres.

Le mur ouest est percé d'une rosace dont le chassis seul a résisté à l'usure du temps, tandis que celui du nord a deux grandes fenêtres à encadrement Louis XIV. Ces éléments indiquent clairement que le local a servi d'église.

Le mur est nous laisse deviner la forme primitive de cette église. Bâti en pierres de remploi, il est beaucoup plus récent que les autres, mais il s'élève sur un arc d'une portée de trois mètres. Cet arc doit avoir servi d'appui à la voûte d'une crypte. C'est la seule destination qu'on puisse lui donner et elle est d'autant plus probable qu'on voit aux deux extrémités la trace des piliers d'un choeur.

Nous sommes donc ici dans l'église romane de St Sévère, église à une nef de deux ou trois travées, à choeur surélévé au-dessus d'une crypte orientée comme toutes les églises romanes mais avec une légère déviation de 15 degrés vers le sud. Elle n'avait pas d'entrée occidentale, mais deux portes latérales étaient percées dans la dernière travée (joignant le choeur) dont l'une au sud donnait accès aux moines, l'autre au nord servant d'entrée au peuple.

Cette église peut avoir reçu quelque modification gothique (la rosace, par exemple) et elle a certainement été modernisée à la fin du XVIIe siècle, peut-être en 1695, comme la pierre de l'abbé Tutelaire semble l'indiquer. Elle prit alors la forme de la grange actuelle avec à l'est un petit choeur hémisphérique ou à chevet plat qui émergeait sur le mur du monastère.

Après la suppression de 1717, le prieuré devenant ferme, ce choeur allait gêner; on le démolit et, avec les débris, on reconstruisit à l'entrée du choeur, le mur est actuel. Au XIXe siècle, un des fermiers aura maçonné au milieu de ce mur le chassis de porte en briques qu'on y voit encore. L'église St Sévère se trouvait au nord de l'habitation des moines qu'elle abritait ainsi contre les vents et la pluie.

La "prière" ancienne collégiale, ancien couvent, a tenu là

première place dans l'histoire de Meeffe, depuis la haute antiquité et joué un rôle important dans l'histoire de la Hesbaye, particulièrement l'évangélisation.

Les moines de l'abbaye de St Laurent sont restés à Meeffe, comme nous l'avons vu, de 1171 à 1717. Ce n'est qu'à partir du XVe siècle que l'on a pu relever des noms de prieurs: WAUTIER, le 20 octobre 1329 (Brouwers-Chartes II, 199)

WAUTIER de FORIRES, 11-4-1336 (Cart. de St Laurent, I, 50) fut confirmé le 6.5.1350 (Berlière).

D. GILLES de MARET, mentionné depuis le 14 juin 1412 (cart. de St Laurent) jusqu'en 1457.

D. HUBERT de HAILHOZ, prieur de Meeffe le 27.4.1460 (cart. de St Laurent)

D. Jean DELLE CHERAUX, prieur en janvier 1462 (Rg féodal 80.)

D. GILLES (de) SORDEILHE, de 1469 au 9 juin 1483. Sous son priorat, l'église fut restaurée en 1478 par D. Jean de Looz, moine de St Laurent (Leodium 153).

D. AMEIL de LANTREMANGE, prieur du 8 juillet 1490 au 4.6.1518; il restaura les bâtiments du prieuré (Leodium, I, c)

D. LEONARD JOSSON, 2 mai 1525 à 1527 (cart. de St Laurent)

D. BAUDOUIN DE PRE, 27 juin 1528 au 17.1.1538 (Rég. féodal 200-200')

D. REMY DE HUY, prieur du 16.1.1540 au 18.7.1546; le 13 mars 1543, il y eut levée de l'arrêt sur les biens du prieuré (cap. de St Lambert, vol. IV, 181)

D. PANTALEON KERMEEL, prieur le 3 septembre 1571 (cour féodale de Liège).

D. Jean de WAHA, recteur du prieuré en 1579; il transcrivit les chartes de St Laurent en quatre volumes et quelques registres concernant Meeffe (Lombart, Bibl. Laurent, 516, 517; Berlière, *Revue Bénédictine*, XII, 1895, 488 et mélanges d'Hist. Bénéd. I, 95)

D. Pierre BRANCHE, prieur le 23 août 1618 (Cour féod. 93-222)

D. Matthieu HERVEUX, 2 décembre 1634 (cour féod. 98-228)

D. THOMAS de SAINT HUBERT, 7 février 1698 (cart. de St Laurent VIII, 335).

Le 19 septembre 1712, le chapitre de St Lambert ayant été informé qu'on faisait des instances à Rome pour unir la cure de Meeffe au prieuré et y placer six religieux, en

vue de l'ériger plus tard en abbaye, décide d'écrire au Prince-Evêque pour le prévenir en l'avertissant du préjudice qui en résulterait pour sa juridiction épiscopale (Décision Cap. 175, p. 16).

De même, le 10 décembre 1714, il protesta à la nouvelle que l'abbé de St Laurent comptait confier la cure à un moine (ib. 192, 135)

SOURCES:

- Gallia Christ. III, 937; Monchamps dans le Bull. de l'Acad. Royale de Belg., Cl. des Lettres, 1903, 428)
- D.V. Berlière: Le prieuré de St Sévère à Meeffe (Leodium, VIII, 1909, 146-153)
- J. Coenen: Prieuré de Meeffe, Annales du Cercle Hutois des Sc. et Beaux Arts, XX, 1926, 110-115)
- Martène: Amplissima Collectio, T. I, col. 156.
- Bull. de la Soc. d'Art et d'Hist. du diocèse de Liège, T. VII et XI.

A partir du XVIIe siècle, nous relevons que la ferme de la "priorée", est occupée par un censier qui paye des rentes.

Il est cependant difficile de dire s'il travaille pour son compte propre ou s'il est au service du Prieur:

- de 1672 à 1728, il est dit que "le Rd Prieur doit ..."
- de 1672 à 1674, la rente est payée par la Veuve Pierre de Coux.
- en 1675 et 1676, ... par le censier de la "priorée,"
- de 1679 à 1690, ... par Jean Gotfrin, censier de la priorée.
- de 1691 à 1696, ... par le Rd Prieur.
- de 1697 à 1712, elle est payée par le Sieur Lovinfosse, commis par le St abbé de St Laurent par les mains de Jean-Pierre Libioul.
- de 1714 à 1734, ... par Jean-François Plomteux.
- en 1735, ... par le censier.
- de 1736 à 1783, ... par Robert Marneffe, censier. (1)
- à partir de 1784, ... par le sieur Salme, notaire et censier du prieuré.

En 1797, les biens du clergé étant confisqués, la ferme du Prieuré, occupée par P. Walthère, est vendue en vente publique (55 Ha 30).

L'acquéreur primitif est F. Jos. Cralle, notaire à Liège; le propriétaire en 1830: Cralle, Vve, à Liège.

La ferme est alors occupée par un locataire, Lambert Streel. Par suite du mariage de Mr Dubois avec la fille Streel, ce fut Jules Dubois, leur fils (Bourgm. de Meeffe) qui devint censier à la "Prièrie".

(1) censier : qui paye une rente ou un loyer à son propriétaire = fermier c.a.d. personne qui tient à ferme une propriété agricole.

Vers 1836, la partie sud-est (côté Page) est propriété de Mr Bailly de Liège et la partie nord-ouest appartient à la famille Cralle.

En 1850, les deux héritages sont réunis et appartiennent à la famille Cralle.

La ferme du Prieuré, avec 3 Ha 28 a et 75 ca, suivant procès-verbal d'adjudication définitive dressé par Mr Eyben notaire à Liège le 27.4.1885, devint propriété de Mr Jérôme Ophoven, rentier à Liège, rue du Mont St Martin. Par acte passé devant Me Léon Vertbois le 18.4.1907, la ferme devint propriété de Mr Jean-Philippe Hamandé. Divisée de nouveau par succession, le "Pièrie" est actuellement la propriété des héritiers de Armand et Flore Hamande. 3)

3. La Maison Communale et les Ecoles.

Construites en 1908, elles sont situées rue du Berlicot. Bâties sur une hauteur, elles attirent les regards par leur masse imposante. La maison communale, située entre deux corps de logis attenants aux écoles, ne manque pas de dignité.

Les classes sont spacieuses, bien éclairées; de belles cours de récréation; bref, un milieu attrayant pour les enfants (deux classes primaires et deux classes maternelles).

Les deux maisons vendues en 1967 servaient jadis de logement pour les enseignants.

Avant 1909, l'école des filles (à partir de la 3e primaire) se trouvait rue Grande (actuellement dépendances de Léon Cloux-1869(1)). L'école des garçons et des trois années primaires mixtes se trouvaient sur la Place(2) (actuellement

(1) La maison qui devait servir d'école (Léon Cloux) fut acquise en 1869 à Mlle Ruelle qui l'avait acquise quelques mois plus tôt à Mr Maximilien Ruelle. Ce dernier la tenait de la vente des biens de Martin Devillers.

(2) L'ancienne école, grand place, avait été construite vers 1840 après de nombreuses discussions.

3) M. Hamandé est décédé le mois 1987 à l'âge de 80 ans

ce bâtiment sert de grange à Adelin Libiouille-1840 (2).
Le bureau du secrétaire communal se trouvait également dans ce même bâtiment.

4. Le presbytère.

Bâti dans un coin tranquille, la façade donne sur l'église. Il est protégé par une haie de tuyas et au sud se trouve un bosquet plein de chants d'oiseaux.

Il produit une impression de poésie et de calme reposant. Sa construction date du XIXe siècle (1877) et a coûté 13.000- Frs. non compris la valeur des matériaux provenant de la démolition des anciens bâtiments. L'ancien presbytère se trouvait à la route, côté cimetière et séparé de la grange de la dîme par une cour. Au fond (à l'emplacement du presbytère actuel) se trouvaient des annexes.

5. Le monument aux Combattants.

Situé sur la Grand'Place, c'est un bloc cubique surmonté d'un obus quadrangulaire; le tout, d'une hauteur de 4 m. est en pierre.

On y lit les noms de tous les combattants de Meeffe de 1914. Il a été inauguré en 1922 en présence du Général Lemercier, représentant du Roi Albert.

Chaque année, le 10 novembre, le flambeau sacré s'y arrête et une cérémonie d'hommage y est organisée par les soins de l'amicale des anciens combattants, des autorités communales et des écoles.

Les fondations ont été construites avec des pierres de remploi provenant de la démolition du petit moulin.

6. La ferme du Moulin.

C'est une ferme très ancienne.

Située sur la Soile, c'est là que se trouvait jadis le moulin du monastère.

(2) A la rentrée de Pâques, le 7 avril 1902, il y eut un changement d'écoles. Les garçons occupèrent l'école des filles (Derenne) et les filles vinrent sur la Place (Libiouille).

Des transformations ont été apportées au cours des ans, notamment un nouveau corps de logis au début du siècle. Ce bien d'église a probablement toujours appartenu à l'église de Liège (l'abbaye de St Laurent ne le cite pas comme étant sa propriété).

Cette ferme était occupée par un censier qui était locataire.

En 1797, elle était toujours propriété de la Cathédrale de Liège et occupée par la Veuve Ruelle.

Confisquée comme bien d'église, elle fut vendue en vente publique avec 71 Ha 10 (81 bonniers 4 verges). L'acquéreur fut Ruelle M.L. (Vve) pour la somme de 80.900-Frs. Par succession, elle passa à son fils Henri-(père). Elle est restée dans cette famille jusqu'en 1892 quand Maximilien Ruelle la vendit à Mr Fossion. Par succession, elle devint propriété de la famille Raze.

La force motrice nécessaire au moulin était produite par une grande roue à aubes qui a été démontée vers 1935 au moment où le canal de dérivation a été remblayé (avec des terres provenant de travaux dans la chavée de Wasseiges.

On peut encore voir les vestiges de l'ancien barrage et ce qu'il reste du bij. (2)

7. La ferme de Buay.

La ferme de Buay est une ancienne possession de l'abbaye de St Laurent à Liège. S'agit-il de la ferme Maffia citée en 1179 dans le cartulaire de St Laurent ?

En tout cas, elle resta propriété de l'abbaye jusqu'à la Révolution Française. Elle fut vendue en vente publique après confiscation comme bien du clergé vers 1797 avec 72 Ha 10 (1).

L'acheteur fut Mr Botson, médecin à Liège, pour 71.000-Frs. En 1830, elle était propriété de Mr Delhalle, propriétaire à Xouffrin(?)

(1) Cartulaire de St Laurent: 21 janvier 1701 - Le prieuré et la cense de Buay à Meeffe appartiennent à l'abbaye.

(2) Le bij ou by = étang situé à l'aval du barrage et traversé par la Soile

Elle devint ensuite propriété de la famille Farcy, de Diest. Elle fut vendue en 1907 et acquise par la famille Braconnier. Mr Begon l'a acquise à cette famille en 1972.

C'est une très belle construction avec tourelle de garde à l'entrée(1), située dans le voisinage d'anciens lieux historiques intéressants.

A quelques centaines de mètres, comme nous le verrons, se trouvait un atelier néolithique et non loin de là, à Ambresin, on a découvert des substructions gallo-romaines et des tombes franques.

Il est vraisemblable que Jérôme L'admirant, mayeur et officier de S.A.S. de Meeffe a occupé la ferme entre 1600 et 1650.

8. La ferme **Dellevaux** ou d'Embas.

Cette ferme dont la construction remontait au XVe ou XVIe siècle a été démolie en grande partie en 1960.

La cense Dellevaux ou d'Embas était propriété de Jeanne Dacos, veuve de Pierre Defresne (le vieux) en 1567. Lors du mariage de sa fille Jeanne Defresne avec Hélin Noiron, le 28.10.1567, Jeanne Dacos contracta l'obligation de leur assurer deux rentes dont le montant total était de 30 muids spelte et 30 florins brabant, affectées sur la cense Dellevaux (de 4 charrues), léguée à son fils Beauvuin Defresne. La suite de cet acte fut un procès qui a duré près de 150 ans.

Entretiens, la ferme hypothéquée avait été saisie partiellement par la famille d'Oultremont vers 1675.

En 1808, cette ferme était propriété du Maieur Préal de Liège (terres) et de la famille d'Oultremont (bâtiments de ferme(2)).

(1) Dans le mur de la tourelle: pigeonnier de la fin du XVIIe siècle, se trouve encasté un écu aux trois roses.

(2) En 1816, de même qu'en 1836, lors de la rédaction du primitif de cadastre, elle relève de la famille d'Oultremont. La carte cadastrale "Popp" dressée vers 1870 la donne comme étant propriété de Dieudonné Ruelle-Dochen. Elle est restée dans cette famille jusqu'à sa vente pour démolition partielle vers 1960.

9. La Capelle du Calvaire.

C'est une des curiosités de la commune.

Elle est construite au sommet d'une butte dont on ne connaît pas l'origine (Est-ce un tumulus ou un ancien lieu de culte gaulois?). (1)

La construction de la chapelle remonte à la fin du XIX^e siècle sous le mayorat de Lannoy de Hemricourt (maçons: les frères Libiouille).

Le terrain a été acquis à la commune par la famille Sauvenière qui y a fait construire la chapelle et a constitué une fondation (terre) pour en assurer l'entretien. C'est la famille Latour qui a actuellement la gestion de cette fondation.

10. La Grand' Place.

La Grand' Place a sa configuration actuelle depuis la fin du XVIII^e siècle.

Avant cette époque, la place était plus petite, une maison y étant située (au droit du sentier).

Depuis son agrandissement, la place est le lieu où sont organisées les fêtes et les cérémonies.

C'est aussi sur la Grand'Place qu'a été érigé le monument aux combattants en 1922.

Une belle pierre ronde d'environ 60 cm. de diamètre avec au centre un trou de 20 cm. de diamètre (servant sans doute à la fixation d'un mat ou d'une potence) située au milieu de la place a été recouverte lors du revêtement, vers 1960.

Vers 1840, la Grand'Place a fait l'objet de nombreuses pétitions et polémiques. Le Conseil communal avait envisagé en 1837, pour remplacer l'ancienne école, d'acheter à la Veuve Renier Marchand-Salme et enfants leur maison située sur la Grand'Place (Ad. Libiouille) afin d'y construire la nouvelle école. La population, opposée à ce projet,

(1) Nous pensons, quant à nous, que cette butte est assez récente (19^e siècle). Au plan "Popp" (1876) la parcelle 401a est renseignée comme pâture et les flancs de la butte sont encore très raides, ce qui suppose des apports relativement récents. Les terres proviennent vraisemblablement de l'élargissement de la partie inférieure encaissée de la rue du Berlicot. La carte précitée semble le confirmer.

fit des pétitions et en appela aux autorités supérieures, estimant qu'il serait "déraisonnable d'anéantir(?) pour ainsi dire notre seule place communale, qui est une des plus grandes beautés du village" (lettre du 19.7.1838). Les signataires de la pétition proposaient d'aménager la grange de la dîme en école (grègne de curé) ou de bâtir sur un terrain mis à leur disposition par Pierre Jassogne, rue du Commerce, ou bien d'aménager l'ancienne école bien située à côté d'une petite place(?). Est-ce aux environs du marché aux légumes? Le Conseil communal passa outre et la nouvelle école fut construite sur la place.

+ + +

Façade de l'ancienne école sur la place

Anno 1840



II. Les fermes

Le village de Meeffe fut bâti au cours des siècles en fonction de l'activité économique principale qui était l'agriculture. L'augmentation des rendements dans la culture des céréales et l'accroissement de l'élevage nécessitèrent la construction d'une infrastructure agricole très importante.

En plus des quatre grandes fermes de Buay, du moulin, Ruelle et du prieuré ont relevait en 1850 une dizaine de fermes moyennes à savoir: la ferme-brasserie Dubois, les fermes Grandmonlin (Latour), François Sauvenière (Lepot), Grégoire Sauvenière (de Bisshop), du médecin Deleuze (Piraprez-Lefevre), Henri Sauvenière (Doneux), Martin Wéry (Oct Linchamps), E. Baugniet-Loriers (Aug. Linchamps), L. Fossion-Motte (de Marneffe), H. Marchant (Mottard). Les écrits anciens citent d'autres fermes: Delleporte, Guy-Libois, du Vertbois et de Narmont.

La ferme Delleporte est citée en 1593 dans un acte de vente à Bauduin Defresne. Par succession elle est devenue vers 1850 propriété du maître de Liège Bailly. Il s'agit de la partie sud de la ferme du prieuré.

Un autre acte de 1635 cite la ferme Guy-Libois comme propriété de sieur Préalles sans précision géographique.

La ferme du Verbois constituait une enclave Liégeoise dans le Comté de Namur. Cette ferme située sur le territoire actuel de Pontillas dépendait du ban de Meeffe vers 1360, du moins du point de vue paroissial.

=====

A. MEEFFE A L'EPOQUE PREHISTORIQUE.

=====

Pour les origines l'histoire de Meeffe se confond avec celle de la Hesbaye.

Cette région fertile appelée autrefois "Pagus Hasbanien-sis" , "Hasbagne" , "Hasbaine" etc. fut habitée dès les temps les plus reculés.

L'abondance des voies romaines, des tumuli et des vestiges gallo-romains sont là pour le prouver.

Mais on sait que cette civilisation romaine, postérieure à la conquête des Gaules n'a fait que remplacer une civilisation beaucoup plus ancienne remontant aux Gaulois et même aux temps préhistoriques.

La Hesbaye est jonchée de vestiges de ces civilisations disparues et les récentes découvertes de 1976 à Braives viennent encore de le confirmer.

L'existence d'une population nombreuse très ancienne en Hesbaye s'explique aisément et cela pour trois raisons:

1. la fertilité de son sol.

Dès le début des temps néolithiques, on voit les peuplades omaliennes se livrer à l'agriculture et nul doute que les populations précédentes connaissaient déjà ce grenier d'abondance.

2. le pays a été déboisé de bonne heure.

Alors qu'en Ardenne régnaient les forêts et que la majeure partie du Brabant et du Hainaut ne connaissait que des habitats antiques très espacés, on constate qu'en Hesbaye les gisements préhistoriques sont proches l'un de l'autre. Les lieux-dits tels que : le quesnoy, l'aulnois, le saulchois, etc. qui rappellent l'existence de forêts se rencontrent très rarement en Hesbaye. On peut en conclure que la région hesbignonne a été très tôt déboisée pour offrir aux populations de vastes superficies cultivées. (1)

3. la Hesbaye est placée au carrefour des voies de communication romaines jalonnées d'habitats gaulois et préhistoriques qui n'ont fait que remplacer les pistes et les voies primitives suivies par toutes les invasions.

(1) Jusqu'au 19^e siècle (exploitation du charbon) l'approvisionnement en bois pour le chauffage et le four était une activité importante de l'habitant et le déboisement, s'il favorisait le développement de l'agriculture, était une menace sérieuse pour les moins favorisés. Le droit d'affouage, bien qu'imparfait, tentait d'apporter une solution à cette situation.

C'est par là qu'ont déferlé les tribus celtiques 1000 ans avant notre ère, les Belges 300 ans avant J.C., les Cimbres et les Teutons plus tard. Aux temps modernes, jusqu'en 1914-18 et 1940-45, c'est par ces routes qu'ont lieu les allées et venues des armées d'invasion.

Note:

Voici les subdivisions admises pour notre région:

1. L'époque tardenoise: caractérisée par les petits instruments finement retouchés: station de Huccorgne (tiers de Moha) et de Vissoul (gisement du Hena).
2. L'époque campignienne, surtout caractérisée par le tranchet.
3. L'époque omaliennne: outillage très perfectionné (lames, grattoirs, scies, pointes de flèches, mais surtout poteries abondantes, que l'on n'a découvert jusqu'à présent que dans la région de Omal, Les Waleffes, Latinne, Vaux-Borset, etc.

On a découvert également dans le fond de cabanes omaliennes une espèce d'épautre (fréquente dans les habitats préhistoriques) et des meules. Cela prouve que ces peuplades omaliennes se livraient déjà à l'agriculture.

4. Le néolithique supérieur dit "Rohenhausien". C'est à proprement parler l'époque de la pierre polie caractérisée par la belle hache souvent triangulaire et par la pointe de flèche à pédoncules et à ailerons. C'est l'époque de la grande industrie du silex et c'est là que, pour la première fois, on découvre l'existence de notre commune.

Au croisement du chemin de Meeffe-Avin avec la route qui conduit à la ferme de Buay, il y a un chemin encaissé, situé à droite et qui se dirige vers Acosse. C'est là, où existe une tranchée sur environ 350 m., que se trouve le gisement néolithique de Meeffe. Le silex affleure dans les berges du chemin; on y a découvert des fragments de haches polies ou taillées, des percuteurs et de nombreux déchets de taille qui indiquent l'emplacement d'un atelier préhistorique. Le chemin de Buais (orthographe ancienne) à Acosse a donc été primitivement une carrière d'où les peuplades de l'âge de la pierre polie ont extrait leurs

silex. Plus tard, leurs successeurs l'ont utilisée comme voie de passage et continuée jusqu'à Acosse.

Des ateliers ont également été découverts à Braives, Wansin et Ambresin.

D'autres endroits de la commune contiennent également de nombreuses pierres de silex, notamment dans les fosses, au-dessus des fosses et sur les crêtes au-dessus du fond de Spintia ("terre aux pires"). De même, Madame Isi Férir, conservatrice du musée de Ramioul, a pratiqué une fouille au lieu-dit "Bois Farcey" sur le territoire de Meeffe (en 1964) dans un champs appartenant à Mr Roger Philippart, à la recherche d'anciens puits d'extraction de marne et de silex. Elle a découvert quatre foyers à marne et un outillage très pauvre: une spatule, quelques clous, un goulot de cruche et une clé.

Tous ces éléments nous autorisent à penser que Meeffe était occupée dès l'époque néolithique par une population relativement nombreuse que la conjonction de plusieurs éléments avait attirée: les cours d'eau, le silex (armes et outils) et une terre riche et fertile.

Des lieux-dits "Bac des Chiens" (Villers le Peuplier), "Mauvais Chiens" (Lamontzée), "Trou du Chien" (Ciplet et Marneffe) semblent avoir conservé le souvenir de populations disparues; à chacun de ces endroits, on trouve des traces du Néolithique.

Note:

En octobre 1885, le docteur Tihon, ancien bourgmestre de Hannèche, fit don au musée archéologique de Liège d'une collection d'antiquités appartenant à l'époque néolithique et dont la majeure partie provenait de Meeffe. Il faisait don de huit fragments de haches polies dont l'un avait été utilisé comme marteau, de nuclei, percuteurs, débris de lames etc.

Monsieur Marcel de Puydt, qui commentait cette acquisition, signalait que tout portait à croire à l'existence à Meeffe d'une station préhistorique d'une certaine importance. Ses produits ressemblent à ceux de la plupart des gisements de Hesbaye, mais, différent sensiblement des silex recueillis en abondance sur les terri-

toirs voisins de Huccorgne et de Marneffe.

Ils ont conservé leurs couleurs naturelles et paraissent en général de plus grandes dimensions et moins finement retouchés.

B. MEEFFE A L'AGE DU BRONZE ET DU FER.

=====

De cette époque on ne sait pas grand chose, aucune découverte n'ayant été faite à Meeffe. Les seuls témoignages que nous ont laissés les peuplades vivant dans notre région à cette époque, nous les trouvons dans les villages voisins:

1. On a découvert à Lens St Servais, à une quinzaine de Km la seule agglomération de l'âge du bronze que l'on connaisse en Belgique.

2. A Omal, en plein gisement néolithique du "Vicinal", les fouilles de 1905 ont fait découvrir six fonds de cabanes de l'âge des métaux.

Au cours des âges, les tribus autochtones ont fui devant les envahisseurs celtes (?) ou bien, ce qui est plus probable, se sont mélangées à ceux-ci.

Refoulés eux-mêmes par les Belges qui s'étaient attardés sur le Rhin, les Celtes de la première invasion ont fait place, vers 300 avant J.C., aux tribus que César trouva sur notre sol.

Notre village était situé aux confins de la Nervie et de l'Eburonie.

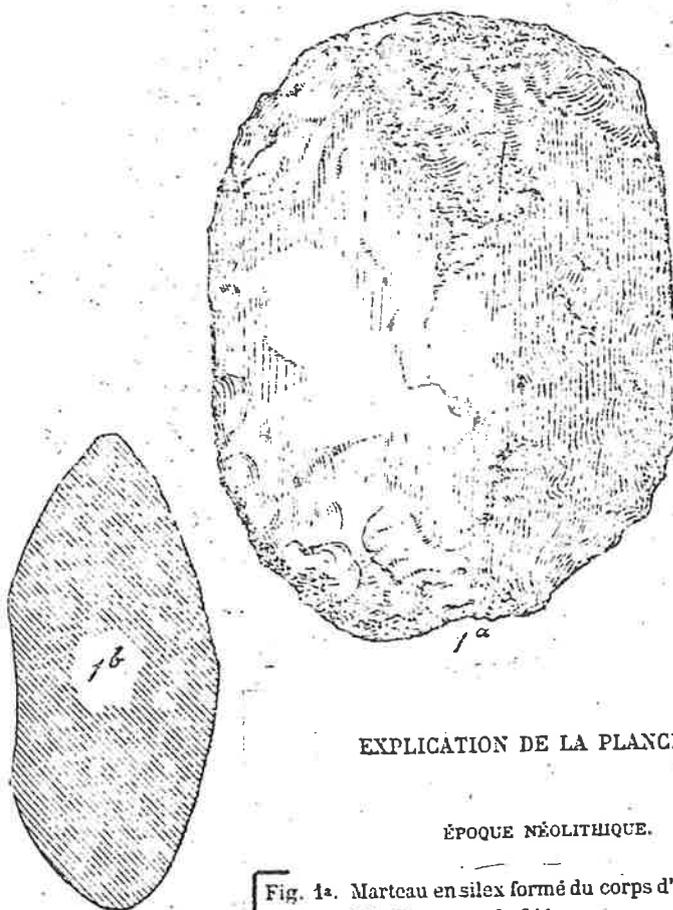
Révoltés contre César dès la quatrième année après la conquête (54 avant J.C.) les Eburons, conduits par leur chef Ambiorix, massacrèrent les légions de Sabinus et de Cotta aux environs de Tongres.

Taillés en pièces par César, accouru au secours de son légat, les Belges connurent la défaite. L'armée romaine ravagea la Nervie, l'Eburonie fut mise à feu et à sang et disparut de l'Histoire.

Pour repeupler ces déserts, les Romains durent y transplanter des tribus germaniques (des Tongres) et des Béthasiens (Geets-Betz et Wals-Betz, à 15 Km).

Restes des populations autochtones plus ou moins celtisées, débris des tribus belges mélangées aux Germains transplantés, soldats et colons romains, tout cela s'est

fondu en un seul peuple sous l'égide de la paix romaine. Adoptant la langue, la loi et les moeurs des vainqueurs, ces divers éléments vont former les Gallo-Romains dont nous allons retrouver les traces à Meeffe et aux environs (tumuli, villas romaines, chaussées romaines, etc.).



EXPLICATION DE LA PLANCHE

ÉPOQUE NÉOLITHIQUE.

Fig. 1^a. Marteau en silex formé du corps d'une hache polie.
Meeffe, prov. de Liège.

Fig. 1^b. Section du même.

Chapitre IV. MEEFFE SOUS LES ROMAINS.

=====

1. La Chaussée romaine.

Située à 4 Km. à peine, aussi appelée Chaussée Brunehaut, c'est une voie de communication construite par les Romains pour relier la Gaule à la Germanie.

Cette route court, dans notre région, sur la crête séparant les bassins de la Meuse et de l'Escaut.

La construction de ces routes fut chose admirable: ligne droite en général, utilisation des crêtes, ce qui permettait de surveiller le pays, d'éviter les marécages et surtout la construction d'ouvrages d'art, revêtement solide, établissement de relais, de greniers, de postes fortifiés.

Les vestiges d'un de ces relais (pervicianum) sont particulièrement nombreux dans la région de Braives et de ^{LENS-}Saint-Remy.

2. Les Tombes romaines de Seron.

Bien que n'étant pas situées sur le territoire de notre commune, mais à 100 m. de sa limite, elles occupent une grande place dans son histoire.

Elles nous rappellent l'époque romaine et la longue période de notre histoire qui nous avait réunis à Forville.

C'est un spectacle évocateur qui nous est offert par ces monticules tantôt isolés, tantôt jumelés ou réunis en groupe comme les ensembles de Seron (3 tumuli) ou d'Omal (5 tumuli).

Les lois romaines interdisaient déjà les inhumations à proximité des habitations. Le commun du peuple établissait ses nécropoles en pleine campagne.

Les tombes romaines étaient rarement isolées et les urnes funéraires enfouies le plus souvent à faible profondeur.

Les tombes des Gallo-Romains opulents s'établissaient au contraire dans un isolement orgueilleux, le plus souvent le long des chaussées et sur les crêtes.

Comme presque toutes les tombes du pays, ces tumuli avaient

été fouillés par les officiers du Génie des armées de Louis XIV et de Louis XV lors de leurs longs hivernages dans nos régions. Ces fouilles sommaires et maladroites étaient toujours pratiquées au moyen d'un puits vertical partant du sommet, de telle sorte que les chercheurs sont le plus souvent passés à côté de la chambre funéraire sans la découvrir.

Ce fut le cas pour les Tombes de Seron.

Les travaux effectués à la fin du siècle dernier ont été infiniment plus sérieux. Les objets découverts dans les tumuli permettent de dater l'époque de leur érection avec précision. Aucun n'est antérieur au 1er siècle de notre ère ni postérieur au 2me siècle.

Les Tombes de Seron ont livré un mobilier funéraire habituel des sépultures gallo-romaines.

L'abbé Kempeneers qui a étudié la tombe de Blehen en 1874 et d'autres tumuli gallo-romains fait remarquer que, dans les Tombes de Seron, la chambre funéraire se trouvait non pas en dessous du sol, mais bien au niveau du sol. Dès lors, conclut cet archéologue, nous nous trouverions en présence d'une tombe franque ou germanique de l'époque de l'incinération, c'est-à-dire avant les invasions barbares.

Les tombes de ce genre qui se rencontrent à Blehen, Wezeren et dans l'Entre-Sambre et Meuse, peuvent être qualifiées de romaines parce qu'elles ont été établies sur le sol de l'Empire par des sujets ou colons romains. L'Etat belge s'est rendu acquéreur de certains groupes de tumuli, notamment ceux de Seron.

Les fouilles effectuées en 1854 par Mr Eug. del Marmol dans les tombes de Seron ont mis à jour une quantité d'objets non négligeables, mais guère brillants.

Dans la première tombe, côté Seron, on ne trouva que quelques débris de poteries cassées à dessein et ayant appartenu à des écuelles ou des soucoupes.

Dans la tombe centrale, on a découvert quelques petits fragments d'ossements humains calcinés, une soucoupe en verre, une grande cruche de poterie brune, une cruche en terre grise, un pot de terre rougeâtre avec anse, une petite cruche de terre jaune, une urne grossière, un petit vase en

terre et une douzaine de soucoupes de formes diverses. Dans la troisième (côté Meeffe), on a trouvé les restes d'un ancien cercueil de bois d'environ 1,30 m. dans tous les sens. Dans ce cercueil dont il ne restait que quelques fragments de planches et quelques clous, on trouva un certain nombre d'ossements humains calcinés et quelques poteries: trois lampes en terre rougeâtre, un vase en terre jaune, un pot à facettes en terre rouge, une urne, un vase en terre brune avec pied, un autre vase plus petit, une cruche et deux soucoupes. Ce mobilier se trouve au musée archéologique de Namur. On demeure assez étonné devant ces amas considérables de terre érigés dans le but de recouvrir de simples dé-pouilles.

Qui furent inhumés dans ces tumuli ? Et par qui ?

3. La Villa romaine.

 Dans l'étude consacrée au Prieuré de Meeffe, nous relevons cette constatation, dans les écrits anciens: les nombreuses découvertes romaines faites à Meeffe et le nom même du village voisin, Forville (foris villa = hors ville) prouvent qu'il y a eu à Meeffe une importante villa romaine.

Il existe également un lieu-dit "Derrière la Ville" (podri l'vie), ville signifiant villa.

Nous aurions voulu, avant de clore ce chapitre consacré à l'époque gallo-romaine, vous donner l'emplacement exact de cette villa de Meeffe et cela aurait été, à coup sûr le point capital de nos recherches. Malheureusement, les fouilles ont été peu nombreuses et très sommaires. Certains auteurs pensent que la villa, devenue "fundus publicus" après la conquête franque, aura été, comme tant d'autres, donnée à une communauté religieuse au sujet de laquelle nous ne possédons pas de renseignements.

Le Dr Tihon, qui a étudié la région, donne, quant à lui, certaines précisions intéressantes: dans la campagne d'acosse, près du lieu-dit "la Renitombe" se voient les substructions d'une vaste villa belgo-romaine dont la plus grande partie est encore inexplorée.

Un chemin venant de Meeffe traverse les ruines, se creuse en tranchée à leur hauteur, descend vers le ruisseau qu'il traverse et remonte sur le côté opposé où il atteint une profondeur de plus de 5 m.

Au nord des ruines, où le chemin coupe des héritages à niveau, on traverse des débris de mortier, de tuiles, de poteries dans les berges de ce chemin.

Ces circonstances font supposer que toute cette partie est plus moderne. Il s'agit vraisemblablement de débris d'anciennes habitations construites dans le voisinage d'un moulin bâti au XIIe ou au XIIIe siècle sur les ruines de la villa.

Ce moulin avec habitation persista jusqu'au XVIe siècle et c'est probablement de là que vient l'appellation du lieu-dit "Moulin à Vent" qui existe encore (fin de citation).

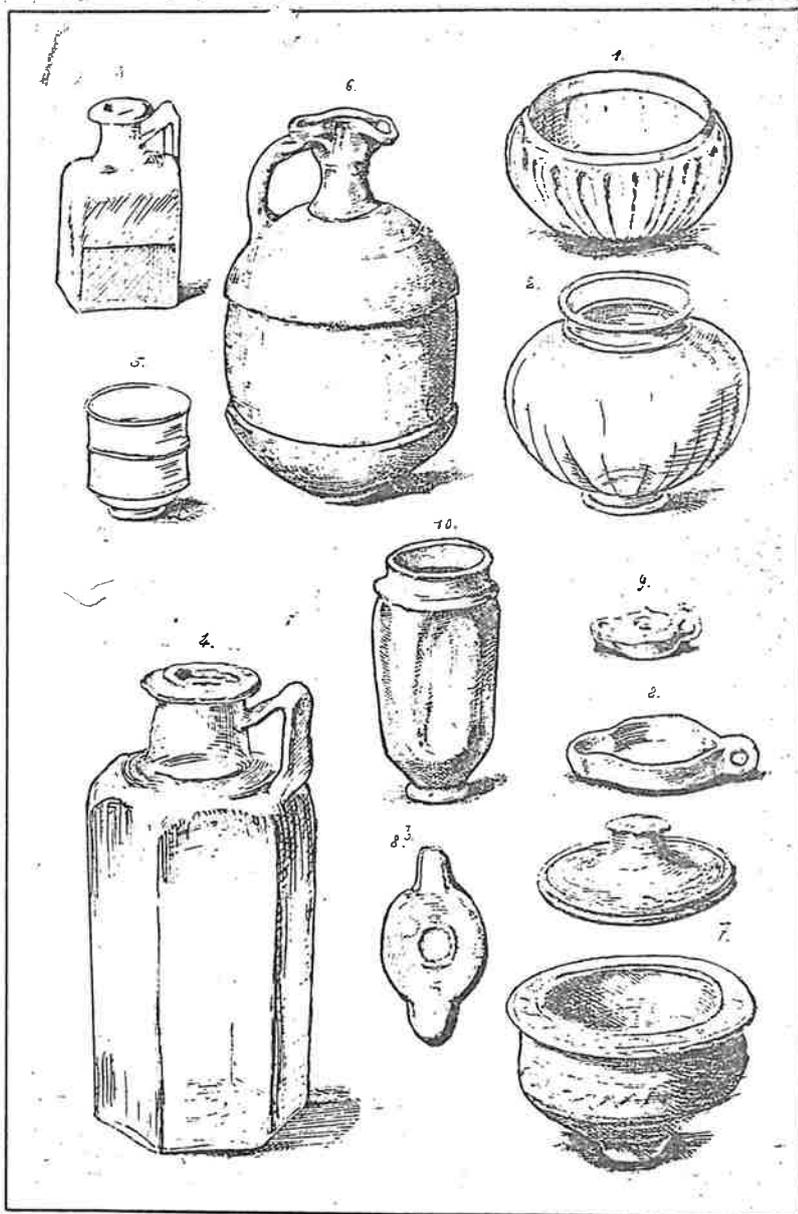
Nous sommes allés sur place et, en prenant le petit chemin à côté de la maison dite "au Moulin à Vent" et en nous dirigeant vers le "Bois Madame" nous avons vu ces débris de pavés, tuiles etc. Puis, en arrivant dans la grande excavation, sur une terre en culture, nous avons découvert des pierres ayant été maçonnées et une vraie carrière de débris de pierres.

On sait que, pour l'alimentation en eau dont elle avait besoin, la villa romaine devait se trouver à proximité d'un cours d'eau (le ruisseau d'Acosse) et aussi à peu de distance d'une voie importante (la grande route de Burdinne à Merdorp → chaussée romaine).

On peut donc supposer avec le Dr Tihon que la villa romaine se trouvait dans cette zone de notre commune. Regrettons que cet endroit, peut-être très riche en vestiges romains, ait été négligé de cette façon par les archéologues.

Objets découverts dans les tombes de Sero

FOUILLES DEL MARMOL EN 1884.

Dessin de M^r Fr. THELEN - artiste - peintre
de Dusseldorf

Chapitre V. MEEFFE A L'EPOQUE FRANQUE.

=====

Frank ou Vrank, qui veut dire brave, désignait ces guerriers dolichocéphales, blonds, impatientes de prendre la relève du monde romain à la veille de l'écroulement de celui-ci.

L'envahissement de nos régions par les Francs se fit en deux épisodes. Les Saliens, établis sur la rive droite du Rhin, s'infiltrèrent les premiers dans l'Empire. Ils y étaient installés, en Flandre, à la fin du IV^e siècle. Les Ripuaires mirent plus de temps à se répandre en Gaule romaine. C'est seulement en 463 qu'ils pénétrèrent dans nos régions et prirent pied dans le Luxembourg, l'Ardenne, le Condroz, la Hesbaye et l'ancien comté de Loos.

On vient de découvrir les traces d'un de leurs établissements en Hesbaye, précisément à Braives. Il s'agit d'un cimetière du VI^e-VII^e siècle dont 66 tombes ont été mises à jour jusqu'à présent.

Vingt-deux de ces tombes ont livré un fort intéressant mobilier funéraire comprenant des armes, épées, coutelas, flèches etc.

Il a été possible, grâce à ces découvertes, de se faire une idée assez exacte du guerrier mort.

Mais, du Franc ou Mérovingien vivant, on sait peu de choses; aucune localité, aucune habitation n'ont été dégagées, étudiées, reportées sur plan.

Au sujet d'une colonie franque à Meeffe, on ne sait rien. On ignore dans quel état se trouve la villa romaine à cette époque, mais le chemin creux datant de l'époque romaine (cfr. Dr Tihon) la relie au village de Hannèche dont le nom est d'origine franque.

De même Crehen et Hannut ne se trouvent qu'à quelques Km. On peut donc en déduire qu'à cette époque Meeffe est toujours habité.

Citons d'autres localités voisines: Blehen, Houtain, Haneffe, Hanret, où l'on retrouve, dans leurs noms, la racine franque "Ham" ou "Han" qui signifie village et correspond à la forme germanique "Heim".

Chapitre VI. MEEFFE SOUS L'ANCIEN REGIME

A. LA PRINCIPAUTE DE LIEGE.

1. Les Normands.

Comme nous l'avons vu, l'époque franque ne nous a guère laissé de traces et aucun renseignement spécifique sur Meeffe ne nous est parvenu.

Le pays eut à subir de nombreuses invasions et des guerres de toutes sortes.

La riche Hesbaye fut à coup sûr durement rançonnée par les différents belligérants.

La première fois que le nom de Meeffe a été cité date, comme on l'a dit, du 8 mars 859.

Le témoignage nous est donné par la lettre de l'évêque Hilmerade d'Amiens à l'évêque Françon de Liège; elle concerne le prêtre Hemfride obligé de fuir devant les Normands en demandant pour lui l'autorisation d'exercer son ministère sacerdotal à "Masfia" (in villa quae vocatur Masfia).

Un auteur du XIIe siècle, Gilles d'Orval, cite l'église de Meeffe parmi les douze abbatialités séculières que les évêques de Liège Etienne, Françon et Richaire établirent en remplacement d'églises détruites par les Normands.

On peut également être certain que ces derniers réduisirent en cendres et pillèrent les localités des environs. Mais qui étaient ces Normands?

Redoutables pirates expulsés de la Scandinavie par des guerres intestines, ils envahirent d'abord l'Angleterre puis se jetèrent sur la France où ils sont restés, en Normandie, et sur notre pays.

En 850, les Vikings brûlèrent Théroouanne, en Flandre, en 851-852, Gand et la vallée de l'Escaut sont brûlés et dévastés, en 859, la vallée de la Somme (où se trouve Amiens) et le Brabant sont assaillis. Puis c'est de nouveau la Flandre et le Brabant (879), le Tournaisis (880) et le Hainaut (882).

Ces régions étant épuisées, ils remontèrent la Meuse en 882 et s'installèrent près de Maastricht.

De là, ils ravagent toute la région, brûlant Maastricht, Liège, Huy, et se répandent dans la riche Hesbaye.

Les ravages et la terreur qu'ils répandirent dans le pays furent tels que l'on ajoutait dans les prières à l'église: "De la fureur des Normands, délivrez-nous, Seigneur".

Le ban de Meeffe faisait-il partie du comté de Moha lorsque les Normands déferlèrent sur le pays hesbignon, détruisant et brûlant tout après avoir emporté ce qui avait de la valeur ?

E. de Marneffe le suppose: "Cette terre fit sans doute un jour partie de celle de Moha; mais il serait difficile de dire si l'église de Liège l'acquiesce des Souverains de Namur ou de ceux de Moha. Toutefois, il est vraisemblable que ce fut de ces derniers.

2. La Principauté de Liège.

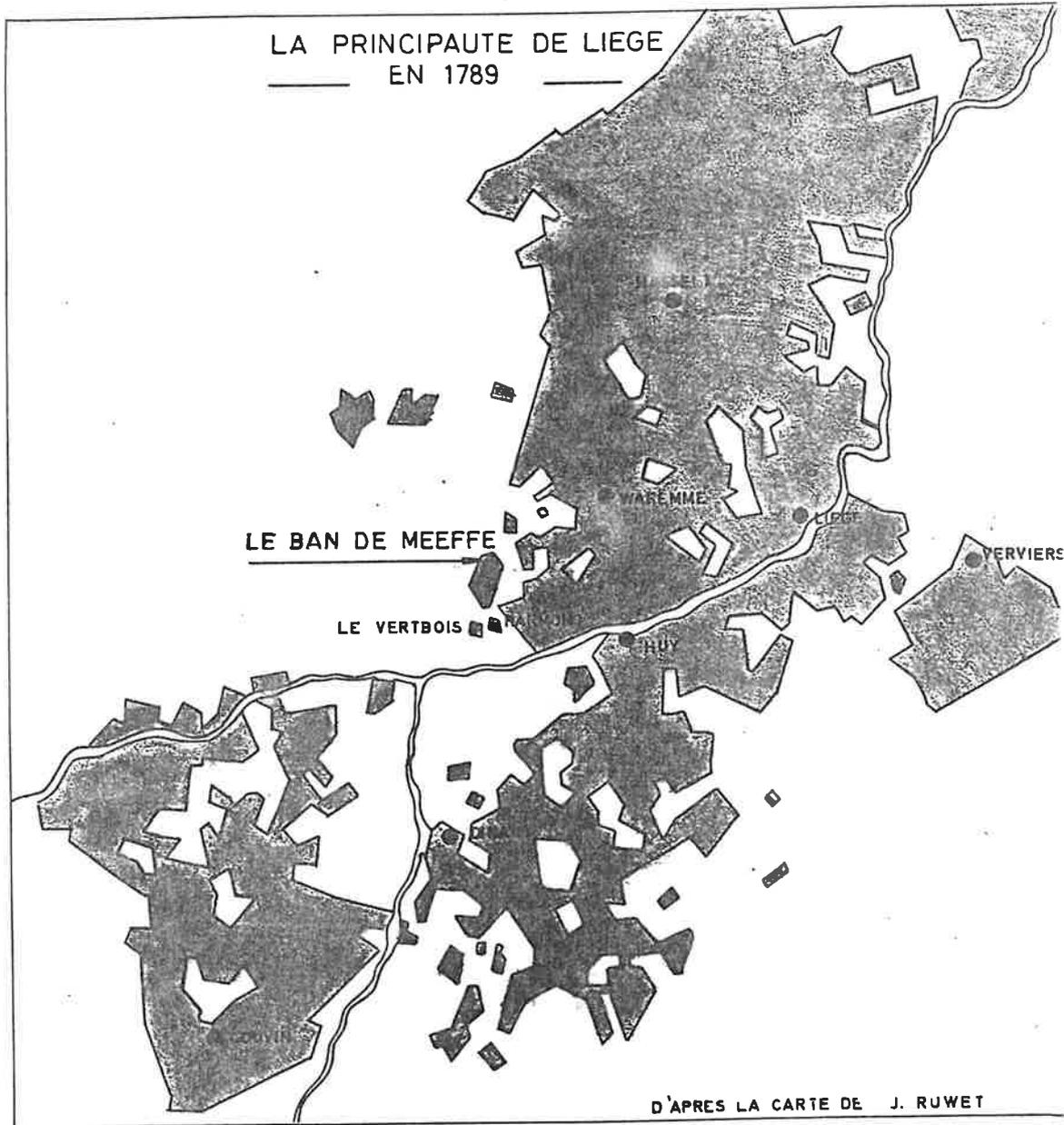
Après Lothaire (855-870), la Lotharingie, d'abord partagée entre la France et la Germanie, est de nouveau réunie en 925 par Henri I, roi d'Allemagne, qui la rattache définitivement à son royaume.

Après les troubles qui remplissent la seconde moitié du IXe siècle et les invasions terribles des pillards normands, le pays était ruiné et sans défense.

Protectrice naturelle des populations, l'aristocratie et ses guerriers se firent céder par les souverains, en échange de leur concours militaire, non seulement des portions du domaine royal mais encore les pouvoirs du gouvernement. Ainsi sont nés les comtés et la Principauté de Liège.

Cet état ecclésiastique, créé à la fin du Xe siècle par les rois d'Allemagne, a prolongé son existence jusqu'en 1794. Gouverné par des évêques que les Empereurs faisaient Princes, il fut, durant le Moyen-Age, le pendant de la Flandre par son organisation politique et par le développement de ses villes.

Les évêques de Tongres résidèrent d'abord dans cette



ville, puis à Maastricht. Peu après la mort tragique de l'évêque (Saint) Lambert en 705, son successeur (Saint) Hubert transféra le siège de l'évêché à Liège.

L'empereur Otton II érigea en fief un immense domaine en faveur de l'évêque Notger (980) faisant de celui-ci un prince vassal immédiat de l'Empire. La Principauté de Liège constituera dès le XIIe siècle un état indépendant de fait, le Prince-Evêque en étant le chef politique.

Les Princes-Evêques pratiquèrent une politique pacifique et de tolérance (charte accordée par Albert de Cuyck en 1196).

C'est en 1149 que l'évêque Henri de Leyen décide de remplacer les chanoines de l'abbaye de St Sévère et de conférer le monastère de Meeffe aux moines bénédictins de St Laurent.

L'histoire de cette abbaye sera pour une grande part celle de Meeffe, depuis le haut Moyen-Age jusqu'à la Révolution Française.

B. LA SEIGNEURIE FONCIERE.

=====

Comme nous le savons déjà, le ban de Meeffe appartenait à la Principauté de Liège.

Les droits souverains de cette Seigneurie furent cédés le 18.11.1619 au Dr Nollens et ensuite à Richard de Henricourt (23.6.1639) premier seigneur de Meeffe et relevèrent désormais de cette famille.

1. L'abbaye de Saint Laurent-Domaine foncier.

En plus de l'abbaye de St Sévère qu'elle venait de recevoir et qui jouissait de la dîme de Seron et de Forville, l'abbaye bénédictine de St Laurent de Liège possédait déjà l'église paroissiale de Meeffe et tous les droits y afférents ainsi que la ferme "Buart sous Meeffe" (Buay) qu'elle avait reçue de l'évêque Réginard (charte du 3 novembre 1034) avec 10 menses (une mense comprenait quelque 12 bonniers).

a- par église, il faut comprendre les revenus de la cure,

la dîme et le droit de nommer le curé.

b- la ferme de l'abbaye (prièrie) comprenait 63 bonniers et 6 verges.

2. Le domaine direct.

Il se subdivisait en terres féodales et en terres censales. De ces biens dont l'usage presque illimité était laissé aux tenanciers (en fait, propriétaires puisqu'ils pouvaient le vendre) l'abbé recevait une redevance déterminée, soit en certaines circonstances particulières (comme pour les biens féodaux) soit régulièrement chaque année comme pour les biens censaux.

a- les biens féodaux (fiefs):

Leur origine remonte à la fin du XI^e siècle. A cette époque, des familles puissantes profitèrent de l'anarchie qui régnait pour usurper une partie du domaine. Le seul droit réel que l'abbé en retirait était le droit de relief qui se percevait exclusivement en cas de changement de tenancier.

b- les biens censaux:

De même que le feudataire, le preneur à cens était maître de la terre concédée; il en avait la "propriété" complète, libre et héréditaire. Si, pour les terres féodales, le Seigneur n'exigeait que le droit de relief, pour les terres censales, il exigeait une redevance annuelle: le cens. L'origine des biens censaux est identique à celle des biens féodaux. L'acquéreur d'un bien censal payait un droit de mutation consistant dans le vingtième denier (ou 5 %) de la valeur du bien (cfr. Pirenne).

3. La mesure de Saint Lambert.

a- mesures linéaires:

- pied de St Lambert: 0,291778 m. (se subdivise en 10 pouces ou 100 lignes ou 1000 points.
- toise = 6 pieds = 1,75 m.
- verge = 16 pieds = 4,668448 m.
- bonnier = 20 verges = 93,369 m.

b- mesures de superficie:

- pied(carré) = $0,291778 \text{ m.} \times 0,291778 = 0,085135 \text{ m}^2$
- verge petite = 256 pieds = $21,7945 \text{ m}^2$
- verge grande = 20 verges petites = $21,7945 \text{ m}^2 \times 20 =$
4 a. 35 ca. 8907.
- journal = 5 verges grandes ou 100 petites = 21 a.79 ca.45
- bonnier = 4 journaux = 87 a. 17 ca. 814
- tiercé journal = $1/3$ bonnier = 29 a. 06 ca.

Le bonnier, et surtout la verge (4 a.36 ca.) sont encore très employés comme mesure de superficie en agriculture et en langage professionnel. La plupart des rendements en petite et moyenne cultures se calculent encore par rapport à ces mesures (surtout la verge).

c- mesures de capacité:

L'unité était le muid qui pesait 205 Kgs 800 gr. pour les matières sèches. Le muid se subdivisait en 8 setiers et en 12 douzains..
Le setier valait 30 litres 71 et le douzain 20 litres 50.
Le setier pesait 25 Kgs 700 et le douzain 17 Kgs 150.
Il valait 4 quartes; 1 quarte = 4 poignantes.
La raisière valait 70 l. 14.
La livre.
L'once = 16ème partie de la livre.
Le gros = 8ème partie de l'once.

C. LE BAN DE MEEFFE.

=====

Le terme ban (d'où banal et banalités) a évidemment une étymologie germanique. La forme originale du bas-allemand ou du flamand semble avoir été "bant" : Brackbant (Brabant), Teisterbant (région hollandaise) etc.

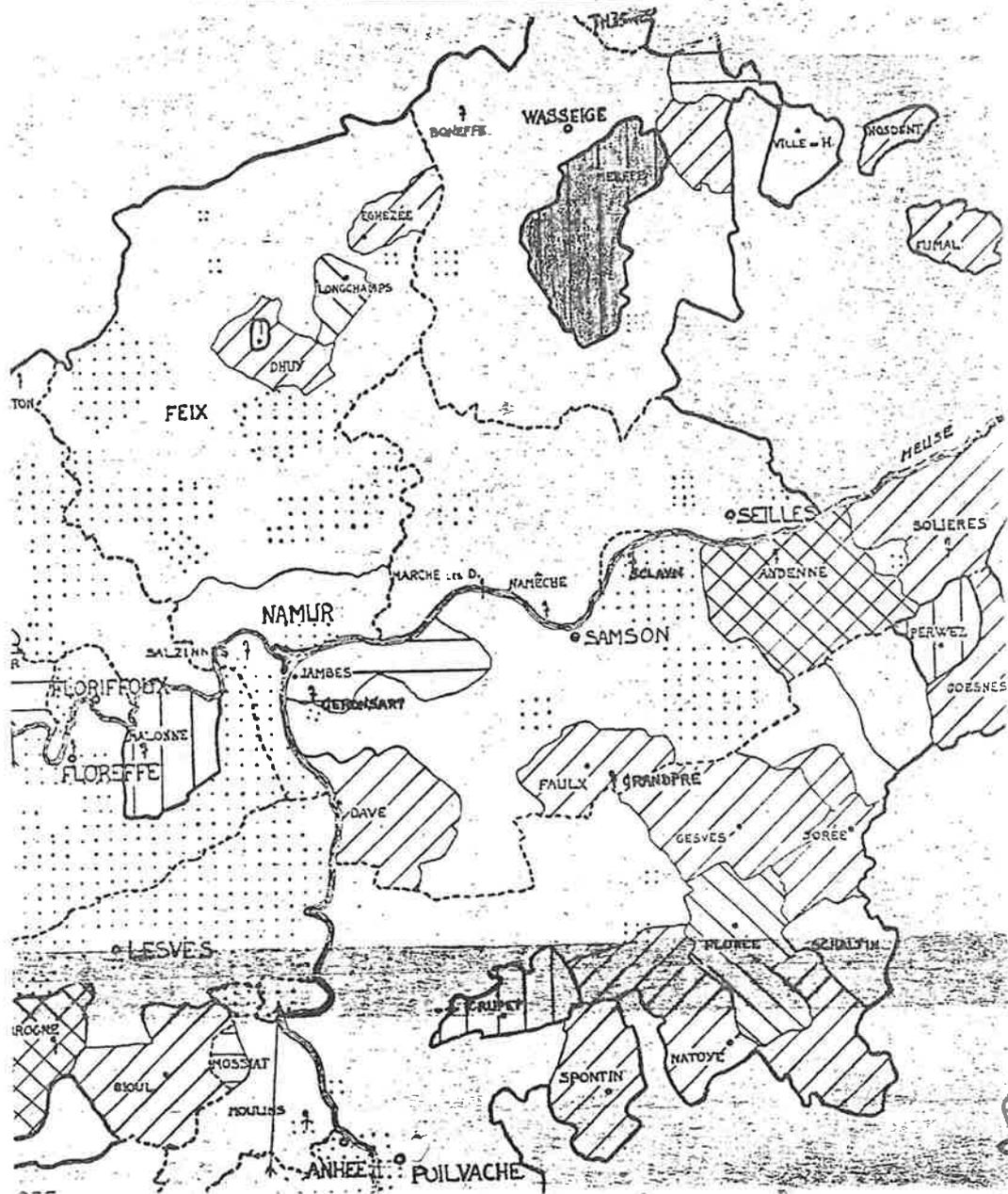
Le ban pouvait comprendre un territoire étendu, une province; comme on le verra plus loin, le terme ban servait aussi à désigner un district de moindre importance: un village, une seigneurie, une paroisse. C'est même pour signifier de petites étendues que le mot s'est conservé et qu'il a été d'un usage plus fréquent.

Le ban c'est non seulement un territoire mais aussi les habitants de celui-ci.

Lorsque dans les villages ou les paroisses il y avait une réunion publique, la cloche banale convoquait le ban, c'est-à-dire tous les bourgeois ou paroissiens de cette assemblée.

Banal, dans le langage féodal, qualifiait tout ce qui était commun au ban, à l'usage de ses habitants: four, moulin, brasserie, etc; (cfr. Clyssen)

CARTE POLITIQUE DE NAMUR EN
1357
Enclave du ban de Meeffe



On ignore à quand remonte l'origine du ban de Meeffe, mais on le cite en 1149 et il subsistera jusqu'en 1794 (Révolution Française[es]et l'annexion de la Belgique).

La Seigneurie du ban de Meeffe consistait en deux paroisses: celle de Meeffe et celle de Forville.

La paroisse de Meeffe ne comprenait que le dit village de Meeffe et deux censes détachées: la cense de Buay et celle de Vert Bois.

La paroisse de Forville comprenait trois villages: Forville, Seron et Seressia et, en plus, deux censes détachées des dits villages: Thiribut et Gosgnée.

Ensemble, toutes les parties comprenaient environ trois mille cinq cents bonniers, tant en terres labourables, prairies qu'en bois, le tout traversé par trois ruisseaux poissonneux.

Le Seigneur a le droit de pêche et de chasse; il a également celui d'établir la justice. Il a en outre ce que l'on appelle "les pots d'aforage" qui consiste en deux pots de Hoegarde par pièce débitée chez les cabaretiers dans toute la juridiction.

D. LE PERRON.

=====

Emblème des libertés communales, le ban de Meeffe avait son perron.

Il était constitué de trois marches, une colonne, une pomme de pin, ou plutôt un renflement, surmontée d'une croix. Mais avant d'être l'emblème des libertés communales, le perron fut celui du pouvoir du Prince-Evêque représenté par ses échevins, comme à Namur.

Sans doute il constitua le centre du territoire de la franchise et celui-ci, comme le conjecture très heureusement G. Kurth, a dû être l'ancien domaine franc donné à l'évêque de Liège.

Lorsque les Francs eurent divisé nos régions en "pagi" et qu'à la tête de ceux-ci furent placés des comtes, tous les pouvoirs leur furent dévolus, particulièrement celui de rendre la justice.

Dans les assemblées populaires où le comte, ou son remplaçant, se rendait, il devait voir et être vu, siéger par conséquent sur un lieu élevé.

LE SCEL ECHEVINAL



Un perron accosté de deux étoiles.

Légende : S. VILICISSCABINOR DE ME. (Arch. Etat. Liege
Abbaye de val Notre Dame, charte du 16 mars 1311)



A la même charte était appendu le sceau de la cour de « Saint Syvoir » au même lieu, mais il a disparu.

Abbaye de Saint Jacques, Chartes des 8 décembre 1310, 1^{er} juin 1335, 20 janvier 1455.

— Greffe, années 1378, 1401, 1415.

— Chartes de la ville de LEAU, année 1415 (Ar.G.R.)

13^e S. Le scel échevinal est déjà mentionné dans une charte du 1^{er} nov. 1271. (Abbaye d'Alne, cartulaire, fol. 247)

Les marches d'un perron représentaient bien ces mégolithes dont parle G. Kurth.

La colonne symbolisait-elle le chef du pagus qui semblait présider les assemblées, y rendre la justice et promulguer les lois ?

Une charte de 1311, du val Notre Dame, près de Huy, nous montre le sceau du Meyeur de la Cour de Meeffe; il figure le perron avec la mention "Sigillum Villici Meeffensis".

E. FONCTIONS JUDICIAIRES.

=====

Le pays de Liège était divisé en baillages, prévotés, bans et drossarderies.

Il ne comut qu'un district qualifié de maréchaussée, à savoir le ban de Meeffe, possession directe de la Manse épiscopale, enclavée dans le comté de Namur; il comprenait les villages de Meeffe, Forville, Seron, Seressia, Hemptinne, Acosse et Montegney avec la maison et "cherwage" de Thiribu.

On ne trouve guère, d'ailleurs, la dénomination de maréchal attribuée aux baillis de Meeffe que dans les commissions ou lettres-patentes délivrées par les Princes-Evêques aux XVe et XVIe siècles (l'épitaphe de Hubin de Hosden, mort en 1432, lui donne le titre de Maréchal de Meeffe - cfr. Naveau, Epitaphes, n° 167).

Prérogatives des Maréchaux:

Les prérogatives et privilèges accordés aux maréchaux des divers pays présentent la plus grande analogie; ils avaient, en temps de guerre, le droit d'arsin et le rachat de ce droit: une partie du produit des rançons et du bétail pris sur l'ennemi, une portion du butin, etc.; c'était là le casuel attribué à la fonction, en plus des avantages qu'il recevait de son maître.

Les prérogatives judiciaires dévolues aux maréchaux dans les camps et à la guerre s'étendirent insensiblement à des causes n'ayant aucun caractère guerrier. Le maréchal nous apparaît au XIIIe siècle comme l'exécuteur des actes de haute justice de l'évêque, remplissant la plupart des charges relevant dans d'autres pays du souverain bailli.

De par son autorité suprême, l'évêque avait le droit de feu et de chasse, c'est-à-dire la faculté d'incen-

dier la maison des homicides et de poursuivre, sans jugement préalable, le châtement des criminels; ce droit, il en confiait l'exécution soit à son maréchal, soit à ses baillis.

Un exemple de l'intervention du maréchal nous est donné peu après 1278 (Poncelet pp.55-57: La Guerre dite de la Vache). Les habitants de Meeffe louent à Jean Hambrenéal, sujet namurois, la foresterie des bois de l'évêque et révoquent, avant l'expiration du terme, le contrat fait à ce sujet; Hambrenéal va se plaindre au Maréchal qui charge le bailli de Moha et Jean de la Malaise de faire une enquête sur les mérites de la cause.

F. LE BLASON.

=====

"L'Iestrier dou pays"

Le bulletin du Vieux Liège (n° 191-t. XIV-oct.déc.1975) nous rapporte qu'au sud du pays des bandes (secteur axé sur l'Yerne et le cours supérieur du Geer) une autre formation caractérise le bassin de la Meuhaigne: celle des étriers, brisures diverses de l'écu de Hosden.

La Seigneurie de Hosden, sur la Meuhaigne, au nord de Fallais, aujourd'hui englobée dans la commune de Latinne (Braives en 1977) portait de gueules aux trois étriers d'argent.

La brisure la plus courante en sera d'un franc quartier ou d'un canton, brisure inspirée sans doute par l'ancien comté de Moha qui portait d'argent au franc quartier de gueules.

On rencontre cette première brisure à Hemptinne, notamment: d'un franc quartier d'argent chargé d'une rose quintefeuille de gueules, et à Acosse: un écu de sable aux deux étriers d'argent et brisé d'un franc quartier d'hermine.

Latinne, Chantraine (Warnant), Burdinne sont également de cette brisure. Marneffe transformera ses armes au cours des années.

De secondes brisures procèdent des premières: Meeffe d'argent à deux roses de gueules au franc quartier du même chargé d'un étrier d'argent est l'exacte inver-

sion d'Hemptinne.

Une troisième génération de brisures apparaît avec les Noirons d'Avennes.

En quittant le bassin de la Mehaigne, on trouve encore quelques brisures d'un franc quartier, comme à Linsmeau. Des maisons originaires de la Principauté de Liège ont porté l'écu aux trois étriers, comme "de Ryckman de Betz" , "de la Rice" etc. En Ardenne, Noirfontaine portera de sable aux trois étriers d'argent. Mais à Waleffes, Strée et Rixensart se maintient intact l'écu des Hosden. Que toutes ces armes soient bien les dérivées de celles des Hosden, la preuve en est apportée par les plus éloignées: les Rixensart.

L'Armorial de 1363 enlève le dernier doute en précisant le cri des Rixensart: "Housedam (Hosden) et tout l'iestrier dou pays".

Hosden est-il l'estoc originaire d'où sont issus les lignages qui en portent les brisures? Ou bien Hosden, qui fut longtemps châtelain de Moha, jouissait-il d'un prestige tel que les voisins et alliés ont marqué en leurs armes cette allégeance?

Quoi qu'il en soit, la position des unités sur la carte donne tout son sens à l'héraldique: mise en place par la noblesse dont la vraie profession est celle de gendarme à cheval, d'une organisation permanente de police ou de milice, laquelle ne correspond à aucune division politique connue: Principauté de Liège, Duché de Brabant, Comté de Namur.

La chaîne féodale est formée de maillons personnels sans référence aux institutions politiques et résolument réfractaires aux nationalismes étriqués.

Le principe générateur de la féodalité est d'indépendance et de souveraineté individuelles.

Au plus fort des longues guerres d'Awans et de Waroux (1290-1335) pendant que l'évêque Adolphe de la Marck assiège Bouvignes, le comte de Namur, Jean de Dampierre, cherche à créer une diversion en Hesbaye et il lance l'attaque le 3 août 1321. "En Hesbain y ray si feray teille doleur que ons en parlerat milh an ains chi après" s'était écrié le comte de Namur.

Héron surprise est brûlée, Lamontzée se défend fort bien. L'ost hesbignon se rassemble à Latinne et fait mouvement vers Lamontzée, Burdinne et Marneffe où Flamands et Namurois sont mis en déroute.

Saumary reparlera de cette bataille "auprès de Burdinne" où furent défaits six mille hommes et cinq cents gendarmes flamands.

Aux noms des barons qui furent "al dit estour" nous verrons en face des lions de sable se déployer tout l'armorial de Hesbaye.

Les étriers: Lamontzée, Johan Mangoule de Latinne, Arnoul de Marneffe, ses quatre fils et son gendre, son frère aîné et son cousin. "Et quand l'estour fut passée, si vinrent cheaux de Meffé (Meeffe), si s'en ralèrent tout ensi qu'ilh estoient venus".

Pour le combattant, au cours de la mêlée, le blason et ses figures étaient d'importance capitale. Bien que dissimulé sous le heaume et impossible à reconnaître "nus n'osait estre coars, partant que on ne connoissoit les bons et les mauvais à leurs blasons".

Motif d'exaltation et d'orgueil, nécessité tactique, dès le moment où amis et ennemis ne sont plus reconnaissables (toute bataille était précédée des "montres" ou revue des troupes pour "monstrer" les armes qui allaient combattre) le blason était obligation autant qu'ostentation et l'héraldique s'avérait la plus dure, la plus astucieuse méthode pour tenir et reconnaître les gens au combat.

G. LES INSTITUTIONS CIVILES ET POLITIQUES AU XVII^e SIECLE.

===== :====

1. Organisation.

Notger s'était réservé, ainsi qu'à ses successeurs, le premier tiers des biens de l'église de Liège afin de subvenir non seulement à l'entretien du prince et de sa cour mais aussi pourvoir à toute l'administration seigneuriale du pays de Liège.

Ces biens formèrent la mense épiscopale.

En somme, d'origine ecclésiastique, ces biens formaient le domaine public d'une principauté dont le chef temporel était un évêque.

Les biens fonds, territoires cultivés ou non, forêts, landes etc. qui composaient ce domaine ou mense ecclésiastique étaient parfois appelés du terme de patri-
moine de Saint Lambert.

Les revenus de la mense épiscopale étaient le produit de certains tonlieux, les arrérages de rentes constituées en nature de grains, de denrées ou d'argent, les revenus de rendages ou de location par stuit de certains immeubles, les successions, les revenus provenant de la mine, des carrières etc., l'exploitation des forêts, chasse, pêche, prises d'eau pour actionner les moulins et parfois des droits sur certains produits industriels. Le nombre de céaries ou baillages était assez considérable et on les divisait en cinq districts.

Meeffe faisait partie du quartier Huy-Condroz-Moha.

Voici, d'après les comptes généraux de ce district, les recettes et dépenses des céaries en 1586-1587; les chiffres sont en florins du Brabant.

	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>
Céarie de Huy-1762-19-11		
Céarie de Moha-1659-8-11	3322.7.12	3823.17.8
Céarie de Wanze et Elermont	696.15.13	538.17.6
Céarie de Havelange	969.17.3	944.12.10
Céarie de Ouffret	993.19.3	1218.19.3
Céarie de Ciney	867.15	867.15
Céarie de Fronville	176.2.14	174.16.10
Céarie de Meeffe	608.13.2	162.9.2
Recettes-divers	89	
	<u>7724.10.7</u>	<u>7635.10.7</u>

La mense épiscopale n'était pas seule à posséder des biens de l'église de Liège. Notger en avait donné un tiers au "Monasteria" ou collège ecclésiastique et un tiers à la Cathédrale.

Les trois patrimoines (mense épiscopale, monasteria et cathédrale) étaient nettement distinct quant à leur organisation et administration ainsi qu'à l'emploi de leur revenu, mais le chapitre cathédrale, sous prétexte qu'il était tréfoncier du pays et coseigneur, se disait propriétaire de tous les biens: aussi bien ceux de la

mense que ceux qui servaient de capital aux chapitres cathédrale et collégiaux qui étaient propriété de l'Etat liégeois représentant l'église de Liège.

La conséquence juridique logique de cette situation politique arriva à la fin du XVIIIe siècle après la conquête française: les biens de l'église furent vendus. Les biens se trouvant sur le territoire de Meeffe n'échappèrent pas à la règle; ils furent confisqués et vendus en vente publique (voir chapitre VII-Meeffe sous le Nouveau Régime-Vente des biens du clergé-1797-1810).

2. Les Châtelains (les de Hemricourt)

La Seigneurie du ban de Meeffe était d'institution relativement récente (1639).

Comme beaucoup d'autres, elle naquit du besoin d'argent qui assaillait le Prince Evêque.

Le ban de Meeffe dont relevaient les villages de Meeffe, Seron, Seressia et Forville, fut donné en engagère au Dr Nollens en 1619.

La somme garantie ayant été remboursée, elle fut de nouveau engagée à Richard de Hemricourt en 1639 pour la somme de 6.000- florins brabant.

Les droits seigneuriaux que le Prince Evêque détenait dans notre commune depuis six siècles passèrent au châtelain.

C'est à lui qu'incomba la mission de nommer le mayeur, les échevins, le sergent et le greffier ainsi que de tenir les livres censaux, source de revenus importants.

La famille de Hemricourt.

Les Hemricourt étaient une famille connue de la Principauté de Liège, comme certaines de leurs familles alliées: les Corswarem et les La Marck, entre autres.

Selon la généalogie qu'en a donnée Goetals (1), la branche Hemricourt-Ramiouille est très ancienne et remonte au moins au XIIIe siècle. Le premier membre de la famille qui apparaît dans l'histoire de Meeffe (de son ban) est Jean de Hemricourt.

(1) Dictionnaire généalogique et héraldique des familles nobles du Royaume. T.II - pages 741 à 758.

Son épitaphe nous apprend qu'il est mort en 1611 et qu'il avait été capitaine des cuirassiers au service de l'Empereur (1). Vers la fin de sa vie, il fut aussi maire du ban de Meeffe (2).

Il semble n'avoir été titulaire d'aucune seigneurie. Jean de Hemricourt n'a pas laissé de papiers personnels, mais, s'il convient de parler de lui, c'est que son mariage avec Marie Nollens (fille du Dr Nollens, riche échevin liégeois) a contribué assez largement à asseoir la fortune de ses descendants.

Cette alliance valut en effet aux Hemricourt non seulement la Seigneurie des Waleffes-Saint Georges, mais des biens importants, notamment à Seron et à Gochenée (les censes). Enfin, l'alliance avec les Nollens fit aussi des Hemricourt les héritiers de la famille Lonchain; c'est ce qui leur apporta, semble-t-il, la Seigneurie de Seron (3).

Richard I de Hemricourt, fils et héritier de Jean de Hemricourt et de Marie Nollens n'a exercé, semble-t-il, aucune charge que ce soit. Par contre, il a poursuivi à l'égard de son patrimoine la sage gestion de ses parents. Propriétaire de divers biens fonds à Meeffe et à Seron, il devint seigneur du ban de Meeffe en 1639, comme on l'a vu plus haut.

Le ban de Meeffe entra ainsi dans le patrimoine des Hemricourt et y demeura jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

Un souci majeur de Richard I fut ce qu'il appelle lui-même dans son testament "la splendeur de notre maison et famille". Pour préserver sa maison et sa fortune, il institua un fideicommiss du ban de Meeffe et le légua à son second fils (4) Richard II de Hemricourt.

(1) L. Naveau - Analyse du recueil des épitaphes - Liège 1899 - 80.

(2) Archives de l'Etat - Echevinage de Meeffe.

(3) Un acte du 13.12.1583 mentionne Henri de Lonchain, Seigneur de Seron.

(4) Son fils aîné, Guillaume, était mort en 1668.

Le fideicommiss subsista jusqu'au début du XIXe siècle; il fut aboli par la Révolution Française. Ses derniers détenteurs furent Denis-Barthold de Hemricourt et son épouse Albertine Van Rosomme. A la mort de cette dernière, la gestion des biens tombant sous le fideicommiss revenait, en principe, à Walther-Amour de Hemricourt. Mais les autres héritiers désiraient obtenir le partage des biens plutôt que de se contenter d'une rente. Un procès s'ouvrit, mais Walther-Amour étant décédé avant la clôture de ce procès, les biens furent partagés de l'avis unanime des Héritiers.

Pour résumer la situation matérielle de la famille, on peut dire que le XVIIe siècle avait été une période faste, tandis que le XVIIIe siècle fut une époque au cours de laquelle la fortune s'effrita. (1)

La famille de Hemricourt avait connu des difficultés pour se faire admettre par l'Etat noble à cause de l'ascendance bourgeoise de Richard I par sa mère Marie Nollens. Richard II semble avoir été admis et le 6 novembre 1728 le Prince-Evêque ordonna à l'Etat noble de procéder à l'installation de Richard III de Hemricourt.

En 1745, Claude et Conrad-Ferdinand de Hemricourt, frère et fils de Richard III, reçurent le titre de Comte de Hemricourt^{et} du Saint Empire (Goetals-op-cit-p.754).

(1) (1743-Le Seigneur doit payer les droits fonciers:
sur son château pour 125 bonniers
sur la ferme de Seressia pour 141 bonniers
sur la ferme Béamin pour 3 bonniers.)

3. La famille Libioul (2)

Vers 1760, les Libioul détenaient plusieurs biens dans le ban de Meeffe. Quelque cinquante ans plus tard, en 1806, l'un des membres de la famille, Dieudonné Libioulle, épousa Angélique de Hemricourt, fille de Denis Barthold, dernier seigneur du ban de Meeffe.

Dieudonné Libioulle devint maire de la nouvelle commune de Forville. Son mariage lui assura une position matérielle plus confortable, surtout à la suite du partage des biens tombant sous le fideicommiss de Seron. Les Libioulle reçurent notamment le château de Seron.

(2) La maison natale de cette branche des Libioulle était située rue de Rone (jardin Oudaert). La propriété (1 ha 13) s'étendait jusqu'à la petite Rhée. Après le partage en 1837, Charles, un des héritiers, fit construire (maison Leon DEPAS)

Rigaut d'HEMERICOURT
(Seigneur d'Otrange)
Marie de BIERSET

Arthur NOLLENS
(Echevin de Liège)
fils de Josselette de
LONCHINS

Jean de HEMERICOURT
...-1611
Capitaine de Cuiras-
siers. Maire du Ban de
Meeffe en 1610

Marie NOLLENS
...-...
Héritière de Seron

Richard I de HEMERICOURT
... - 1675
Marie-Elisabeth de ROYER
... - ...
Seigneur de Seron

Anne-Françoise
épouse Baron de
Zegraedt, Bailli
de Hesbaye.

Guillaume-Lothaire
...-1667
Capitaine au ser-
vice du Roi d'Es-
pagne.

Marie-Thérèse
...-...

Richard II
baptisé le
27.6.1639 à
Forville
1631-1713
Cath. Mad. de
Bincken
...-1723

Richard III Ferd.
... - ...
Marie Jeanne de
Haxhe
... - ...
Seign. de Ramioulle

Florence
...-1762

Claude Jean Jos.
... - 1752
Seigneur de Se-
ron et de For-
ville.

Françoise
...-...
Edmond de
Fléron.

Conrad Richard Ferd.
... - ...
1. Madel. de Charneux de Messincourt
... - ...
2. Barbe de SLUSE
... - ...
Seigneur de Seron

Berthold
...-...

Denis Berthold
1737-1793
Albertine van ROSSUM
...-1817
dernier seign. de Seron

Claude Florent
...-...
Géraldine de HORION
...-...

Berthold François
...- 1820
Chanvine tréfoncier
de la cathédrale de
Liège

Berthold D.Cl.
1763-1812

Walter Amour
...-1820

Arth. Dieudonné
1771-...
Marie-Agnès BAC-
QUELAINE
...-...

Angélique
1773-1836
Dieudonné LI-
BIOULLE
1779-1841

Constance Jos.
...-1818
Michel BACQUELAINE
...-...

Henri Richard
...-1812

4. Le château de Seron.

Le Château fut construit par la famille de Hemricourt de Ramioul qui l'occupa de 1633 (environ) jusqu'à la Révolution Française.

C'est le type de manoir de plaisance construit par un gentilhomme de vieille souche.

Voici la description qu'en donne Saumery (Les délices du Païs de Liège-T.IV-1744). Il décrit le cadre enchanteur dans lequel est construit le château, puis cite :

"C'est dans cet agréable lieu qu'est situé le château de Seron, siège de la Seigneurie du village du même nom et depuis quelques années de celui de Meeffe, qui sont l'un et l'autre dépendans du païs de Liège. C'est un vaste bâtiment environné d'un large fossé à fonds de cuve qu'on traverse sur un pont-levis qui donne l'accès à un gros donjon, flanqué de quatre tours et renfermant une grande cour carrée que bordent divers apentis soutenus par des colonnes de pierre. Le jardin est au dehors, séparé de la première entrée seulement par l'avenue; il consiste en un grand potager rempli d'arbres à fruit et terminé par une allée de charmille.

Le village de Meeffe, quoique médiocrement peuplé, peut passer pour un des plus beaux et des plus opulents de ce canton, contenant plusieurs belles fermes, deux desquelles appartiennent à l'Abaye de Saint Laurent de Liège. L'une des deux étoit autrefois un prieuré dépendant de cette abaye, qui le possède depuis plus de six siècles.

Quelque brillant que soit l'état de ce lieu, il a été infiniment plus florissant; et l'on peut dire que ce qu'on y voit aujourd'hui n'est qu'une faible partie de lui-même, qui a échappé aux ravages de guerres auxquels il est exposé par sa situation au milieu d'un "païs" qui a souvent été l'ennemi de celui de Liège.

Le château de Seron appartient à un gentilhomme de la famille de Hemricourt." (Fin de citation de 1744)

Dénombrement des terres labourables qui se repren-
nent au ban de Meeffe:

Monsieur de Seron	116	bonniers
le même pour terres Gillet	6	"
Botron de Seron	3½	"
Mr de Seron, cense Bearin	3	"
Cense de Seressia	141	"
Cense de Thiribu	150	"
Cense de Gosnée	66	"
Cense d'Outremont à Forville	75	"

Cense Beamin à Seron	24	bonniers	
Granville	4	'	
Hennard	2	'	5 verges
Le même:terre de ?	6	'	
Cense Beanin	10	'	
Hubert eschamps	15	'	
le même	6	'	
Divers locataires	environ	35	'

Après une période faste au XVII^e siècle, la fortune de la famille Hemricourt s'était effritée au XVIII^e siècle, comme il a déjà été dit.

Après avoir traversé la dure époque française et la suppression du fidéicommissaires voici quelle était la situation au XIX^e siècle:

La succession Libioulle, en 1866, se chiffrait pour moitié à environ 60.000-francs de l'époque (valeur globale des biens: environ 120.000- frs).

L'ensemble des biens comprenait; bâtiment d'habitation et dépendances totales de 18 Ha 20 a 48 Ca.

5. La Cure.

a-Notre paroisse. Elle a toujours fait partie du diocèse de Liège qui, primitivement portait le nom de diocèse de Tongres.

Sa circonscription était vaste et correspondait probablement avec la circonscription civile de la Tongrie (civitas Tungurum), subdivision de la "Germania Secunda". Ce diocèse fut partagé en huit archidiaconés avant le IX^e siècle. (Meeffe dépendait de l'archidiaconé de Condroz) (I) L'archidiaconé était lui-même divisé en conciles ou doyennés, parmi lesquels figurait le doyenné de Hanret englobant une quarantaine d'églises dont celle de Meeffe.

b-L'église de Meeffe. De temps immémorial, il existe une église à Meeffe. L'église actuelle est dédiée à "L'Assomption de la Sainte Vierge".

Consacrée en 1868, l'anniversaire de la dédicace a lieu en octobre.

Les églises primitives étaient dédiées à Notre-Dame

(I) Les rapports des visites Archidiaconales de Condroz (1698-1781) donnent des précisions intéressantes sur notre paroisse à cette époque.

Notre église était (voir note I) une "integrae chapelle". Pour bien comprendre ce terme, disons que pour une quar- te chapelle le curé payait à son évêque, en certaines circonstances, une somme d'argent déterminée. Les égli- ses dont les curés payaient toute la rétribution s'ap- pelaient "integrae" (Thisnes, par exemple). Celles dont les titulaires ne payaient que la moitié s'appelaient "mediae" (Merdorp) et celles dont ils ne payaient que le quart, "quartae capellae" (Hannut et Wasseiges). La désignation des prêtres et l'organisation du culte incombaient au chapitre de la collégiale St Paul à Liège; il était le collateur de notre paroisse et, en retour, le décimateur.

Voici, d'après G. Simenon, les résultats des examens pour l'admission à la cure de Meeffe (folio 43) :

"Au concours pour l'église paroissiale de Meeffe (Mefwe) se présentent: 1. Magister Johannes Regius, de Momalle, prêtre depuis 10 mois, ancien professeur au séminaire de Saint Trond, d'une probité de vie et d'une érudition notables. 2. Magister Erasmus Bartoldi, bachelier en théologie, âgé de 26 ans, ancien profes- seur de rhétorique et de dialectique à la pédagogie de Lis, homme de grandes qualités. 3. Magister Johannes Fibus, prêtre depuis deux ans et demi, curé à Fize, de talents ordinaires. 4. Johannes Mohius, de Ronchamps (Beaussaint), prêtre depuis 5 ans, curé à Fumal dans le diocèse de Namur pendant 3 ans, puis chapelain du Seigneur de la Chapelle. 5. Magister Pontianus Bara, de Villance, promu à Cologne depuis 3 ans, pendant les- quels il a servi le révérendissime suffragant. 6. Ma- gister Arnoldus Martini de Bovenistier, promu depuis 3 ans à Louvain et classé alors 8me dans la première ligne, ayant étudié pendant deux ans le droit canon et la Théologie, puis ayant passé l'autre année dans la paroisse St Séverin à Liège, âgé de 24 ans, homme de grand avenir. 7. Johannes Michaelis de Leval, prêtre depuis 2 ans pendant lesquels il a assisté Guillaume Goffart, curé de Hamois.

(Note I). Le pasteur de Meeffe percevait aussi l'inté- gralité des dîmes d'Acosse et de Waret l'Evêque.

"De tous ceux-ci, les suffrages unanimes des examinateurs désignent comme le plus apte Erasmus Bartoldi. Celui-ci s'engage à résider personnellement dans sa paroisse à partir de la fête de Saint Jean, 18 novembre 1599."

Notre église fut confiée aux desservants suivants:

24.7.1325 - Jacques de Metz
 1421-Jacques de Meeffe
 1428-Godefroid de Limalia, recteur des écoles
 1524-Balduin de Wingues
 1599 à 1603-Erasmus Bartoldi
 1609 à 1612-Johannes Richaldi
 Avril 1621-Francisus Bouvier } Il s'agit probablement du même.
 1640-1650-François Bonivyer }
 1.2.1651-Roberto Masson (fac. des arts univ. Louvain)
 1678 à 1686-Jean Halet -1697 Gérard Mouton (bénéficiaire)
 1686 à 1699-André Durrieux (Jean Demarche, vicaire, 1689)
 1700 à 1702-François Lesuisse -Perpete Rollin (rector)
 1702 à 1706-André Mangon
 1706 à 1741 (29 mai)-L. Huberty -1714 François Rouxhaert (bén.)
 1741 à 1742-L. Léonard (curé coadjuteur)-Mart. Gadisseur (bénéficiaire)
 1742 à 1754-J. J. Lembor (bachelier UCL, notaire apostol., chan.)
 1753 à 1776-Nicolas Idoule (vicaire) S. Verborgh (curé)
 1759 à 1775-J. François Boccar (bénéficiaire) jusqu'en 1897
 1774-Philippart (vicaire)
 1775-Gelroux (vicaire) (1)
 1777 à 1797-J. G. Albert
 1797 à 1810- ? d'après registre des défunts, on a de 1802 à
 1810 (23 févr.) P. Robert Joannes
 1810 à 1813-Ignace Ponsard
 1813 à 1822-M. J. Dethier (curé de Meeffe et de Hemptinne)
 1822 à 1834-Jean Martin Blaise (sa photo à Wasseiges-curé
 de Meeffe et de Hemptinne, ensuite de Wasseiges)
 Note: la paroisse de Hemptinne a été démembrée
 de celle de Meeffe par l'évêque de Liège avant
 1842, date à laquelle Hemptinne a été rattaché
 au diocèse de Namur par décret du pape Grégoire
 XVI du 18 mai 1842; il a été érigé civile-
 ment en succursale par A.R. du 20 août 1838.
 1834 à 1856-F. Bronfort (curé de Meeffe)
 1856 à 1868-N. Rulot (nommé ensuite doyen de Couthuin)
 1868 à 1873-Martin Brönnkart (nommé ensuite doyen de Nandrin)
 1873 à 1879-Antoine-Joseph Laurent
 1879 à 1884-Corneille Polet
 1884 à 1898-J. Albert
 1898 à 1917-Jacques Grosjean
 1917 à 1943-Jean Rappe
 1943 à 1982-François Hougardy
 1982 - Jean Palmers

c-Ressources de la cure. Le curé desservant la paroisse jouissait d'un presbytère, d'un douaire, de la dîme (tout au moins d'une portion congrue), de rentes, du casuel, de droits pastoraux, de privilèges fiscaux;
 Nous pensons que l'emplacement du presbytère a toujours

(1) Malade en 1795, il est aidé par le P. Floribertus (capucin) et Wesmael.

dû se trouver aux environs de l'emplacement actuel. Une construction proche du presbytère actuel figure sur la carte de 1771-1778.

La grange de la dîme qui se trouvait à côté du presbytère (grègne de curé) a été abattue vers 1957. Le bâtiment précédent devait être très ancien et un document datant d'1816 nous rapporte qu'une collecte a été organisée pour la reconstruction du presbytère.

Déclaré bien national sous l'occupation française, il fut vendu au desservant en vertu du concordat.

-Le douaire du curé ou manse ecclésiastique: Charlemagne par le capitulaire de 789, Louis le Débonnaire ensuite par celui de 816 avaient décrété la constitution dans chaque paroisse de cette manse spéciale pour la subsistance du recteur; domaine foncier avec corps de ferme et serfs pour l'exploiter. En 1797, le douaire de Meeffe (12 Ha 37) et la ferme de la cathédrale (achetée par la Veuve Ruelle en 1797- 71 Ha 10) constituaient probablement cette manse. L'origine de certains de ces biens est inconnue; elle remonte sans doute à la fondation de la paroisse; d'autres sont des terres laissées pour anniversaires ou saisies pour non-paiement de rente(1). Les biens ecclésiastiques restèrent biens de "mainmorte" d'une façon absolue (ils ne pouvaient changer de main et retournaient à la fondation) et ne payèrent aucun impôt réel jusqu'à l'acceptation par les Etats Généraux de l'Edit Perpétuel de 1777 qui assujettit le pays au paiement de l'aide royal. En plus de la taille réelle, l'Edit du 30.1.1769 impose une taille personnelle que les prêtres durent accepter. Dépouillé de ses privilèges, le douaire était entré dans le droit commun.

(1) Au Moyen-Age, les biens du clergé comprennent 35 % de l'ensemble des biens, ce qui est caractéristique de la Hesbaye où le sol est très fertile. Ce sont les abbayes et surtout le chapitre St Lambert qui sont les principaux propriétaires.

Le douaire était réparti lors de sa suppression en 1797 aux bénéficiaires suivants :

- A) celui de Saint Jean Baptiste, dont le recteur était Monsieur l'Abbé Gosuin, cousin de M. Albert, curé, qui l'avait nommé. Les revenus de ce bénéfice consistaient : 1°) en 13 bonniers de biens fonds et le bonnier se louait de 40 à 45 florains Brabant-Namur. 2°) 10 muids d'épautre le prix du muid était de 9 à 11 florins. Tous ces biens ont été vendus par le gouvernement.
- B) le bénéfice de Sainte Marie Magdeleine dont le recteur était M. l'Abbé Rigo neveu de M. Albert curé du lieu. Le revenu de ce bénéfice consistait : 1°) en 16 verges grandes de terre labourable, 2°) et 9 muids d'épautre. Après la mort de M. l'Abbé Rigo, il me semble que M. Paulet, Abbé et vicaire de Meeffe en a perçu les revenus et rempli les charges.
- C) le bénéfice de Sainte Catherine était réuni à la cure de Meeffe. Ce bénéfice avait 3 muids d'épautre de revenu que M. l'Abbé Paulet perçu pour sontraitements de vicaire.
- D) le bénéfice de Saint Nicolas dont les revenus consistaient en 2 bonniers, 2 verges grandes et 2 petites de terre labourable et 2° de 11 muids 2 setiers et 2 quarts d'épautre. M. l'Abbé Boccar en avait été nommé recteur par M. Albert. Toutes les rentes et les terres sont aliénées.

La dîme

La dîme était la dixième partie des récoltes dans toute l'étendue de la paroisse. Préconisée par le concile de Tours en 567, rendue obligatoire en 745 par celui de Leptines, la dîme fut par décision du capitulaire de 805, partagée en quatre portions : la première fut attribuée à l'évêque, la seconde au prêtre, la troisième aux pauvres, la quatrième à la fabrique d'Eglise. Cependant la dîme échappa peu à peu à ses destinataires. La portion épiscopale en particulier attribuée vraisemblablement au Xe siècle au chapitre de la Collégiale Saint Paul à Liège passa en 1092 à l'Abbaye de Saint Laurent à Liège.

Le concile de Trente (1545-1563) imposa aux gros décimateurs la "livraison" au pasteur de la paroisse du tiers de la dîme; il chargea en outre ces mêmes décimateurs de l'entretien et de la réparation du gros oeuvre de l'église ainsi que de la maison pastorale; ils devaient aussi fournir et installer la cloche (appelée pour cette raison cloche décimale), procurer les ornements sacerdotaux et les principaux objets du culte. Sous le Régime français, la dîme fut confisquée au profit de la régie et adjudgée publiquement. Les adjudicataires devaient s'engager à fournir une certaine quantité de céréales.

- Les rentes censales étaient gagées sur des biens immobiliers (maisons, jardins, terres).
- Le casuel se composait de revenus accidentels (offices religieux, messes, saluts, baptêmes, mariages, relevailles, funérailles ainsi que des offrandes lors des communions pascales. Il y avait aussi le droit d'étole et d'offrandes.
- La fabrique d'église. Elle était administrée par un mambour (receveur). Les revenus comportaient : 1. les loyers, fermages et trescens de terres provenant de legs; 2. de rentes en argent ou en nature et de collectes. Elle avait à charge de solder le salaire annuel du marguillier, le rendage des comptes et le timbre, l'entretien de l'église.

Note. Les biens du prévot de Saint Lambert.

dans d'autres endroits, au lieu d'une allocation déterminée, le prévot obtint en pleine propriété une certaine quantité de terre ou de cense. C'est ce qui arriva à Havelange et à Meeffe.

A Meeffe, le livre de cens " qui dicuntur census monae" avait été renouvelé en 1434. Il comportait 37 articles se rapportant à autant de cultures. Pour juger la contestation qui pouvait surgir relativement à ces redevances, le prévot constituait une cour censale composée d'un mayer et d'échevins.
(extrait du Cartulaire de la Prévoté, f. 23)

d- L'église et le cimetière. Nous l'avons vu, on ne sait de quand date la première église de Meeffe.

Les derniers travaux importants ont été effectués de 1860 à 1864, lors de la reconstruction du vaisseau actuel. Pendant les travaux, qui ont duré plusieurs années, les offices avaient lieu dans la grange de la dîme (li grègne dè curé).

Sous l'ancien régime, l'église servait de sépulture aux desservants et aux seigneurs. Plusieurs pierres funéraires se trouvent encore à l'intérieur de l'église.

Les murs du cimetière, qui entourent l'église, étant tombés en mauvais état, furent reconstruits en 1953.

H. LES INSTITUTIONS ECCLESIASTIQUES.

=====

Sous l'Ancien Régime, à Meeffe comme dans toutes les communes rurales, l'instruction, très rudimentaire, était confiée au marguillier, sous la direction du curé.

Il tenait classe en hiver moyennant une indemnisation à charge du bureau de bienfaisance.

L'été, les enfants étaient occupés aux champs ou gardaient les animaux domestiques.

Aussi, l'école était-elle peu fréquentée et la commune comptait beaucoup d'illettrés.

En consultant les anciens registres d'état civil, on peut constater que beaucoup de déclarants ou témoins ne savaient pas signer.

Les actes se terminaient ainsi:

" . . . ont signé, sauf Monsieur X qui a déclaré ne savoir ni lire ni écrire" ou encore:

"Le déclarant de même que les témoins, ne sachant ni lire, ni écrire, ont mis leur marque"

Bienfaisance. Tout locataire était tenu de payer en plus un escalin par verge "en mains de Monsieur le Curé" pour les pauvres. L'administration de la table des pauvres était confiée au mambour. Les revenus servaient à secourir les indigents, à payer les frais de médecin, d'apothicaire, les enterrements des nécessiteux, etc.

I. LA COMMUNAUTE.

=====

La communauté comprenait tous ceux qui habitaient sur notre territoire.

La famille comprenait tous ceux qui habitaient sous le même toit: père,mère,enfants,domestiques,etc.Le père en était le chef et le représentant.

1. La Cour échevinale.

La création de l'échevinage remonte à Charlemagne qui substitua cette magistrature à l'assemblée des hommes libres.

L'échevinage de Meeffe,dans les plaids judiciaires,possédait son sceau et on le vit apparaître dès 1311,apposé sur les documents officiels (Cfr. chapitre "Le Perron").

2. La Cour domaniale.

Dans son domaine,l'abbé de Saint Laurent était le maître et le justicier de sa "familia" ,c'est-à-dire non seulement des personnes séculières attachées au service du monastère (prévôts,maîtres d'hôtel,mayeurs,échevins,hommes de métiers,domestiques) mais aussi des feudataires,censitaires ou serfs,volontaires d'église (cfr. Don Berlière) L'abbé,avec sa cour,rendait la justice et nommait les maires et les échevins.

Par un arrêt du 28 avril 1552,la Cour de Justice de Meeffe déclare que les églises d'Acosse et de Warêt-l'Evêque sont des églises filiales de Meeffe.

Après la suppression du servage,la Cour domaniale devint une simple cour foncière et l'échevinage local perdit sa juridiction personnelle sur les habitants.

Lorsque le ban de Meeffe fut mis en engagère en 1639, il appartint au seigneur de nommer le maire et les échevins.

En 1782,le cour échevinale se composait de:

- CHARPENTIER, mayeur
- Jean FONTAINE,MOREAU, sergents
- MAQUET,BOCCAR,LINCHAMPS, échevins
- GILKINET, bailli
- J.G. ALBERT, curé de Meeffe.

3. La Cour de justice.

Une cour de justice fut installée par les Seigneurs. C'était en fait le gouvernement direct de leurs territoires grâce à des baillis (1) dont les attributions étaient à la fois judiciaires, militaires et financières.

Au XI^e siècle, notre commune a sans doute fait partie du baillage de Hosdent.

C'était un pouvoir protecteur destiné principalement à réprimer les voies de fait, les actes de violence que la dureté des mœurs rendaient fort communs à cette époque.

Au XVII^e siècle, lorsque le ban de Meëffe fut confié à la famille de Hemricourt, une haute cour de justice siégeait à Seron et une basse cour de justice siégeait à Tiribut et à Montigny.

La cour de justice de Meëffe n'intervenait pas seulement pour régler les litiges existant à l'intérieur de la Seigneurie, mais saisissait aussi les causes qu'elle estimait préjudiciable à ses intérêts. Le plus souvent, ces causes extérieures étaient des questions de limites de terrains ou de dommages causés à ses biens ou à ses récoltes par les seigneuries voisines.

(1) Les fonctions de bailli furent créées au début du 13^e siècle.

Les seigneurs avaient leurs armoiries qui étaient reproduites sur un sceau de forme ronde.

Au 12^e siècle, à l'époque de leur affranchissement, les villes eurent également leurs sceaux.

Les fonctions de mayeur furent créées au 15^e siècle: le mayeur devait s'acquitter de sa charge en bon et fidèle officier, présider à l'administration du village et à l'établissement de l'assiette des tailles, veiller à la perception d'icelles, à la visite des chemins et à l'observance des ordres et placards de son seigneur. Les mayeur et échevins publiaient chaque année un "ban d'acoust" réglementant ce qui concernait la moisson.

Depuis la fondation des communes jusqu'à la fin de l'Ancien Régime perdurèrent les "plaids généraux" (institution léguée par les Francs).

Ces plaids étaient l'assemblée de tous les chefs de famille, hommes et femmes veuves, qui étaient obligés d'y assister.

L'abbé Guilmin, ancien curé de Hemptinne, raconte, dans les monographies historiques publiées en 1907 sur le village de Hemptinne, les faits suivants:

"Le 4 août 1759, les porcs du village (Hemptinne), au nombre de 90, pâturant dans une terre de 3 bonniers environ située derrière le cimetière et dépendante de la ferme d'Alverado, furent saisis par la justice de Seron, pays de Liège, et mis en fourrière au château du lieu, sous prétexte que cette terre était liégeoise et sous juridiction territoriale de Seron, ban de Meeffe.

Les propriétaires, obligés pour récupérer leurs bêtes de fournir caution, furent assignés devant la cour de Meeffe à l'instance de la Comtesse de Hemricourt, dame du ban de Meeffe et de Nicolas Devaux, son officier mayer, pour s'entendre condamner aux dommages et intérêts et à l'amende.

Les manants s'adressèrent au procureur général de Namur, lui représentant que les "3 bonniers" sur lesquels la herde de cochons avait été saisie étaient de la juridiction de Hemptinne et, par conséquent, compris dans les limites de la province de Namur. Le procureur pris leur cause en main. Le 1er octobre suivant, il obtint du conseil provincial l'autorisation de mettre arrêt sur tous les biens, cens et rentes que le mayer Devaux possédait dans cette province. Puis, il se mit en devoir de réunir toutes les pièces et de dresser une carte figurative à l'effet de prouver que les terres en litige étaient bien de la province de Namur.

Le 8 mars 1760, il transmit ces documents, avec son avis, au conseil provincial, lequel, par sentence du 10 octobre de cette année, proclama le droit des habitants de Hemptinne et condamna Devaux à une amende de 50 écus.

L'affaire ne s'arrêta pas là.

Usant de représailles, le Prince-Evêque de Liège donna ordre, le 14 février 1761, de mettre arrêt sur les biens que le "sieur Smackers", seigneur d'Hemptinne, pouvait avoir au pays de Liège. Le conseil provincial de Namur cassa cette décision par décret du 6 juin.

Ce décret fut affiché à Meeffe et à Seron.

On n'en tint nul compte. Les biens de la cense de Montigny, sis en territoire liégeois, furent saisis et les récoltes vendues par le nommé Boccar, de Meeffe.

Le conseil privé des Pays-Bas, informé du fait, fit saisir les biens et revenus possédés par les habitants de Meeffe et de Seron sur le territoire namurois. Comme ces biens rapportaient peu de chose, le procureur mit arrêt sur les biens d'autres sujets liégeois et réalisa une somme de 4.956 florins; il put ainsi compter à J.B. Wéry, fermier de Montigny et à Destrée, receveur du sieur Smackers, une somme de 4.281 florins.

Un nouvel incident, à peu près semblable, vint réveiller cette contestation territoriale en 1775.

Il s'agissait, cette fois, d'un troupeau de 91 agneaux que le berger endormi avait laissé brouter sur une terre voisine emblavée d'avoine et appartenant au comte de Hemricourt, seigneur de Seron.

Le sergent, constatant le fait, conduisit les agneaux au château de Seron.

Le mayeur de Hemptinne, Mottar, pour obtenir la restitution de ses bêtes, voulut payer l'amende et les dommages, mais le seigneur, considérant la chose comme violation de territoire, le soumit à des conditions onéreuses.

Le procureur général et le conseil privé furent saisis de nouveau de l'affaire. Quand le comte de Hémricourt vit que la question prenait la tournure de la contestation de territoire, comme en 1760, il relâcha le troupeau sans même exiger amende ou indemnités.

Mais l'affaire était lancée et le conflit de juridiction n'était pas encore terminé en 1777. (1)

La source principale de ces discordes doit se chercher dans la rivalité qui existait entre le seigneur du ban de Meeffe et son opulent voisin, le sieur Smackers, rivalité à laquelle s'associait une antipathie ouverte entre les sujets de l'un et de l'autre.

Dans cette disposition des esprits, le pâturage donnait facilement prise à des querelles parce que les limites du ban de Meeffe étaient si peu distantes des habitations de Hemptinne que, sans une surveillance spéciale, les bêtes de cette dernière localité étaient exposées à tout instant à franchir la frontière. (2)

Un crime dont le souvenir était encore vivant avait contribué à créer ce climat d'antipathie.

Le fait s'était passé le 26 octobre 1715.

Un fermier de Hemptinne en voulait à un nommé Philippe Deforge (?) de Meeffe; celui-ci aurait dit, paraît-il, que ses grains de la campagne de Pusse avaient été mangés par le bétail du fermier. Outré de ce propos, le fermier vint à Meeffe, trouver Deforge dans un cabaret; les reproches, les démentis, les termes injurieux se croisèrent un instant, puis on en vint aux mains; on roula par terre; le fermier se releva avec la tête en sang, tira de sa poche un pistolet et étendit Deforge raide mort à ses pieds.

Le meurtrier, appréhendé par la justice de Hemptinne fut conduit en prison à Namur.

Au procès, il fit jouer la légitime défense et malgré l'avis défavorable émis, après l'audition des témoins, tant par les hautes cours de Meeffe et de Hemptinne que par le procureur général de Namur, le conseil de Namur dut se conformer à une lettre du comte de Königsegg, ministre plénipotentiaire du roi d'Espagne, en Belgique, auquel le coupable avait eu recours. Par décret du 16 septembre 1716, il prononça l'élargissement de l'accusé le condamnant seulement à une amende de 100 florins au profit du seigneur de Hemptinne, au bannissement du pays de Namur pour le terme de trois ans et aux frais du procès. Naturellement, cette sentence exaspéra les habitants de Meeffe et son seigneur."

(1) Note: D'après les déclarations faites par les sujets de Seron devant le notaire Bocart, les limites du ban de Meeffe s'étendaient jusqu'au cimetière de Hemptinne. (dossier du 18 avril 1777—correspondance du procureur général).

(2) Route d'Hemptinne il existait jadis un lieu-dit "al baurire, (à la barrière), et on racontait aussi des faits où les coupables, pour se soustraire à la justice, avaient "passé" li baurire "

4. La Cour foncière.

A partir du XIII^e siècle, la cour domaniale ayant perdu son pouvoir fut réduite au simple rôle de cour foncière. Tous les contrats de ventes, achats, partages, testaments, etc. (c'était le notaire de l'époque) étaient réalisés devant cette cour. Les échevins vérifiaient les mesures, plantaient les bornes, inspectaient les chemins, etc. (cfr Debouxhay et Dubois pp. 91 à 97).

5. La voirie au Moyen-Age.

Les deux chemins qui desservait Meeffe étaient le "diverticulum" (route de Liège-route de Rone) et la grand' route Burdinne-Merdorp.

Lorsque le Seigneur eut bâti son château à Seron (1630), la route de Rône fut probablement très fréquentée. Les autres chemins, d'intérêt local, existaient probablement tels que nous les connaissons.

Tous ces chemins vicinaux et de nombreux sentiers, dont la plupart ont disparu, étaient en mauvais état. De terre glaise, presque impraticables en hiver, ils séchaient lentement. Ils étaient réparés par les propriétaires des fonds voisins, par leurs censitaires ou par leurs hommes de fiefs; le décret du 16 novembre 1766 mit la réparation des chemins à charge de la communauté.

6. L'agriculture et les classes rurales.

L'organisation domaniale mise en place par les Romains fut maintenue par les conquérants francs qui se contentèrent d'exproprier le maître gallo-romain.

L'organisation domaniale type comprenait:

- la demeure du maître entourée de multiples dépendances.
- le domaine directement cultivé par les esclaves du maître.
- une ceinture de petites terres cultivées par les colons et les serfs.

On retrouve à Meeffe, au lieu-dit "au tillia" de nombreux débris de pavés, maçonneries, provenant vraisemblablement de la ceinture citée ci-avant.

Ce type d'exploitation rurale devait comporter un personnel nombreux.

Cette organisation fut précisée et consolidée par Charlemagne lorsqu'il promulga son "Capitulare de Villis". Jusqu'au XIIe siècle, qui consacra la renaissance du commerce et de l'industrie, le domaine n'avait d'autre but économique que de pourvoir à la subsistance du propriétaire et de la "familia".

En 1149, lorsque l'abbaye de Saint Sévère fut confiée à l'abbaye de Saint Laurent, les serfs qui cultivaient le domaine de l'abbaye faisaient partie de la famille du Seigneur Abbé: c'étaient les serfs d'Eglise.

Tenanciers ou censitaires, ils possédaient héréditairement la jouissance d'une tenure ou censive, moyennant des prestations en travail obligatoires et gratuites, des corvées et le cens.

Le Seigneur avait envers eux le droit de poursuite, de mainmorte ou de formouture.

Le serf payait le cens, la taxe du mariage, la taxe du décès, le droit à l'avouerie et la taxe du formariage.

La crise domaniale au XIIe siècle. Lorsque, au XIIe siècle, les villes commencèrent à prendre de l'extension et à attirer une population sans cesse croissante, la situation économique de notre village changea: le paysan se trouva désormais amené à produire pour vendre.

Il chercha son profit et le développement de son activité économique; mais il ne put le faire que dans la liberté.

Par l'acte de 1196 ("charte"), Albert de Cuyck accorda ces libertés.

Le servage était en voie de disparition, les paysans se libérèrent à prix d'argent des différentes prestations serviles. Sans doute il fut encore question jusqu'à la fin de l'ancien régime de mortemain, de meilleur cattel, de formariage, de capitation, etc. mais ces droits prirent le caractère de simples impôts personnels; le meilleur cattel, par exemple, s'est mué en droit de succession. Aux XIIIe, XIVe et XVe siècles, la diminution des guerres privées, un meilleur rendement en agriculture, une meilleure répartition de l'impôt, de meilleurs moyens de communication apportèrent de nombreux bienfaits à la classe agricole.

Très peu de famines sont signalées.

Mais à partir du XVIe siècle les guerres sauvages ramenèrent la dévastation dans nos campagnes si opulentes; le rendement des terres se mit à diminuer alors que le fermage augmentait.

L'assolement. Jusqu'au XIVe siècle, on pratiqua l'assolement romain c'est-à-dire que la terre se reposait une année sur trois (jachère morte).

Les deux autres tiers étaient: la sole des marges (semailles d'automne) et la sole des marsages (semailles de printemps).

A partir de cette époque, la jachère morte se couvrit de nombreuses espèces fourragères (navets, légumineuses) qui formaient la subsistance de la vaine pâture. Cette pratique mécontenta une partie de la population qui se trouvait frustrée de la jachère morte. Une ordonnance de Charles VI, du 30.11.1730, limita la jachère à deux bonniers par charrue (1 charrue = 10 bonniers). En 1765, Marie-Thérèse autorisa l'ensemencement de 5 bonniers, c'est-à-dire la jachère par moitié.

Les engrais: L'emploi de la marne comme engrais était déjà connu des anciens belges.

A partir du XIIIe siècle, on fit usage d'engrais animal. L'élevage plus intensif du bétail et du porc explique cette innovation (1)

(1) Au XIe siècle, 1500 Ha produisaient 1000 tonnes de grains (670 Kgs à l'Ha) c'est-à-dire de quoi nourrir une population de 3000 habitants.

Dans les conditions de bail, le locataire était tenu d' "enchiner", ou d'enfumer et de marler.

Malgré cela les rendements étaient maigres : vers 1500, un bonnier de seigle produisait 900 kgs et le bonnier d'orge 650 kgs (1).

Vers 1750, la chaux s'ajouta aux engrais naturels.

Au XIIIe siècle, on cultivait l'épautre, le froment, l'avoine.

Au XVe siècle, l'orge prit une importance croissante, à cause de l'activité des brasseries.

Le houblon, indispensable dans la fabrication de la bière, et le chanvre, donnant la filasse, se cultivaient dans des enclos appelés " ahanières " (en wallon : " ahignières).

La vaine pâture. Les bandes gazonnées le long des tiges étaient pâturées par le menu bétail, de même que les talus et les terrains vagues.

Les personnes âgées et les adolescents étaient chargés de conduire et de garder les bêtes aux champs. On cueillait aussi à la dérobee les mauvaises herbes des champs ou sur les accotements et talus pour nourrir une vache ou une chèvre (2).

Nos grands-mères appelaient cela " nourrir une vache sur son dos ". Les petites gens, sans terre de culture fourrageaient les mauvaises herbes (cruaux) au printemps dans les champs de céréales, les trefflières, le talus des fossés, les berges des ruisseaux, l'assise de haies; ils glanaient les épis délaissés, les chaumes abandonnées après la moisson; ils arrachaient ensuite au rateau à dents de fer les éteules et les herbes enracinées qu'ils destinaient avec les feuilles d'arbres emmagasinées, à former la ration hivernale et la litière du bétail.

7. Le vagabondage.

A la suite de l'augmentation du prix des fermages, l'homme se détacha de plus en plus du sol. Il se forma ainsi un prolétariat agricole.

Malgré le fait que les censiers y puisaient, pour un salaire dérisoire, leurs domestiques, valets, vachers, moissonneurs, que les villes y puisaient une foule d'ouvriers et l'armée ses soldats, ce prolétariat surabondait, à tel point que le vagabondage et la mendicité devinrent une des plaies de l'époque.

Ce fut une cause de troubles sociaux qui subsistèrent à l'état endémique pendant plusieurs siècles, malgré la sollicitude de l'Eglise pour les déhérités.

Suite à cette pauvreté liée à de mauvaises conditions hygiéniques, le taux de mortalité était de 200 pour mille pendant la première année de vie.

Une personne sur deux arrivait à l'âge du mariage.

(1) Au XVIIe siècle, 1 Ha produit 1100 kgs de grains, au début du XIXe siècle 1300 kgs, actuellement 6000 kgs et, dans des circonstances exceptionnelles 72 sacs.

(2) Au XVIe siècle, le prix de location des prés était le double de celui des terres.

Elle était toute domestique et rudimentaire : toile, laine, cuir, huile, brasserie et meunerie.

A l'origine : chaque ménage convertissait son grain en farine par le broyage à la main. Industriels, les Francs introduisirent à cet effet les moulins à eau dans le pays; les moines ayant fondés leur monastère à Meeffe établirent l'un deux sur la soële à proximité de leur maison.

Au XIII^e siècle on construisit un moulin à vent au lieu dit " de Renier-Tombe ". Les archives mentionnent également le moulin Dellevaux et plus tard le petit moulin.

Les manants abattaient chacun ses animaux de boucherie et en tannaient aussi les peaux. Chaque laboureur cultivait un lopin de chanvre dont il retirait la filasse que la famille filait.

Au chef de famille incombait, dans les temps préhistoriques et antiques, la bâtisse de la hutte conique, de la hutte cylindrique gauloise. Par la suite, il éleva une cabane entre quatre montants fourchus qu'il recouvrit d'un toit pyramidal de chaume. Lorsqu'il construisit une masure, il recourut au charpentier pour l'agencement et l'assemblage, par tenons et mortaises, des pièces charpentières. Suivant l'importance de l'exploitation, cet artisan donnait à une demeure une, deux ... dix ... travées, comprises chacune entre deux fermes à pignons qui soutenaient les deux versants du toit; suivant la configuration du terrain et de la direction du chemin, il disposait les travées par juxtaposition sur un seul alignement, ou en retrait ou en saillies, ou en quatre corps de bâtiments autour d'une cour centrale... De son côté, le manant remplissait les panneaux vides d'un torchis d'argile, à cet effet, il en préparait un " plôstron " qu'il appliquait sur des claies formées de " palements " et de " sinements " et placées dans les vides de la charpente. Il recouvrait ensuite les murs d'un enduit de chaux; il " épignè " le pignon exposé aux intempéries de l'air, ou le revêtait pour l'hiver d'une " sôye ". (rf. Noiset - Hist. de Bierwart).

Pour le chauffage de leur demeure, chaque ménage s'approvisionnait de bois mort à " l'abandonnement " de déchets de raspes, de dépouilles d'arbres abattus, obtenues dans les ventes de bois.

Chaque ménage de cultivateurs extrayait du vinaigre de ses pommes de rebut. Il envoyait les autres déchets de fruits au " sirôpi ", fabricant de sirop, qui en prélevait le treizième pour son salaire.

Parmi les ouvriers qui travaillaient le bois, on distinguait les bûcherons, les boquillons, les élagueurs, les fabricants de râteaux, de fléaux, de fourches, de manches d'outils, les scieurs de long, les fagotiers, les charretiers de gros arbres, les hacheurs de cercles de tonneaux.

Comme les autres villages, Meeffe avait ses différents corps de métier.

D'anciennes dénominations rappellent ces industries : rues de la Brasserie, de la Tannerie, le Moulin à Vent, ferme du Moulin, stordwè (huile), etc.

Le soir, on s'éclairait à la flamme du foyer; ce n'est qu'aux jours d'assemblée ("size") qu'on allumait la lampe à huile. Ils cultivaient un carré de colsa dont la graine fournissait par pression (dans le stordwè) l'huile d'éclairage.

9. Le commerce.

Les laboureurs s'appliquèrent à produire de plus en plus pour vendre.

Le commerce des grains persista à se pratiquer comme à la fin de l'ancien régime jusque vers 1860, époque où commencèrent à affluer les grains exotiques. Des blattiers continuèrent à acheter des sacs de grains de la main à la main, au domicile des cultivateurs, les hissaient sur les reins de leur bête de somme et les transportaient à destination; ils rapportaient dans les mêmes conditions des sacs de sel, de café, de houille qu'ils répartissaient entre leurs clients du village et ceux des villages d'alentour. Il se créa aussi à Meeffe un marché. Un lieu-dit " Marché aux Légumes (djottes) et une rue du Commerce nous rappellent cette activité. Il existait aussi de nombreux marchands ambulants. Des cheminaux, portant à leur dos une hotte à plusieurs compartiments, faisaient en détail et de porte à porte, le commerce d'épicerie fines, cigare, amidon etc. Les hommes étaient des hottis, les femmes des botteresses. D'autres hottis achataient et revendaient le beurre, les oeufs, la volaille, les lapins. Ce système de messagerie se prolongea jusqu'au début du XXe siècle. Beaucoup de personnes de Meeffe se souviennent encore de l' "hotti" Jules, de Ciplèt, et de son âne.

10. Les impôts.

 Un impôt direct avait été consenti en 1468 en faveur de Charles le Téméraire et renouvelé plusieurs fois par la suite.

Le règlement de 1702 considéra le bonnier comme unité fiscale. En cas de besoin, s'y ajoutaient des vingtièmes additionnels.

Impôts indirects. L'insuffisance des ressources pour soutenir la guerre força le gouvernement à créer des impôts nouveaux qui frappèrent certains produits: la bière, le brandevin, le tabac, la farine, la viande, etc. Un droit de timbre fut également appliqué.

Manière dont se calculait la taille ordinaire:

-maison estimée .,;.....	2 Florins
-15 verges en pourprise ...	1 Fl. 10 s.
-4 verges en propriété	8 s.
-10 bonniers en location...	10 Fl.
-2 vachères	2 Fl.
-1 aumaille	10 s.
Total	16 Fl. 8 s.

Les échevins locaux procédaient à la détermination de la quote-part de chaque contribuable.

11. Les malheurs de nos ancêtres.

 (depuis les normands jusqu'à la Révolution Française)

Les habitants de nos régions, à peine remis des invasions des Normands, eurent encore à subir une seconde invasion étrangère en 954.

Conrad le Rouge qui gouvernait la région au nom de l'Empereur Otton 1er se rebella contre celui-ci.

Il entra dans la conspiration qu'avait fomentée Lindolf, fils de l'Empereur. Ce rebelle avait appelé les Hongrois qui avaient envahi l'Empire.

Conrad alla les chercher et leur ouvrit les portes de la Lotharingie. Ils mirent tout à feu et à sang dans les terres de l'évêché de Liège, les comtés de Namur et de Hainaut. Le ban de Meeffe ne fut certainement pas épargné. Ce fut la dernière invasion de ces hordes venues du Nord et de l'Est.

La suite de l'histoire du ban de Meeffe n'est qu'une suite d'incendies et de déprédations.

Sauf exception, elle n'est jamais mentionnée dans l'histoire avant l'époque moderne pour une autre raison.

Enchassée dans le comté de Namur, à quelques kilomètres du duché de Brabant, cette petite dépendance de l'évêque de Liège était exposée plus que toute autre aux premiers coups de l'ennemi.

En 1276, lors de la célèbre "guerre de la vache", le 18 avril qui était cette année le deuxième dimanche de Pâques, le duc de Brabant, Jean 1er, envahit le village de Meeffe, le dévasta et l'incendia. Après avoir commis ce forfait, il retourna dans son duché tout proche. Ce fait occasionna une vengeance immédiate. Le 11 mai, Robert de Faime, maréchal de la Principauté, à la tête des Hutois envahit le Luxembourg et incendia 30 villes et villages dont Lomprenz, Marche et Durbuy. Buchard des Prés, à la tête de Liégeois et de Hesbignons alla en Brabant et mit le feu à Landen, Hannut et 23 autres villes et villages jusqu'à Tirlemont. Pendant ce temps, des Dinantais, sous la conduite du Seigneur de Rochefort, envahissaient le comté de Namur.

Jean d'Outremeuse, dans sa célèbre chronique "Li Myreur des Histors", nous raconte qu'en 1321 il y eut une grande bataille entre Flamands et Namurois réunis contre les Liégeois, dans la plaine de Burdinne (cfr. Histoire du Peron). Il raconte que beaucoup de Flamands périrent et que les survivants furent transférés à Moha, Huy et Franchimont. Mais il ajoute: "A cette bataille furent présents les barons ci-dessous nommés; et quand l'estour fut passé, vinrent ceux de Meeffe qui s'en retournèrent tout aussitôt qu'ils étaient venus."

Les habitants de Meeffe étaient-ils plus "prudents" que les autres, étant donné leur situation géographique ? La crainte de représailles auxquelles ils étaient beaucoup plus exposés que les autres tempérait-elle leur ardeur au combat au point d'arriver en retard à celui-ci ? Ou bien, tout simplement avaient-ils peur à ce point ?

Bientôt une bataille plus importante allait encore une fois ravager la région. Les milices des villes de Liège, Dinant et Huy, en révolte contre le Prince-Evêque, sont surprises par l'armée de ce dernier commandée par Englebert de la Marck (1345-1364) alors qu'elles cantonnaient à Waleffe. Le 21 juillet 1347, les villes et villages de Waleffe, Waremme et Meeffe furent incendiés.

L'église du village ne fut pas épargnée.

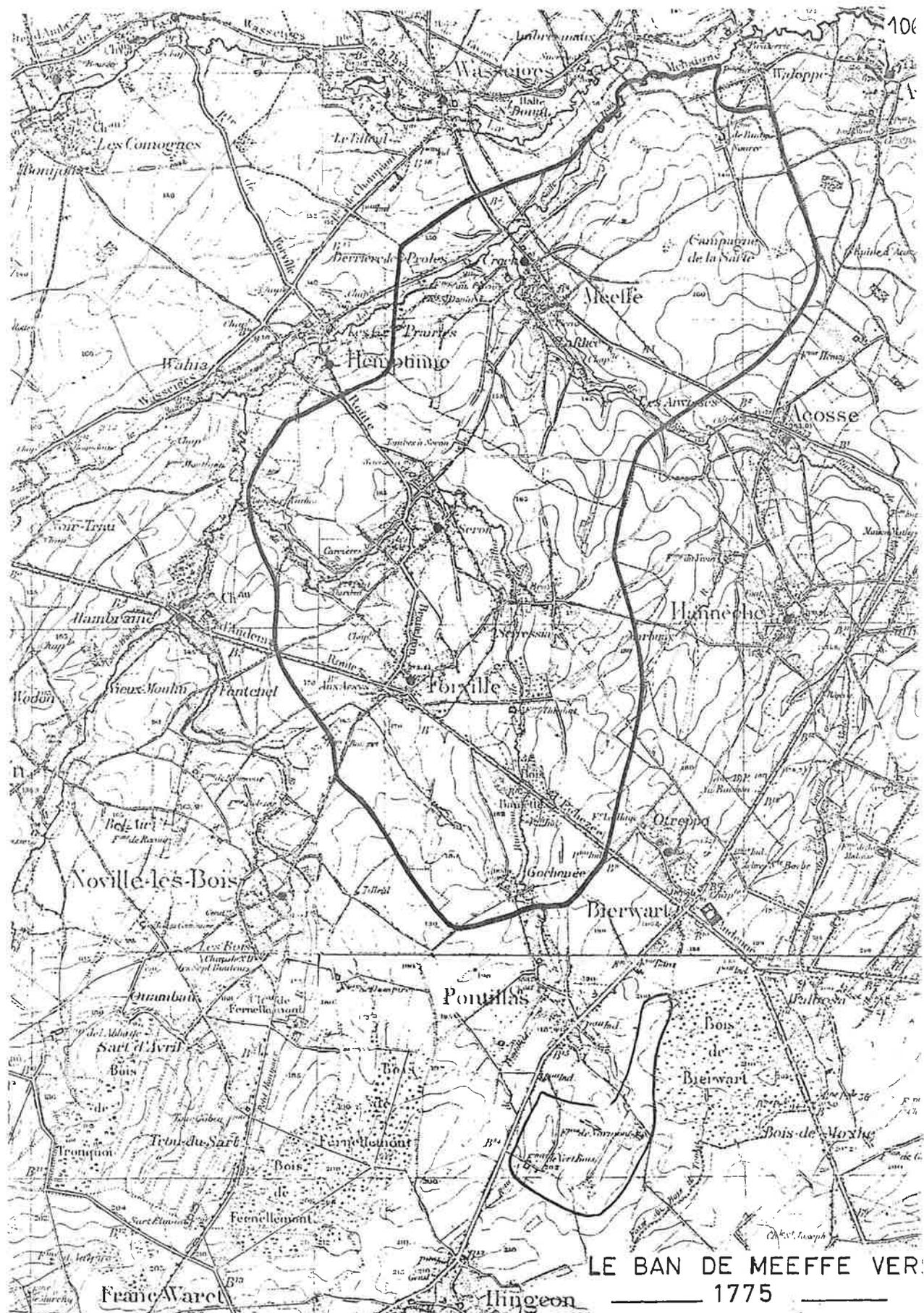
Ce malheur ne resta pas solitaire. Entre 1348 et 1350, la peste noire, qui fit disparaître des localités entières, fit son apparition et acheva celles qui restaient encore debout. Cependant, le courage et la "rage de vivre" firent que petit à petit, le ban de Meeffe se releva de ses ruines et se repeupla lentement.

En 1408, sous l'épiscopat de Jean de Bavière (1390-1417) peu après la bataille d'Othée, qui rétablit la prépondérance de l'Evêque sur les gens des métiers, Meeffe et tous les villages hesbignons des environs furent brûlés par le Comte de Namur.

Une vingtaine d'années plus tard, en 1429, le Duc de Bourgogne Philippe le Bon, envoya à Namur des hommes d'armes sous les ordres du sire de Croy. "Le 10 juillet, cette troupe mit à feu le territoire de la Principauté de Liège en commençant par le prieuré de St Sévère de Meeffe; ils incendièrent tout le village, tandis que le bailli de Hesbaye et le bailli de Moha se tenaient dans le cimetière de Meeffe et dans l'église avec 140 cavaliers. (1) Ceux qui brûlèrent le village n'étaient qu'au nombre de 80 seulement, mais on crut qu'ils étaient plus nombreux et les baillis ne sortirent point de l'enceinte cloturée du cimetière, ce qui fut une grande honte pour eux."

Pour comble de malheur, cinq jours après ce désastre, "une tempête de foudre, de tonnerre et de grêle s'abattit sur le comté de Namur, où il causa beaucoup de dégâts tout autour de Meeffe." La moisson ne dut pas être fameuse cette année-là et la faim dut certainement tenailler plus d'un estomac durant l'hiver suivant.

(1) A l'origine, une nouvelle guerre entre Namurois et Liégeois : trois cent dix sept villages de la frontière namuroise - liégeoise, furent livrés aux flammes.



LE BAN DE MEEFFE VERS
1775

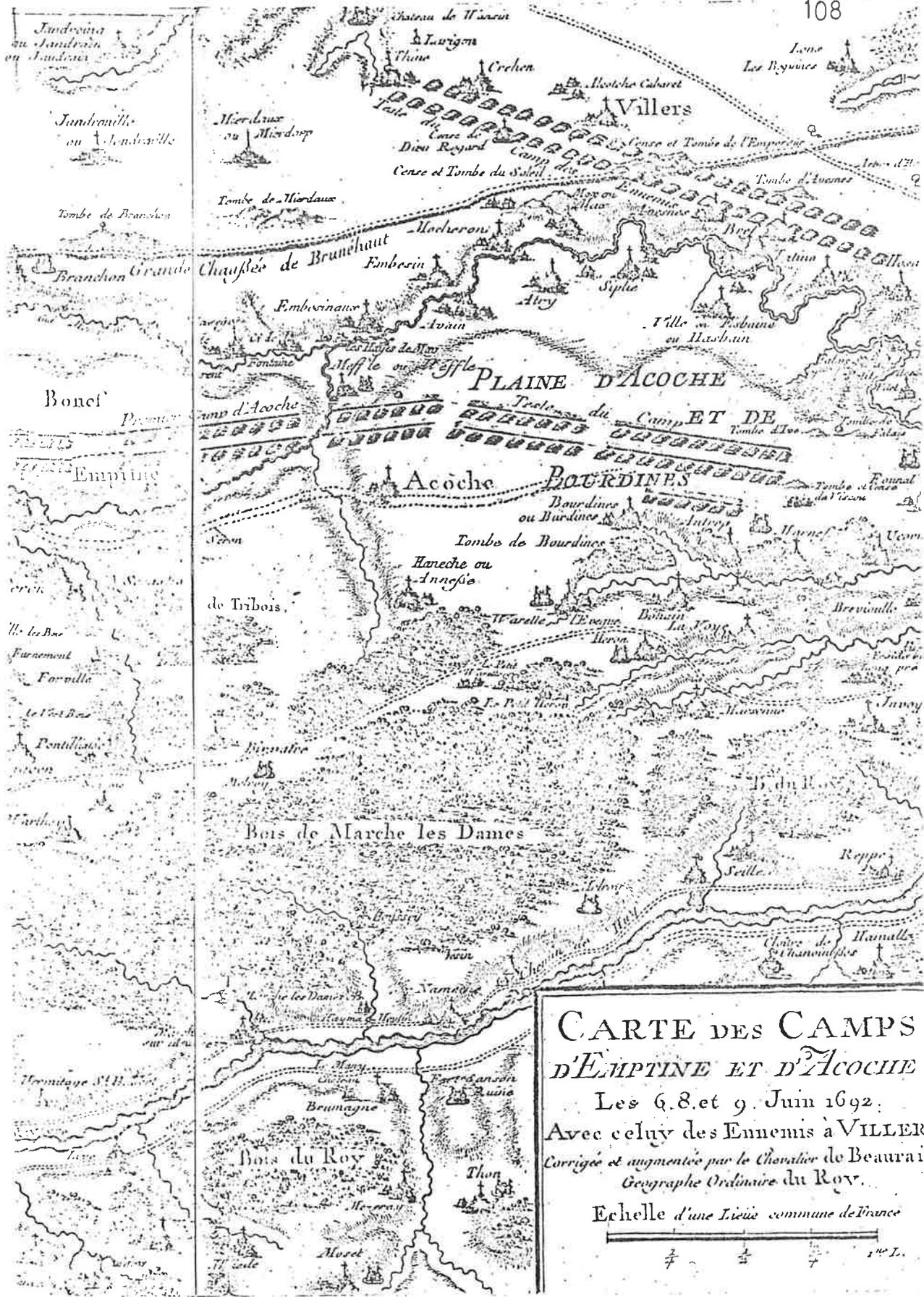
Le prieuré ne se releva de ses ruines que pour être à nouveau incendié. Le 7 septembre 1465, le sire de Fernelmont et Jean de Longchamps, à la tête d'une troupe de Namurois, mirent à feu la partie de la Principauté qui jouxtait le comté de Namur. Ils mirent à feu le prieuré de St Sévère, à l'exception de l'église et du four. En outre, ils détruisirent par le feu tout le village à l'exception de quelques maisons.

En 1467, le 20 avril, le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, qui était aussi duc de Brabant, revint sur les lieux et à nouveau mit à sac le village qui n'était pas encore entièrement relevé de ses ruines.

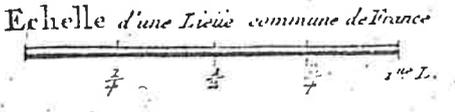
En 1468, au mois d'octobre, sous la conduite de Humbercourt, les troupes bourguignonnes revinrent dans la région et à nouveau incendièrent maisons et fermes. Meeffe et son ban (car il ne faut pas l'oublier, Seron, Forville et Seressia sont toujours inclus dans le terme global de Meeffe) allaient pouvoir souffler quelque peu. Durant un siècle, on ne signale aucun dégât important. Sans doute, l'une ou l'autre troupe de passage rçonnera-t-elle (et à ce petit jeu les amis sont aussi rapaces que les ennemis) mais ces faits ne figurent dans aucun document.

Il faut attendre 1568 pour voir les soldats protestants de Guillaume d'Orange, en guerre contre le duc d'Albe lors de leur tentative d'affranchissement des Pays-Bas du Sud, semer la dévastation dans le village, de même qu'ils le firent de l'Abbaye de St Laurent à Liège. Un siècle plus tard, le 18 novembre 1652, sous l'épiscopat de Maximilien de Bavière (1650-1688) les troupes de Léopold-Guillaume, archiduc d'Autriche, passant prendre plus loin leurs quartiers d'hiver, dévastèrent la région et saccagèrent le ban de Meeffe, y tuant quelques paysans et brûlant plusieurs maisons.

L'an 1692, le jour de la Pentecôte, les troupes françaises de Louis XIV, assiégeant la ville de Namur, campèrent dans les environs. Ce jour fut de nouveau tragique pour le village de Meeffe qui fut livré aux flammes et dont il ne resta que six maisons. Jacques Le Beau, curé



**CARTE DES CAMPS
D'EMPTINE ET D'ACOCHIE**
 Les 6. 8. et 9. Juin 1692.
 Avec celui des Ennemis à VILLER
 Corrigée & augmentée par le Chevalier de Beaurai
 Geographe Ordinaire du Roy.



de Forville à cette époque note ceci dans le registre des dîmes de la cure : "Cette ditte année 1692, nos cloches ont été brisées et emportées par les troupes du Roy de France campées icy et au voisinage, au siège de Namur, ayant récupéré seulement quelques fragments de la cloche décimale. Cette année 1692, le dernier jour de Juin, les François ont pris la ville de Namur avec trois armées, une commandée par le Roy, l'autre par le Duc de Luxembourg et la troisième à l'austre côté de la Meuse par le Marquis de Boufflair. La campagne a été ruinée, beaucoup de maisons abattues ...". Lorsqu'on sait ce que représentaient de vexations, de déprédations et de vols la présence d'une armée étrangère à cette époque, armée vivante, sur le compte de l'habitant, l'on peut se rendre compte des dégâts que provoqua la présence de ces troupes.

Voici un extrait d'une attestation délivrée le 4 janvier 1697 par la cour de Wanze aux habitants de Waleffe, Tourinne et Omal: "... que par des Partij ennemis et incendiaires presque toutes les censes et autres maisons des villages de Tourinne et d'Oumal ont été brûlées avec vingt-deux bêtes à corne et le reste de leur bestiaux enlevé, de plus, avant, pendant et après les sièges de Namur et de Huij jusqu'à cette année tous les susdits villages ont été obligé de fournir des grosses rations, beaucoup de pionniers ..., souffert des campements, cantonnements ou fouragement, des rudes exécutions, des pillages de tous leurs meubles et effets, le rest des maisons non brûlées et celles des Waleffes tirées bas et ruinées, tellement que par la trop grande misère et pauvreté des habitants, les terres ont presque toutes demeuré en friches et la plus grande partie du peu qu'ils avaient reffermé l'an 1696 ont été mangée des limaçons, toutes lesquelles ruines, ravages, pillages, exactions et autres calamités qu'ils ont souffert les rendent impuissants de fournir aucune chose à qui que ce soit..."

Il surfit de lire ce qui précède et sans faire un effort d'imagination trop grand pour transposer cette situation à notre ban.

Il semblerait que les siècles suivants aient été plus

calmes pour les habitants de notre région. Ils eurent certes encore à subir "la routine", les guerres que menaient leurs princes, mais il n'est plus fait mention de grandes catastrophes.

12. Le village en 1771-1778.

Après la destruction presque complète de notre village en 1692, le XVIII^e siècle, plus calme, fut aussi celui de la reconstruction.

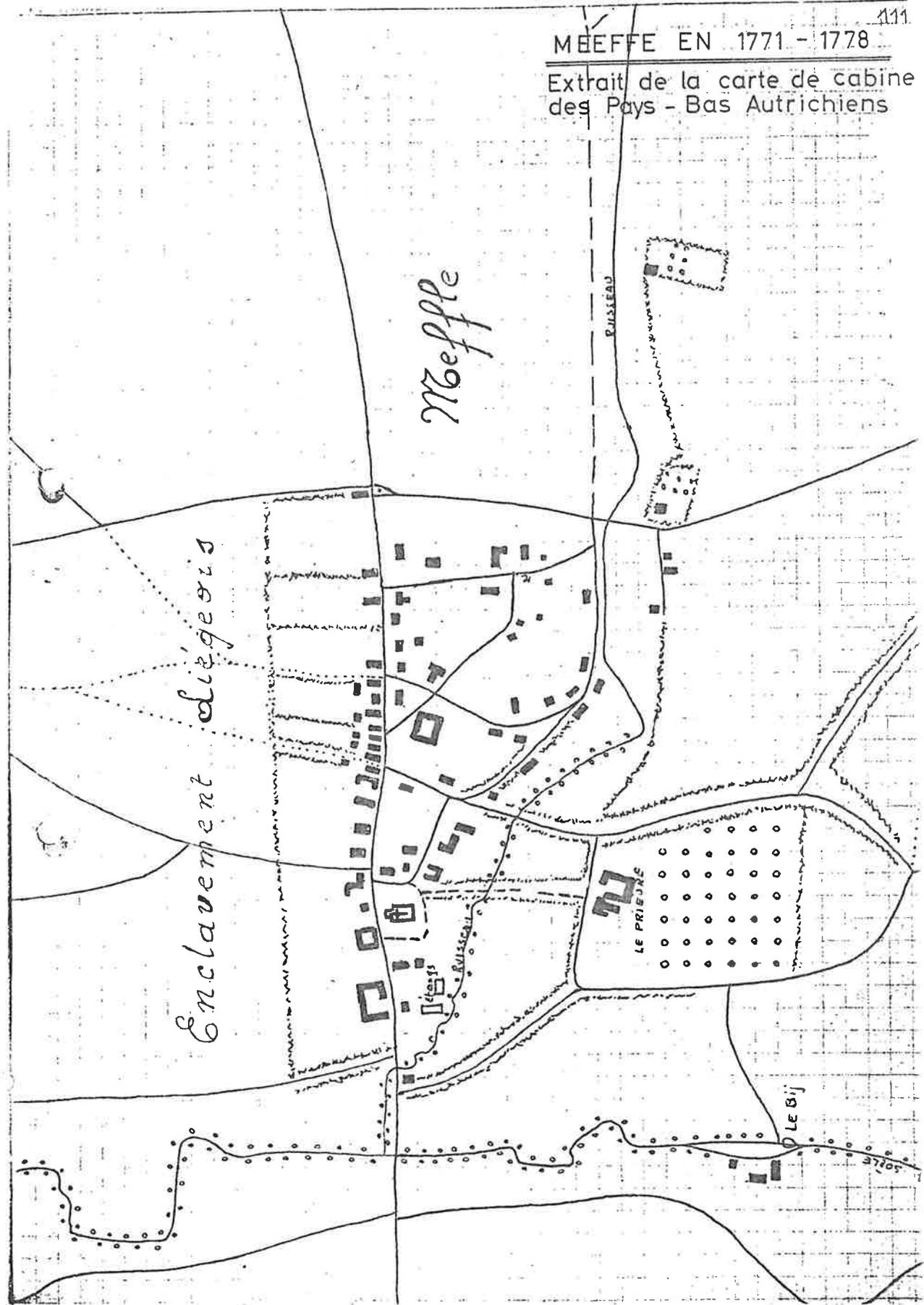
Nous l'avons vu, plusieurs maisons encore existantes datent de la première moitié du XVIII^e siècle.

A l'initiative du comte de Ferraris, une carte de cabinet des Pays-Bas autrichiens fut levée et dressée de 1771 à 1778 (reproduction Pro Civitate-MCMLXV.C.C. 13). Ce document (cfr carte) nous donne des précisions intéressantes sur la situation de notre commune à cette époque. Le village compte trois fermes (Prieuré, Ruelle et une au centre du village-Mottart) et une cinquantaine de maisons seulement (environ 450 habitants-cfr courbe de population). Curieuse constatation, il n'existe, à part le prieuré, aucune construction en Page; les Rhées, à part une construction modeste à l'emplacement de la ferme de Marneffe-Courtois, ne comptent elles non plus aucune maison. Les rues du Berlicot, de Liège, de la Brasserie et de la Tannerie ne sont pas encore bâties. Les maisons sont surtout situées le long de la Grand'Route, aux Fontaines et aux Masures. Il est surtout intéressant de remarquer que la Grand'Place n'existait pas telle qu'elle est actuellement. Une route longeait la maison Mottard actuelle, une autre longeait la maison Libiouille actuelle et au centre du triangle se trouvait une construction de moyenne importance. Il serait très intéressant de savoir s'il s'agissait d'une habitation ou d'un monument.

La plupart des routes actuelles existaient déjà dans leur tracé, mais elles étaient souvent en terre et bordées de haies ou d'arbrisseaux.

MEEFFE EN 1771 - 1778

Extrait de la carte de cabine
des Pays - Bas Autrichiens



Plusieurs chemins ou sentiers de grande importance à l'époque ont disparu; ces chemins en terre, abandonnés, ont été incorporés dans les héritages voisins.

C'est ainsi qu'un chemin reliant le tournant en Crock à la ruelle des chats a disparu; un large sentier reliant le Prieuré à l'église paroissiale a lui aussi disparu et une route de grande communication allant de Meeffe à Hemptinne par le Page, la campagne de Puit et aboutissant près de l'église d'Hemptinne a elle aussi disparu sur sa partie côté Hemptinne.

La route actuelle d'Hemptinne était de faible trafic et faisait une boucle à la ferme du Moulin.

Pour conclure ce chapitre, un des plus importants de l'histoire de notre commune puisqu'il couvre les huit siècles pendant lesquels elle n'a cessé, malgré les guerres et les découpages de territoire, de faire partie de la Principauté de Liège, disons que le Prieuré et l'église de Liège ont été à la base de l'importance historique de Meeffe.

Nous devons à cette tranche de notre histoire le souvenir du "Ban de Meeffe" de son perron, de son blason, de sa seigneurie, de son organisation politique, de son développement et aussi, hélas, des destructions et des souffrances qu'a subies notre commune.

13. Meeffe vers 1850 .

Nous l'avons vu, vers 1775 Meeffe ne comptait qu'une cinquantaine de maisons et environ 450 habitants.

Trois quarts de siècle plus tard, surtout à partir de la fin des guerres napoléoniennes, nous retrouvons un village considérablement transformé à la suite d'une extraordinaire explosion démographique.

En cette année 1850, Meeffe avoisine le millier d'habitants (environ 975) et compte près de 200 habitations

A part quelques nouvelles constructions (Aug.Linchamps, Léopold Lefèvre etc.) les maisons sont plutôt modestes. Si la brique est beaucoup employée comme matériau de construction, on utilise cependant encore la pierre de silex ou le colombage et le torchis (maison L.Libioule au Berlicot).

Il est à remarquer que dans les nouveaux quartiers construits les Rhées, sans doute à vocation agricole, sont bâties "pignon à rue", tandis que les maisons du Page, sans doute ouvrières, sont bâties "façade à rue".

La constatation générale, en examinant la carte du cadastre de cette époque, est un très grand morcellement des terrains du village, dans la partie habitée. Le chemin du cimetière est vraisemblablement de construction plus récente puisqu'il coupe au hasard toutes les parcelles jusqu'à la Croix du Maréchal, tandis que le chemin de Sty, plus ancien, se trouve en bordure des parcelles et les limite.

Les deux principaux propriétaires de la commune sont Mr Dediest (ferme de Buay avec 124 Ha) et Mr Cralle (ferme du Prieuré avec 78 Ha 32). Sept autres propriétaires possèdent plus de 20 Ha.

14. Le cercle-ménage ou cerquemanage

Avant l'instauration du cadastre, les limites de propriétés ou d'une seigneurie foncière étaient mal définies et bien souvent contestées.

Le cercle-ménage consistaient précisément en la recherche des bornes d'une propriété ou d'une seigneurie foncière lors de changement de propriétaire.

Le nouveau propriétaire, accompagné des anciens du lieu prenait possession de son bien en parcourant les limites en compagnie des propriétaires ou seigneur voisins.

En 1755, lorsque le baron d'Obin obtint la seigneurie de Wasseiges on procéda au cercle-ménage afin de fixer les limites entre les seigneuries de Meeffe et Wasseiges et on planta cinq bornes. L'acte de vente de la seigneurie de Wasseiges nous donne les précisions suivantes:

Le 29 septembre au cercle-ménage ,le comté était représenté par Jh Stassart,conseiller procureur,Cornélis Jh Wasseige, procureur et notaire,le baron était assisté par le conseiller receveur Deprez.Tous se sont transportés à la limite de Meeffe, Wasseiges et Ambresin . Albert Fl.Bocart,greffier de Meeffe, commissionné par la Dame du lieu convient que la Soile fait séparation à cet endroit et il est planté une borne(n°5)portant les lettres A,M,W, en regard de Ambresin,Meeffe et Wasseiges.enfin en compagnie de Joseph Sention,mayeur d'Hemptinne nous avons fait planter une autre borne(n°1)à la réquisition et consentement des prénommés pour servir de limites à la seigneurie de Wasseiges à gauche,celle d'Hemptinne à droite et de Meeffe face à l'orient et à quel endroit celle d'Hemptinne cesse de confiner avec celle de Wasseiges.

Le lendemain 30 septembre,nous étant transporté au dit lieu avec les anciens et le sieur Boccart,les anciens nous ont assuré que depuis cette borne on avançait vers Lorient en droite ligne à travers la campagne,jusqu'à l'endroit où il y avait anciennement un vieux frémiau(fresne) planté sur le bord et en deça du chemin de Meeffe à Wasseiges selon la désignation ici faite par Wauthy Delheuse,97ans,natif de Forveille. Comme il y avait contestation on était guère allé plus loin. Le 20 avril 1765,un délégué de Namur et du prince-Evêque se rencontrent sur la campagne au sujet de cette contestation. Les deux seigneurs sont convoqués et on s'arrange à l'amiable. Pour séparer les deux juridictions il sera planté une grosse borne (n°2) près du chemin de Meeffe à Wasseiges,de laquelle sera tirée une ligne droite vers le couchant jusqu'à l'endroit où se trouve la borne placée en 1755 (n°1) Comme la distance est trop grande on en place une à mi-chemin (n°3). Il sera aussi tiré une autre ligne droite vers le levant. La 4^e borne est placée au Moulinia.Il n'y a point à présent de moulin mais que c'est un petit endroit appelé Moulinia(x) Cette limite ne fut plus modifiée et est toujours séparative dans les divisions de l'entité.

Le Moulinia est aujourd'hui un lieu-dit "le petit moulin "
Le petit moulin qui s'y trouvait encore au siècle dernier
était cependant plus proche du village d'environ 500 mètres.



Chapitre VII. MEEFE SOUS LE NOUVEAU REGIME.

=====

A. REGIME FRANÇAIS.

=====

L'armée française, ayant vaincu à Jemappes (1792) et à Fleurus (1794), apportait un programme de réformes contenues dans la Constitution de l'An I. Ces réformes furent appliquées rigoureusement dès que l'annexion de la Belgique à la France fut décrétée par la Convention le 1er octobre 1795 (9 vendémiaire An IV).

Cette loi fondamentale accordait à chaque citoyen âgé de vingt-et-un ans le droit de vote, sous la condition de prêter ce serment: "Nous jurons de maintenir la liberté et l'égalité et de nous soumettre à l'exécution de toutes les lois constitutionnelles qui sont proposées par la Convention Nationale et adoptées par la majorité des habitants de Belgique (Malien-cfr cit. pp. 128 et 129).

Or, la Constitution de l'An I abolissait les seigneuries, les privilèges seigneuriaux, fiscaux et nobiliaires.

Le Seigneur de Hemricourt, du château de Seron, Seigneur de Meeffe, perdait tous ses privilèges pour devenir simple citoyen.

De plus, en vertu du décret du 24 septembre 1794, "les signes de la tyrannie et de la féodalité" devaient disparaître des édifices publics, châteaux et maisons particulières (Seron réussit cependant à garder ses armoiries).

Hélas! Bientôt les réquisitions militaires et les vols rendirent le régime insupportable. Meeffe, comme tous les villages environnants, dut fournir du grain, des chevaux, du fourrage et des habillements de soldat.

Les dîmes, cens et rentes en grain au profit des gens d'église furent confisqués pour les besoins publics.

La loi du 19 frimaire An IV (10.12.1795) soumettait même à l'emprunt forcé les Belges les plus fortunés.

LE CULTE

L'annexion de nos provinces à la France et l'application de la loi du 9 vendémiaire An III (1.10.1795) organisa notre paroisse d'après la constitution du clergé de ce pays.

En plus des biens ecclésiastiques saisis et vendus comme biens nationaux, la dîme fut abolie; en compensation, l'Etat assura le temporel du culte et un traitement au curé.

La loi subordonnait toutefois l'octroi de ces avantages à la prestation d'un serment civique conçu en ces termes : " Je jure haine à la royauté et à la monarchie et je promets fidélité et attachement à la République et à la Constitution de l'An III (Namèche-Histoire de Belgique) ".

En 1797, J.G. Albert, curé de Meeffe depuis vingt-deux ans, quitte notre paroisse sans laisser de trace; les archives paroissiales ne mentionnent pas le nom de son successeur (notre commune n'a probablement plus de desservant) mais rapportent des précisions intéressantes : " Pendant bien longtemps les offices n'étaient pas célébrés ou bien avaient lieu de la nuit. L'église n'a servi à aucun usage profane. Les meubles de l'église ont été vendus et rachetés en partie ainsi que le presbytère.

Les prêtres qui se trouvaient dans la paroisse à cette époque étaient Messieurs 1° Albert Curé (précisé); 2° Wesmaël Curé; 3° Paulet Abbé et vicaire sans juridiction; 4° Boccar, Abbé et bénéficiaire. Aucun d'eux n'a prêté serment.

Les deux premiers à cause de tracasseries de tous genres ont du se sauver, les 2 Abbés n'ont guère été molestés parce que l'Agent du lieu les avait pris sous sa protection.

Il ne se trouvait pas d'oratoire public dans la paroisse.

Il y avait une communauté de moines de Saint Laurent qui se sont sauvés et leurs biens et bâtiments ont été vendus ".

Après le coupe d'Etat du 15 brumaire, An VIII, qui renversa le Directoire, le Gouvernement Consulaire rétablit le culte catholique, abolit les lois et arrêtés contre l'exercice du culte et contre le clergé; enfin Bonaparte, nommé premier Consul, conclut avec la Papauté un concordat qui réglait les rapports de l'Eglise et de l'Etat (Namèche-Histoire de Belgique).

De 1802 à 1810, d'après le registre des défunts tenu dans la paroisse, notre village a un nouveau curé en la personne de P. Robert Joannes. Le culte fut probablement rétabli dès 1802. Les biens de l'Eglise se trouvant sur le territoire de Meeffe n'échappèrent pas à la règle et furent mis en vente. (I)
Le tableau figurant à la page suivante donne le détail de ces transactions.

(I) Vendus comme biens nationaux le 12 thermidor an V (1797)

N° Affi- che	Propriétaires sous l'Ancien Régime	Etendue du bien	Locataires	Acqué- reurs	Prix
247	Abb.de St Laurent	66b. 6Vg	Walthère P.	Cralle F.	66.000 °
361	id.	82b. 8Vg	Vve Roland	Bodson JF	71.000 °
840	Cathédrale	81b. 4Vg	Vve Ruelle	Ruelle ML	80.900
1076	Chap. St Jacques	3b. 6Vg	Marneffe	Cralle	1.305
1421	Abb.de Marches les Dames	12Ha 82	Linchamps	Cralle	5.108
1585	Bénéfice	2Ha 60	Wéry	Bodson	994
1489	Jésuites à Lg.	3Ha 21	Ruelle DD.	Ruelle Vve	760
1600	Presbytère	5Ha 08	-	Hardy JN. ex-bénéf.	1.905
1761	Val N.Dame	9Ha 49	Linchamps	Masset G. Desmet G.	6.015
1824	Abb.de Neumous- tier	24Ha 62	Vve Moreau	C.Rodin	18.627
1937	Jésuites Namur	8Ha 16	De Diest	De Diest	12.967
2373	Abb.de Flône	0Ha 40	Vve Boccar	Cralle	469
3234	Arbalétriers de Meeffe	3Ha 48	Laruelle P.	Dejardin	3.285
1944	Bénéfice	4Ha 69	Piraprez	Bouyet F. N. De Meffe	4.500

° Cense du Prieuré
°° Cense de Buay

TOTAL : 277 Ha 90 soit 1/3 des terres cultivables.

Ferme du Prieuré

55 Ha 30

- Acquéreur primitif: CRALLE F. Jos. Notaire à Liège
- Propriétaire en 1805: CRALLE
- Propriétaire en 1830: Veuve CRALLE à Liège.

Ferme de Buay

72 Ha 10

- BODSON J.F. Médecin à Liège
- DELHALLE Propriétaire à Xouffray

Ferme de la Cathédrale

71 Ha 04

- Veuve RUELLE à Meeffe
- RUELLE
- Enfants RUELLE.

EMPIRE FRANÇAIS.

DEPARTEMENT DE L'OURTHE

ARRONDISSEMENT DE HUY.

VENTE DES BIENS DES COMMUNES CÉDÉS A LA CAISSE D'AMORTISSEMENT

LOI DU 20 MARS 1813.

ON fait savoir qu'en vertu de la Loi du 20 Mars 1813, il sera procédé, devant Monsieur le Sous-Préfet de Huy, à la Mairie dudit lieu, en la salle destinée aux Ventes, le Mercredi, 24 Novembre 1813, à dix heures du matin, à la Vente & Adjudication définitive des Biens des communes, dont la désignation suit :

ÉTAT DES BIENS A VENDRE.

BUREAU DE HANNUT. — Commune de Meffe.

4711. 6704. 494. Quatre ares deux cent cinquante-huit milliares, à B. Bourant, moyennant un franc septante-huit centimes par an, dont la mise à prix est de . . . 35

4712. 6704. 415. Parcelle portion à François Bonlet, moyennant un franc soixante-dix-sept centimes par an, dont la mise à prix est de . . . 35

4713. 6704. 426. Parcelle portion à la veuve M. Godefroid, moyennant un franc septante-huit centimes par an, dont la mise à prix est de . . . 35

4714. 6703. 444. Parcelle portion à la veuve Baré, moyennant un franc soixante-dix-sept centimes, dont la mise à prix est de . . . 35

4715. 6703. 443. Parcelle portion à Jean Bailly, moyennant un franc soixante-dix centimes par an, dont la mise à prix est de . . . 35

4716. 6705. 453. Parcelle portion à Jean-Baptiste Kiner, moyennant un franc septante-sept centimes, dont la mise à prix est de . . . 35

4717. 6700. 457. Parcelle portion à François-Joseph Barbaçon, moyennant un franc soixante-dix centimes par an, dont la mise à prix est de . . . 35

4718. 6702. 461. Parcelle portion à Philippe Delourge, moyennant un franc septante centimes par an, dont la mise à prix est de . . . 35

4719. 6705. 426. Parcelle portion à Lambert Wargenaire, moyennant un franc soixante-dix centimes, dont la mise à prix est de . . . 35

4720. 6709. 471. Parcelle portion à J. J. Begon, moyennant un franc septante centimes, dont la mise à prix est de . . . 35

4721. 6710. 490. Parcelle portion à J. J. Dorval, moyennant un franc septante centimes, dont la mise à prix est de . . . 35

4722. 6711. 510. Parcelle portion à Nicolas Dorval, moyennant un franc soixante-dix centimes par an, dont la mise à prix est de . . . 35

4723. 6712. 511. Parcelle portion à Pierre Sacrée, moyennant un franc soixante-dix centimes par an, dont la mise à prix est de . . . 35

Le bien communal dit le *Tiege de Heninnes*, contenant trente ares cinq cent cinquante milliares, partagé entre les habitants ci-dessous dénommés, par le même acte & le même terme, moyennant vingt-trois francs huit centimes. Ce bien, partagé en dix-huit lots, sera vendu dans le même ordre que le partage à eu lieu.

4724. 6714. 453. Quinze ares deux cent cinquante-huit milliares à la v. Gilles Sprimon, moyennant un franc septante-huit centimes par an, dont la mise à prix est de . . . 35

4725. 6715. 461. Parcelle portion à J. J. Dorval, moyennant un franc septante centimes par an, dont la mise à prix est de . . . 35

4726. 6716. 465. Une pièce de terre, contenant quatre ares deux cent cinquante milliares, au lieu dit la *Berrière*, allouée, par le même acte, pour tout ce qui ont commencé le ter. Mars 1808, à Joseph Julagne, moyennant un franc septante-huit centimes par an, payable le ter. Septembre de chaque année, dont la mise à prix est de . . . 35

4727. 6717. 501. Quinze ares deux cent cinquante-huit milliares, en une pièce située devant la maison de Marie-Joseph Begon, affermé, par le même acte, & le même terme, à Marie-Joseph Begon, moyennant un franc septante centimes par an, dont la mise à prix est de . . . 35

4728. 6718. 410. Quinze ares deux cent cinquante-huit milliares, situés chemin d'Embreffin, affermé, par le même acte & pour le même terme, à Pirapree, moyennant un franc septante centimes par an, dont la mise à prix est de . . . 35

4729. 6719. 501. Parcelle portion, située au genre Moulin, affermé, par le même acte & pour le même terme, à François Marchand, moyennant un franc septante centimes par an, dont la mise à prix est de . . . 35

4730. 6720. 447. Parcelle portion à Joseph Mathis, moyennant un franc septante centimes par an, dont la mise à prix est de . . . 35



4731. 6721. 454. Quinze ares deux cent cinquante-huit milliares, affermé à J. J. Jamon, de Meffe, moyennant un franc septante-huit centimes par an, dont la mise à prix est de . . . 35

4732. 6721. 454. Parcelle portion à Jean-Dieudonné Narneffe, moyennant un franc septante-sept centimes par an, dont la mise à prix est de . . . 35

4733. 6720. 443. Parcelle portion à Lambert Mariquez, moyennant un franc soixante-huit centimes par an, dont la mise à prix est de . . . 35

4734. 6720. 494. Parcelle portion à Maximilien Dutilleul, moyennant un franc septante centimes par an, dont la mise à prix est de . . . 35

Le bien communal, dit le *Piege*, contenant deux cent cinquante-quatre ares six cent cinquante milliares, partagé entre les habitants ci-dessous dénommés, par le même acte & pour le même terme, moyennant une rente annuelle de six francs cinquante centimes. Ce bien, partagé en dix-huit lots, sera vendu dans le même ordre que le partage à eu lieu.

4735. 6721. 407. Quinze ares deux cent cinquante-huit milliares, affermé à Louis de Meillon Dubou, de Meffe, moyennant un franc septante-huit centimes par an, dont la mise à prix est de . . . 35

4736. 6721. 409. Parcelle portion à Nicolas Pirapree, moyennant un franc septante centimes par an, dont la mise à prix est de . . . 35

4737. 6721. 412. Parcelle portion à François Mathieu, moyennant un franc septante centimes par an, dont la mise à prix est de . . . 35

4738. 6721. 431. Parcelle portion à Pierre Verlaene, moyennant un franc septante centimes par an, dont la mise à prix est de . . . 35

4739. 6721. 432. Parcelle portion à Albert Verlaene, moyennant un franc septante centimes par an, dont la mise à prix est de . . . 35

4740. 6721. 433. Parcelle portion à la veuve Gilles Sprimon, moyennant un franc septante centimes par an, dont la mise à prix est de . . . 35

4741. 6721. 434. Parcelle portion à Jean-Jacques Pirapree, moyennant un franc septante centimes par an, dont la mise à prix est de . . . 35

4742. 6721. 445. Parcelle portion à François Bava, moyennant un franc septante centimes par an, dont la mise à prix est de . . . 35

4743. 6721. 447. Parcelle portion à Joseph Mathis, moyennant un franc septante centimes par an, dont la mise à prix est de . . . 35

TOTAL : 56 lots de 15a 26ca= 8 Ha 54 a 56 ca

Le Département de l'Ourthe.

Le ban de Meeffe fut divisé. (1)

Depuis 1149, peut-être même avant, Meeffe avait uni sa destinée à celle de Seron, Séressia et Forville.

En 1793, après près de 650 ans, ce fut la séparation. Forville fut détaché du ban de Meeffe pour être inclus dans le canton de Héron (Forville devenait ainsi une commune). Meeffe suivit son nouveau canton (Avennes) et fut rattaché au Département de l'Ourthe le 14 fructidor de l'An III (31 août 1795).

C'est à partir de cette date que la commune de Meeffe fit partie de ce Département, lequel, sous l'occupation hollandaise, changera son nom en celui de Province de Liège.

1. L'Etat-Civil.

En juillet 1796, en suite de l'arrêté du Directoire en date du 29 prairial An IV, les registres de l'état-civil furent retirés des mains des curés.

Dès 1796, les registres furent tenus successivement par l'agent Boccar et ensuite, à partir de 1808, par Martin Wéry. Ce n'est qu'à partir de 1803 que les actes de naissance, de décès et de mariage furent dressés régulièrement.

Tous les registres, à partir de 1803, soigneusement conservés dans les archives de notre commune, ont été transférés à Wasseiges en 1977; c'est là que l'on peut avoir la joie de retrouver le nom de ses ancêtres.

Les registres plus anciens, qui étaient tenus par les curés, se trouvent au Centre d'Archives Provinciales à Liège.

(1) Soulèvement des Liégeois contre le Prince-Evêque et intervention prussienne (1789 - 1790)

Régiments réguliers soldés par la Cité et les Etats
Situation établie à Tongres le 13.7.1790 par Ch. de Soer et Kempeneers fils.

Bataillon: Quartier de Moha.

Paroisses et villages: Mottard et Anthez
Villers le Bouillez
Meeve et Borlez
Moha et Warnand

Capitaine : Gilles KINET (Ndlr Gilkinet J.P.)

Hommes: 96.

2. La Commune de Meeffe (Canton d'Avennes).

La Constitution de l'An II (1793) priva les petites communes de leur administration, leur laissant le maire et son adjoint, désormais agent et agent-adjoint, et les réunit par canton sous le nom de "municipalité".

Meeffe fut compris dans le canton d'Avennes.

Les agents de chaque commune se réunissaient dans le chef-lieu de canton et formaient l'administration municipale.

Le premier agent de Meeffe fut Charles BOCCAR; il remplit les fonctions d'officier de l'état-civil et de maire depuis l'An V de la République (1796) jusqu'à 1808 (1).

- [1] En 1800 la nouvelle commune de Meeffe compte 530 habitants et en 1815 malgré les affres de 15 ans de guerre, la population est passée à 640 habitants.
- En ce début du siècle, la grande majorité de la population de Meeffe vit hors du temps mesuré, divisé en heure .
- Les trois sonneries des cloches suffisent à rythmer le travail.
- La montre est un objet rare et les horloges commencent seulement à se répandre dans le mobilier campagnard.
- La journée de travail commence avec le lever du soleil et s'achève le plus souvent à la tombée de la nuit après une pause vers midi ((f'sprond_jeure)
- La pénurie des domestiques agricoles et fils d'agriculteurs due aux demandes croissantes en soldats oblige les femmes à aider dans les besognes les plus dures. Les enfants eux-mêmes, dès leur plus jeune âge, sont utilisés à la garde des troupeaux et à de petites activités. Sous la Révolution, le nombre de Meeffeois propriétaires a augmenté grâce à la mise aux enchères des biens nationaux, au partage des communaux, aux ventes des biens du clergé et des nobles ruinés ou encore aux nouvelles lois successorales. En dépit des réquisitions les agriculteurs ont profité de la hausse des prix des céréales, d'une fiscalité moins oppressive. fermages en assignats dévalués et disparitions des droits féodaux .
- A la lecture des terres dont le cadastre va leur reconnaître la propriété, force est de constater que la propriété de certains Meeffeois ne cesse de s'étendre sous l'Empire mais n'a pas profité à toutes les catégories sociales.
- Les gros fermiers au sommet et les journaliers au bas de l'échelle ont profité de la hausse des prix des denrées agricoles et hausse des salaires, tandis que le petit cultivateur qui a sa famille à nourrir, subit les réquisitions et n'apporte rien au marché est la principale victime du mouvement économique .

La vie du travailleur des champs reste immuable, car les innovations techniques sont rares ou si elles existent elles sont souvent ignorées. Les cultivateurs tiennent à leurs anciennes méthodes et considèrent toute innovation comme dangereuse.

Le plus apprécié des fertilisants est le fumier et la marne est toujours la plus utilisée comme amendement.

On pratique toujours l'assolement triennal; la sole des hauts grains d'automne (froment-seigle -meteil) la sole de mars (avoine, orge) le reste demeurant en jachère.

La moisson se fait à la faucille pour le blé, ce qui permet de conserver des chaumes plus longs qui serviront à la construction des toitures, ou si les femmes doivent s'en servir, mais généralement on emploie la faux appelée "piquet". Elle coupe bas et égrène moins et permet de fixer le grain coupé presque droit contre celui qui est encore debout.

Le faucheur fait suivre successivement les deux pieds sur la même ligne, le gauche après le droit.

Le glanage qui suit la récolte est réglementé .

Les grains sont alignés en javelles, retournés jusqu'à séchage, liés en gerbes puis réunis en dizeaux jusqu'au chariage.

Les récoltes sont engrangées ou mises en meules pour être battues avec le fléau pendant la saison d'hiver, lorsque les travaux des champs sont suspendus.

Un décret impérial du 25 mars 1811 prohibe, à partir du 1er janvier 1813 le sucre à canne réputé marchandise anglaise.

En conséquence la betterave sucrière doit être cultivée sur une partie du territoire de l'Empire. En réalité 10% des surfaces prévues serontensemencées.

Meeffe compte à cette époque une petite centaine de maisons .

Chaque maison abrite les grands-parents, le couple et les enfants; quelquefois des adultes célibataires et les domestiques . Tout y est fonctionnel et le mobilier est rare.

Ce sont des artisans locaux qui confectionnent à partir du chêne, du châtaigner ou du peuplier des meubles rustiques. Bien que votre village ne se trouve pas dans une région boisée un nombre important d'hommes exercent une profession dans le travail du bois : scieurs de long, charrons, menuisiers-ébénistes, charpentiers, etc...

La population étant en constante augmentation, les constructions se multiplient et c'est à ce moment que l'on commence à bâtir dans la rue du page et du Berlicot et aussi quelques maisons dans les Rhèes.

Cependant les matériaux utilisés restent traditionnels et très peu de constructions de cette époque existent encore aujourd'hui à Meeffe dans les matériaux d'origine

3e - La conscription

Si les nombreuses contributions, réquisitions militaires et les lois antireligieuses avaient exaspéré la population, la conscription militaire établie par la loi du 5 septembre 1798, mit le comble à l'indignation générale (elle perdit vite son caractère exceptionnel pour devenir la conscription à répétition).

De notre village immobile dont l'horizon reste limité au clocher de l'Eglise, il faut soudain quitter le pays pour aller non seulement en France mais dans des régions étrangères, au climat, aux coutumes et à la langue différents, pour s'y faire probablement tuer. Pour le conscrit, celui qui a tiré un mauvais numéro au " triage au sort " est un homme presque mort.

Dans les maisons et dans les champs les hommes se concertent tandis que les mamans sont au désespoir.

Lors de la levée de l'an VII la moitié des conscrits n'ont pas rejoint les armées. L'insoumission prend des proportions considérables. Les deux appelés de Meeffe Dieudonné MARNEFFE et Charles TILLEMAN se sauvèrent préférant la confiscation de leurs biens et les lourdes peines à l'enrolement.

Ils furent repris à Anvers et le général Roland (Anvers) informa le général Nicolas (Ourthe) que Tilleman et Marneffe se sont équipés à leurs frais et ont choisi le 23e Rgt des chasseurs à cheval et qu'"en conséquence nous vous invitons à ne point diriger contre leurs parents l'exécution militaire qui est actuellement dans votre canton pour l'exécution des lois."

Il y eut d'autres récalcitrants jugés et enrôlés :

Nicolas Linchamps 10e ligne - Marneffe Jean Fr. jugé le 5.1.1807 et incorporé le 17 mai - Piraprez Nicolas, Dock Hubert jugé le 19.8.09 etc... Les autorités civiles mises en place par la République mirent aussi un zèle particulier dans l'application des nouvelles lois qui stipulaient que :

" Le chiffre global des conscrits est fixé par la loi et la répartition rendue publique par voie d'affiche dans toutes les communes .

Chaque maire dresse pour la commune la liste des individus concernés qui sont domiciliés dans cette commune. Un registre ouvert peut accueillir les réclamations (1) "

(1) A la réclamation de Charles Pirapré, conscrit de l'an IX, invoquant la surdité, le maire avait joint ce commentaire : " le réclamant ne semble pas souffrir de son infirmité dans les bals ... et, il est le fils de J.J. Pirapré qui l'an sept a préféré cacher son fils Nicolas (conscrit de l'an sept) plutôt que le voir servir la République.

La date du tirage au sort est fixé huit jours à l'avance.

Chaque conscrit passe la visite médicale, la toise étant fixée à 1,54^m.

Parmi les déclarés valides, suivant l'ordre dans lequel il figure sur la liste, chacun tire un bulletin - le maire tire à la place des absents - Un n°1 voue inmanquablement au départ, celui qui dépasse la centaine autorise l'espoir de rester au village. Seule solution possible pour échapper au service, si l'on a tiré un mauvais numéro le remplacement (2).

C'est ainsi que les conscrits du Canton d'Avennes (124) de l'an 13 furent réunis à Avin le 27 ventose de l'an 13 (1804) pour l'opération de la conscription . Après examens médicaux 58 conscrits furent jugés capables de servir l'Etat.- 62 réformés définitivement et 4 renvoyés au conseil d'Etat.

Le 29 eut lieu le tirage au sort.

Aucun des conscrits n'ayant pu prouver qu'il est dans un cas prévu par la loi et aucun arrangement de remplacement avec un autre conscrit de sa classe n'étant présenté, 58 billets furent mis dans l'urne à ce destinée .

Dans les appelés il y eut 11 conscrits de l'activité - 11 de réserve et les conscrits de dépôt - En l'an XIV il y eut 18 conscrits d'actifs.

Il est curieux de constater le grand nombre de réformés 50%.

Il y avait pour cela plusieurs moyens :

- un moyen original pour échapper à la conscription

(on n'enrolait que les célibataires) fut le mariage par disproportions d'âge.

- un autre moyen était la mutilation volontaire que s'imposent certains mauvais numéros (couper l'index de la main) (se faire arracher toutes les dents- des plaies, se donner des hernies soufflées etc... on dénombre aussi de nombreux cas de "petite taille " Seroplinteux, etc...) et 1813 fut l'année la plus difficile.

Sous la République (levée de l'an VII- 6 sept.1797) jusqu'à la levée de l'an XII, il n'est fait aucune exception dans la composition des listes d'appel pour les formalités du tirage au sort. Pendant cette période pour le département de l'Ourthe, 4836 conscrits ont été incorporés.

Le département de l'Ourthe comptait 313.676 habitants en 1806 (soit \pm 14%).

(2) Un remplacement coutait de 400 à 500 F en 1800 à plus de 5.000 F en 1813 et on mesure l'injustice sociale d'un tel système .

Sous l'Empire, on admettra des exceptions: mariés, soutien de veuves, séminaristes, frères de soldats, etc...)

En nous reportant à la population de 1812 (352.264 H.); les appels sous les armes avec les lourdes levées qui ont suivi la campagne de Russie, ont été de 12.484 hommes pour le département de l'Ourthe - 61.371 wallons.

Pour la Belgique il y eut 159.281 conscrits (cf Général Couvreur: Les wallons dans la grande Armée).

Pendant la même période Meeffe a eu 57 conscrits. 27 ont porté les armes d'un régiment d'active et 30 ont servi dans les dépôts et garde des forts.

Les déserteurs

La désertion était l'un des moyens les plus courants d'échapper au service. De la formation du détachement au chef-lieu d'Arrondissement jusqu'à l'arrivée au corps d'affectation, le trajet était souvent long et le moral étant au plus bas la tentation de désertir était donc très forte.

Il y avait aussi une autre solution: ne pas se présenter lors de la formation du détachement; on devenait alors réfractaire. Déserteurs et réfractaires devinrent de plus en plus nombreux et le mouvement s'est amplifié après 1812.

Les moyens utilisés au début pour lutter contre l'insoumission et la désertion se révèlent insuffisants et le Conseil d'Etat va reconnaître le 12 mai 1807 la légalité de l'envoi d'un garnissaire qui accompagné de l'huissier va se rendre dans la famille dont un membre est déserteur pour percevoir des indemnités-On procédait également à la saisie et à la vente des biens de la maison du réfractaire.

Le récit des désastres de l'armée, la vue des blessés qui arrivent dans les hopitaux, la levée de 120.000 hommes en 1813 qui a saigné les paysans et la nouvelle levée de 300.000 hommes qui est ordonnée va exaspérer nos campagnes au plus haut degré, et 11 meeffeois deviennent réfractaires. Par l'ordonnance faite à Liège le 5.1.1814 ces 11 appelés s'étant rendus coupables de désobéissance sont désignés pour la poursuite individuelle (cf page)

Les crises de désespoir qui suivent le tirage au sort, les mutilations horribles, l'envoi de garnissaires, les réquisitions de toutes sortes et les sanctions applicables qui en résultent vaudront à la conscription une impopularité qui éclaboussera l'Empereur .

Ce n'est que plus tard sous la Restauration que Napoléon retrouvera une popularité perdue en 1813, grâce à ces conscrits démobilisés qui de retour dans leurs foyers entretiendront du récit quelque peu embelli de leurs campagnes les longues soirées d'hiver, et réessusciteront le culte de l'Empereur (cf Jean Tulard : Les Français sous Napoléon) - (Joseph Goffin de Hemptinne classe 1809 a fait la campagne de Russie).

En 1806, Meeffe compte 8 militaires sous les armes.

En 1812 (pendant la campagne de Russie) 22 meeffeois sont aux armées (cf Fr. Thomassin - statistiques du département de l'Ourthe).

Braves enrolés entre 1799 et 1815

(Dieudonné Marneffe-23e Rgt-Ch. à cheval
 premiers conscrits 1799 (Charles Tilleman-23e Rgts -ch. à cheval

{ Begon Henri 1^{er} B^{on} colonial. decede' le 22-11-1806
 1800 { Piraprez Charles

{ Dorval Jean (parti le 27 floreal AN 12
 1803 { Ruelle Maximilien (récalcitrant repris et envoyé en dépôt

{ Barbazon Jean François - 93e Compagnie - decede' le 11.1.1809
 1805 { Nihoul François Joseph - 93e compagnie

étaient en service en début 1806 et furent appelés ensuite :

(Piette François Jh - 56e ligne
 (Delorge Henri - garde de fort
 1806 (Dartois Maximilien - 23e ligne (mort en Italie)
 (Hock Jean Nicolas - 56e ligne
 (Marneffe Jean François - 9e Rgt de dragons (réfractaire incorporé le
 (Magere Gaspard - 26^e l^g. tué en 1806 17.5.1807
 (Pierre François Joseph - 26e ligne (tué en 1810)
 (Linchamps Dieudonné - 10e Rgt ligne (fort)
 (Linchamps Nicolas - 10e Rgt ligne (fort)
 1807 (Maréchal Charles - 63e ligne
 (Hannosset Jean - 63e ligne (réformé ensuite pour "infirmité")
 (Roland François - 23e Rgt de ligne
 (Hock Jean-François - garde de fort
 1808 (Linchamps Pierre - dépôt pour le fort
 (Piraprez Maximilien - 26e ligne - mort en 1808 en Vendée
 (Tillieux Lambert - dépôt pour le fort
 (Dartois Jean-François - 32e ligne
 1809 (Dock Hubert (récalcitrant jugé le 12.8.1809)
 (Nihoul Mathieu (emprisonné 2 ans à Vilvorde)
 (Begon Jean-François -
 1810 (Dorval Dieudonné - 51e ligne
 (Piraprez Jacques - dépôt (pr frère en service)
 (Roland Louis - dépôt (frère en serv.)
 (Marneffe Jean Joseph - dépôt (frère en serv.)
 (Linchamps Jean-Fr. - dépôt de droit (3 fr en serv.)
 (Defays Louis - Régt de cuirassier
 1811 (Wanzoul Jacques - 78e cohorte
 (Verlaine Antoine - dépôt pour le fort (bon n°)
 (Maniquet Charles - dépôt pour le fort (bon n°)
 (Jassogne Charle-Jh - 60e Rgt - mort en Espagne en 1812
 (Piraprez Grégoire - en dépôt (frère en serv.)
 (Jadoul Jacques - 76e ligne
 (Dorval François - en dépôt (frère en serv.)
 (Verlaine Antoine - 78e cohorte
 1812 (Sacré Louis - en dépôt (bon n°)
 (Pierre Henri - en dépôt (bon n°)
 (Roland Albert - en dépôt (bon n°)
 (Wanzoul François - en dépôt (serv. frère)
 (Mottard Pierre - 76e ligne
 (Kinet Jean-François - en dépôt (père âgé de 71 ans)
 Verlaine Léopold 85^e Rgt decede' le 2.5.1813
 CRASSIN Pierre 9^e Cuirassier decede' le 5.8.1813

1813 (Linchamps Louis - 19e Rgt de ligne
 (Marneffe Hubert - 78e cohorte
 (Piraprez Jean-Jacques- ?
 (Renard Nicolas - en dépôt
 (Renard Paul - réfractaire

conscrits de 1814 (Dubois Jean-Laurent - en dépôt (mère veuve)
 (Amand Casimir - en désobéissance
 (Maniquet Joseph - réserve (frère à l'armée)
 (Bertrand J - en dépôt
 (Piraprez Jean-Joseph- (compagnie en réserve)

Levée spéciale de 120 000 hommes

Appelés qui s'étant rendus coupables de désobéissance sont désignés pour la poursuite individuelle :

Linchamps Pierre 1808
 Tillieux Lambert 1808
 Roland Louis 1810
 Mathy Pierre 1809
 Begon Francois-Joseph 1810
 Piraprez Grégoire 1812
 Wanzoul François 1812
 Renard Paul 1813
 Amand Casimir 1814
 Bertrand Jean 1814
 Maniquet J. 1814

Les survivants sont rentrés au village en 1814 peut-être pour certains après la débâcle de Waterloo en juin 1815.

Comment furent-ils reçus ? Sans doute avec chaleur et affection par leur famille, mais pour les nouvelles autorités (La Belgique rattachée à la Hollande) ils n'étaient que les soldats d'une armée vaincue.

Dans la commune et dans la région aucun monument ni aucune inscription ne rappelle leurs sacrifices :

5 morts et des années de souffrances.

Quarante ans plus tard, en 1857, en reconnaissance on a distribué aux quelques survivants (+/- 17000 sur 170 000) la médaille de Sainte Hélène (comme cela a été fait à Bierwart). A Meeffe, les autorités communales de l'époque n'ont pas cru utile de faire cette dernière démarche pour honorer ceux qui avaient tant souffert !

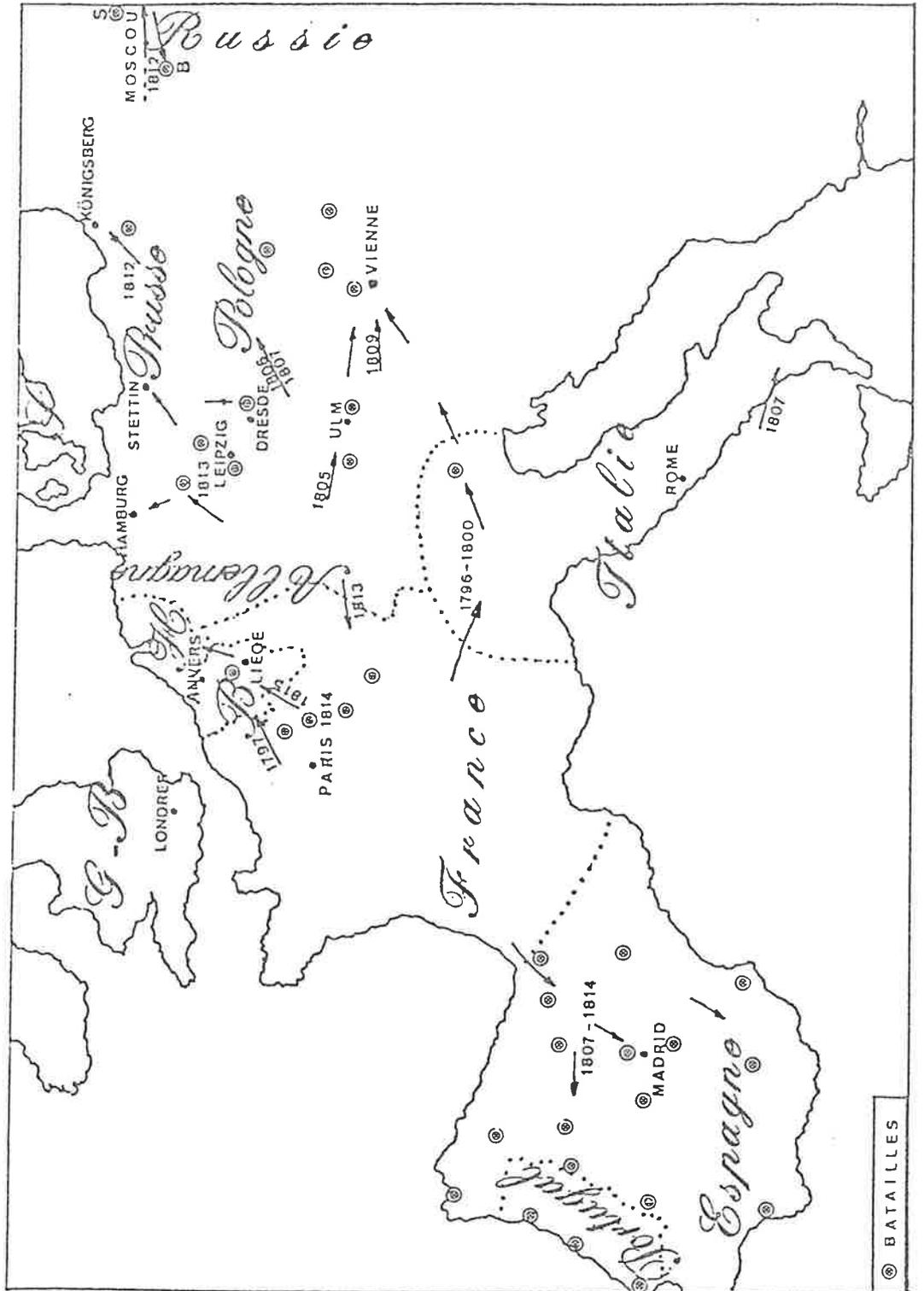


DE 1792 A
A
SES
COMPAGNONS
DE GLOIRE
SA DERNIERE
PENSEE
STE HELENE
5 MAI
1821
CAMPAGNES
S

Les jeunes Meeffeois enrôlés dans les armées françaises, firent leurs devoirs

HONNEURS A :

1. BARBASON Jean-François 93e ligne
incorporé en 1805, décédé le 21.9.1806
à CASTELLAZO (Italie)
2. MAGERE Gaspard, 26e ligne
décédé à l'Ile d'Yeu le 16.9.1806 (France)
3. BEGON Henri 1er Bataillon Colonial
incorporé en 1800, décédé le 22.11.1806
à MIDDELBOURGH (Hollande)
4. DARTOIS Maximilien 23e ligne
incorporé en 1806, décédé à l'Hôpital de
VIGEVANOLLE (Italie) le 15 décembre 1807
5. PIRAPREZ Maximilien 26e ligne
incorporé en 1808, décédé à l'hôpital d'Auffredy
à LA ROCHELLE (France) le 13.12.1808
6. PIERRE Joseph 26e ligne
incorporé en 1806, tué d'un coup de feu lors
d'une mission de reconnaissance le 15.10.1810
à 10 H du matin à HARTINSEL (Allemagne)
7. JASSOGNE Charles 60e Régiment d'Infanterie
incorporé en 1811, décédé à l'hôpital de
LERIDA (Espagne) le 16.7.1812
8. VERLAINE Léopold 85e Rgt
incorporé en 1811, décédé le 2 mai 1813 à
COBLENZ (Allemagne)
9. CRASSIN Pierre Henri 9e Cuirassier
décédé à MAYENCE (Allemagne) le 5.8.1813
10. LINCAMPS Jean-François (dépôt)
incorporé en 1811
déserteur, il est repris en 1813 et décède en 1814 à
23 ans (lieu non retrouvé).



Il est difficile de s'imaginer aujourd'hui (les distances ne comptant plus guère) que pour les premiers conscrits, partis vers 1898, la guerre a duré plus de quinze ans.

Cette longue absence avait été exprimée dans le chant populaire et les quelques lignes qui suivent sont significatives de situations qui furent sûrement dramatiques :

" Après avoir servi la France,
Chacun retourne à son pays.
Après une très longue absence,
Un soldat belge rentre d'Italie.
Dans son pays, dans son village,
Tout le monde le connaissait
Mais comme il était en zouave,
Personne ne le reconnaissait. (bis)

Il frappe à la porte de sa mère
Pour demander le logement.
Sa mère était cabaretière,
Elle le reçut bien gentiment,
Entrez, mon brave militaire,
J'ai eu un fils comme vous
Mais il est mort au champ de guerre
Pour lui, je pleure nuit et jour. (bis)

Le lendemain à la même heure
Le soldat Belge sort de son lit
Se jetant dans les bras de sa mère
En lui disant je suis ton fils
Toi, qui a tant pleuré ma mère
De si longues années pour moi
Me revoici sur cette terre
Je resterai auprès de toi. (bis)

4. Les Maires de Meeffe.

Par la Constitution de l'An VIII, le Consulat rétablit le Conseil Municipal et confia au préfet le soin de nommer le maire, son adjoint et les conseillers municipaux.

Charles BOCCAR, échevin sous l'Ancien Régime, agent municipal sous la République depuis l'An V, fut nommé maire de Meeffe (agent municipal de l'An V à l'An VIII - maire de Meeffe de l'An VIII à 1808).

Martin WERY fut nommé maire en 1808 et il le resta sous la période hollandaise jusqu'en 1827.

Voici la formule du serment prescrit par l'art. 56 du "Senatus Consulte" du 25 floréal An XII : "Je jure obéissance aux Constitutions de l'Empire et fidélité à l'Empereur".

Note :

Nommés par le Gouvernement, les maires ne jouissaient pas du prestige que leur aurait conféré une véritable élection.

Ils ne recevaient aucune rémunération, ne pouvaient espérer aucune carrière politique et se trouvaient exposés aux repréailles des habitants mécontents à une époque où les luttes politiques se distinguaient mal du brigandage.

Leurs charges étaient écrasantes, ainsi que le reconnaît Desmousseux, préfet de l'Ourthe :

" Il suffit de réfléchir un instant sur les fonctions des maires pour concevoir la difficulté d'en trouver dans la plupart des petites communes rurales; police de sûreté et salubrité, contributions, conscription, passeports, acte de l'Etat civil, correspondance avec les autorités administratives et judiciaires, surveillance des perceptions, administration des biens communaux, recettes et dépenses communales, etc...

Croit-on qu'il y ait beaucoup de communes où il se trouve dans hommes qui aient le temps, les moyens et la volonté de les remplir gratuitement ? (J. Boudron- l'Adm. communale sous le Consulat " 1914) "

Un personnage aussi important que le maire est le garde-champêtre. C'est généralement un ancien militaire, redouté car il en sait long sur les délits ruraux, les braconnages et le pillage . Les délits ruraux sont punissables d'une amende ou d'une détention ou des deux réunies, sans préjudice d'une indemnité fixée par les experts.

B. REGIME HOLLANDO-BELGE.

Napoléon battu à Leipzig, la Belgique fut occupée par les troupes de la coalition pendant les années 1814 et 1815 avant d'être rattachée à la Hollande. Pour ce qui concerne Meeffe rien n'est à signaler pendant ces deux années; sinon le passage des corps d'armée de Bulow qui cantonnèrent dans la région de Hannut. De la période Hollandaise nous avons peu de renseignements, et les deux faits principaux sont: d'abord l'ouverture en 1822 d'une école privée tenue par le sieur Baptiste Detraux. Cette école ouverte sans l'autorisation préalable du jury, ce qui était contraire aux règlements très stricts de l'époque fonctionna peu de temps, par suite d'une décision du commissaire d'arrondissement.

Le sieur Stiennon était seul admis par le jury à tenir une école communale.

Le second fait, est l'autorisation donnée par le commissaire de district à Jean Martin Piraprez, en date du 29 Août 1829, de construire un moulin à vent pour moudre le blé à plus de cinquante aunes du chemin d'Acosse. Ce moulin à probablement fonctionné une quarantaine d'années. Un lieu dit "Le moulin à vent" nous rappelle cette activité.

x

x

x

C. LA BELGIQUE INDEPENDANTE.

1830. La Belgique, fatiguée des injustices et des vexations hollandaises lève l'étendard de la révolte. Le Congrès National, réuni à Bruxelles le 10 novembre 1830 proclame l'indépendance.

Nous ignorons si des Meeffois ont pris une part à la libération de la Belgique.

1. Organisation administrative de notre commune.

Lois électorales.

La Constitution accorda le droit de vote à tout citoyen belge payant le cens électoral.

Le suffrage censitaire limitait forcément le nombre des électeurs (1).

En 1869, il y avait 10 électeurs généraux

0 électeur provincial
31 électeurs communaux.

En 1892, dernière année du vote censitaire, il y avait

11 électeurs généraux
42 électeurs provinciaux
68 électeurs communaux

La loi de 1893 instaura le suffrage universel tempéré par le vote plural. En outre, le scrutin se faisait non plus au chef-lieu d'arrondissement (Waremmé) mais dans la commune; ceci pour éviter des déplacements qui dégénéraient le plus souvent en beuveries.

Dès 1893 il y eut: 23 votants ayant 3 voix
46 " " 2 "
142 " " 1 "

(1) Liste des électeurs généraux en 1869:

AUVRAY, Michel	boulangier	rue des Masures
BAUGNIET, Eugène	cultivateur	rue Grande (Aug. Linchamps)
BRIEVEN, Félix	cultivateur	maison (Mottard)
DELEUZE Louis	médecin	rue Grande (Léop. Lefèvre)
GRANDMOULIN, Paul	cultivateur	maison (Latour)
PIRAPREZ, Jean-François	cultiv.	maison (Octave Linchamps)
RUELLE, Henri	fermier	ferme (Ruelle)
SAUVENIERE, Grégoire	cultivateur	maison (Lepot)
RUELLE, Maximilien	meunier	ferme (Dardenne)
SAUVENIERE, Jean-François	cultiv.	(Libiouille fr. et soeurs)

Étaient électeurs généraux les contribuables payant plus de 40 frs, électeurs provinciaux ceux payant plus de 20 frs ainsi que les capacitaires (diplôme ou examen), électeurs communaux ceux payant entre 10 et 20 frs.

Les Bourgmestres.

Henri DAXHELET commissionné mayeur le 19.6.1556

:
 Jean de HEMRICOURT mayeur en 1610
 Hiérasme LADMIRANT jadis mayeur du ban, citation de 1653
 Renier de HAVETZ mayeur en 1661
 M. WARE maire du ban, 17 mai 1672
 A. MARNEFFE mayeur du ban en 1691
 Dieudonné MARNEFFE mayeur de 1700 à 1710
 Richard MARCHAND mayeur le 7 mars 1710
 Lambert WINAND 1713 ou 1773 ?
 Gilles HENRARD bourgmaitre du ban en 1746
 Nicolas DEVAUX à partir du 28.7.1749
 Norbert MARCHAND à partir du 21.8.1763
 Charles BOCCAR maire le 10.10.1755
 Joseph MAQUET maire en 1773.
 CHARPENTIER maire en 1782.
 Joseph BOCCAR bourgmestre en 1786.
 Charles BOCCAR de l'An V à 1808
 Martin WERY maire de 1808 à 1927
 Henri-Léopold MICHAUX officier état-civil de 1827 à 1833
 Lambert STREEL id. mars 1831 à 1833
 Jean-Laurent DUBOIS bourgm. f.f. en 1833
 Jean-Joseph GODFRIND id. en 1834
 Martin DEVILLERS officier état-civil de 1835 à 1840
 Lambert-Joseph STREEL bourgmestre de 1836 à 1846
 Henri-Joseph PIRAPREZ id. 1846 à 1848 (oct.)
 Henri-Joseph RUELLE fils id. 1848 à 1885 (sept.)
 Aimé LANNOY de HEMRICOURT id. 1885 à 1890
 Jules DUBOIS id. 1891 à 1921
 Jean-Baptiste LINCAMPS id. 1921 à 1964
 Auguste LINCAMPS id. 1964 à 1976

ancien régime.

BELGIQUE

INDEPENDANCE

Les Secrétaires Communaux.

H. Léopold MICHAUX	182.	à	1844
Ferdinand HAINCOURT	1844	à	1887
Jules MOTTARD	1887	à	1920
Ernest MOTTARD	1920	à	1921
Henri LATOUR	1921	à	1953
Jean LATOUR	1955.		

Les Receveurs Communaux.

MICHAUX	1886		
Louis GUISSSET	1886	à	1899
Henri INCOUL	1899	à	1911
Joseph DONEUX	1911	à	1920
François LATOUR	1920	à	1960

Les Grades Champêtres.

G.J. LIMAGE	...	à	1907
André ROLAND	...	à	1919 - garde adjoint
Auguste LINCAMPS	1907	à	1947
Benoit DECHANET	1947	à	1975

B. DEMAR-SCHALK 1919 - garde auxiliaire
 Jules DOKIER 1920 à 194. id.

2. Le Culte.

De temps immémoriaux, il y a eu une église à Meeffe. Nous vous avons décrit au chapitre II l'historique de l'édifice actuel et fait une description des trésors qu'il contient.

Les Meeffois ont toujours été très attachés à leur église.

Inhumations.

Sous l'Ancien Régime, le chœur de l'église servait de sépulture aux seigneurs et à leur famille.

Les desservants étaient enterrés dans l'église près du ban de communion, face au maître autel (S. Verborgh-pierre tombale devant l'autel de St Joseph).

Les "bonnes familles" moyennant paiement pouvaient également se faire enterrer dans l'église (voir L'Admirant devant l'autel de la Ste Vierge).

Les Habitants étaient enterrés dans le cimetière.

Les inhumations à l'intérieur de l'église furent interdites, par mesure d'hygiène, par l'Empereur Joseph II.

Processions.

Le dimanche de la Fête-Dieu et le 15 août, Assomption de la Ste Vierge, se célèbrent les processions, toujours suivies avec recueillement par la population.

Itinéraires: Fête-Dieu, rue de l'Eglise - Fontaines - Berlicot et Grand'Rue. 15 août, rue de l'Eglise - Page - St Donat - Crocq - Moulin - Chapelle Notre Dame - Rue Grande.

Les Habitants ornent leurs fenêtres ou leurs portes, lancent des fleurs et des herbes dans les rues, plantent des mais ou drapeaux et dressent des reposoirs sur l'itinéraire de la procession.

Le prêtre donne la bénédiction du St Sacrement, à chaque reposoir, à la foule agenouillée.

En 1914, des coups de feu ayant été tirés, les Allemands rassemblèrent tous les hommes de Meeffe dans l'église. Ils y passèrent la nuit dans l'angoisse et sous la menace de faire tout sauter et brûler si un seul autre coup de feu était entendu.

Heureusement tout s'est bien terminé.

Le cimetière qui entoure l'église fut désaffecté en 1930. Le nouveau cimetière est situé au bout de la rue de la Brasserie (derrière la Ville). Il a coûté 46.600 frs en 1930. Les premiers défunts qui y furent inhumés sont Alexandre Renard et Charles Dock.

En 1930, on y planta, près de l'entrée, l'arbre du Centenaire, un tilleul.

Le cimetière a été agrandi en 1962.

3. L'Instruction Publique.

Sous le Régime Français, l'Etat prit la direction de l'enseignement primaire et en confia l'organisation aux communes; la loi du 3 brumaire An IV (24.10.1795) ordonna l'érection d'une ou plusieurs écoles primaires par canton. On y enseignait la lecture, l'écriture, le calcul et la morale républicaine basée sur la religion naturelle (J.J. Rousseau).

On ne sait pas si Meeffe eut son école à ce moment.

Sous le Consulat et l'Empire, l'enseignement primaire fut réglé par la loi du 1er floréal An X (1801-1802) qui délégua au conseil municipal le choix du local et du maître. Le recensement de 1806 nous apprend que M. Delbouille est instituteur; il y a une seule classe qui compte 50 élèves, soit 35 garçons et 15 filles.

Le traitement, ou plutôt l'indemnité allouée à l'instituteur était à charge du bureau de bienfaisance. En plus de cette allocation, l'instituteur recevait sans doute une rétribution des élèves non-indigents, les pauvres ayant légalement droit à l'enseignement gratuite.

Le maître n'enseignait que durant les mois d'hiver.

Sous le Régime Hollandais, l'enseignement fut l'objet de tous les soins du gouvernement et progressa réellement. La commune était tenue de prévoir sur le budget une somme destinée au traitement annuel de l'instituteur légalement nommé. Elle devait, en outre, fournir une école et un logement convenable, à ses frais, ou, à défaut de logement, une indemnité pécuniaire.

A l'indépendance belge, par réaction contre la loi hollandaise, l'enseignement fut soumis à l'arbitraire des administrations communales.

La loi scolaire de 1842 créa une école primaire dans chaque commune et stabilisa la situation du personnel enseignant tout en lui accordant un traitement dérisoire.

Nous vous avons déjà parlé des anciens locaux scolaires.

Le personnel enseignant communal; instituteurs de Meeffe.

DELBOUILLE	1802
STIENNON	1822
Joseph HAINCOURT	
Ferdinand HAINCOURT	1838-1873 (Eug.FOSSION, sous-instituteur)
Jules MOTTARD	1874-1903
Constant RENSON	1903-1937
Louis NIHOUL	interim pendant la guerre 1914-18
Constant RENSON	ensuite
Albert JABON	1937-1964
Henri LATOUR	1966.-1982

Pour l'année scolaire 1887-1888, il y avait 181 élèves indigents: 90 garçons et 91 filles.

Institutrices de Meeffe.

Alénie NIHOUL (épouse SAUVENIERE)	1865-1901
M.Jh.Cath.DORVAL (ép. BOVEROUX)	1888-1926
Mlle Marie PIRAPREZ	1901-1938
Mlle Rosa BOVEROUX	1927-1959
Maria de MARNEFFE (ép. LAMBERT)	1938-1973
Raima BOCCAR (ép. MOTTARD)	1962 - 1987
Suzanne COURTOIS (ép. LATOUR)	1967

4. La ligne S.N.C.V. Namur-Meeffe-Hannut.

La première ligne de chemin de fer vicinal qui desservit la région fut le "Train Zamman" reliant Ambresin à Tavieres avec arrêt à Wasseiges, notamment.

Au début du siècle, tous les hommes qui se rendaient dans les charbonnages de la région de Charleroi, et ils étaient surtout nombreux l'hiver, partaient pour la semaine entière en empruntant ce petit train.

En 1910, plus de vingt ans après la première délibération sur la question, la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux décida de créer une ligne vicinale de Namur à Hannut et une autre de Hannut à Huy.

Meeffe était géographiquement bien situé pour devenir le carrefour de plusieurs lignes de la S.N.C.V. comme en témoignent de nombreux projets qui malheureusement furent abandonnés.

En 1889, sous le trop court mayorat de LANNON de HEMRI-COURT, le Conseil avait décidé d'intervenir à concurrence d'une somme de 55.000 frs dans l'acquisition nécessaire et la construction de la ligne vicinale Bierwart-Omal via Meeffe.

Cinq ans plus tard, en 1894, le Conseil présidé par Jules DUBOIS refusa pour des raisons financières d'accepter la ligne vicinale Bierwart-Hannut.

Trois ans plus tard cependant, le Conseil revint sur sa décision et accepta que la ligne Hannut-Huccorgne traverse la commune, mais non sur le tracé par la grand'route. Le tracé retenu se situait le long des jardins au lieu-dit "derrière la ville" (ce qui fut réalisé.)

Lorsqu'il fut question de construire la ligne vicinale Forville-Meeffe, par Hemptinne, et de faire la liaison avec la ligne de Hannut, le Conseil, en sa séance du 9 mars 1904, décida de ne pas prendre en considération les lettres des gouverneurs à ce sujet et de ne pas prendre sa part d'intervention dans la construction de la dite ligne, estimant qu'elle n'était d'aucune utilité pour la commune.

Même attitude en 1910. Le Conseil décide qu'il n'y a pas lieu pour notre commune, de participer financièrement à l'établissement d'une ligne Meeffe-Chapon-Seraing (via Braives), vu que cette ligne ne présente aucun intérêt pour la commune à cause du peu de relations existant avec cette partie de la province.

Le moins que l'on puisse dire est que le Conseil de l'époque fut peu inspiré. Meeffe qui eut pu devenir un centre important ne fut plus qu'une station de correspondance entre Namur, Hannut et Huy et une gare de marchandises.

L'établissement des lignes vicinales avait cependant nécessité des travaux importants de déblais et remblais et la construction de deux ponts (dont l'un subsiste). Il coûta la vie à deux ouvriers.

En 1910, en présence des autorités et de la foule venue les accueillir, arrivèrent à Meeffe les premiers trams à vapeur de vénérable mémoire.

En 1940, la ligne Meeffe-Huy, peu rentable, fut supprimée et il ne subsista que la ligne Hannut-Meeffe, laquelle devint ensuite une seule ligne Namur-Meeffe-Hannut.

Les anciens trams à vapeur du début avaient été remplacés partiellement avant 1940 par des auto-motrices Diesel; mais pendant la guerre 1940-45 ils devaient reprendre du service jusque vers les années 1947. Entre 1947 et 1955, la ligne fut desservie uniquement par des Diesels. En 1955, la ligne ferrée a été définitivement abandonnée et remplacée par le service autobus que nous connaissons.

5. L'Agriculture.

Dès que la construction des grands-routes de l'Etat fut achevée, c'est-à-dire vers 1845, le laboureur profita des facilités de transport pour délaissier la marne au profit de la chaux dans l'amendement de ses terres.

L'application raisonnée d'engrais chimiques qui débuta vers 1870 enrichit la couche arable de substances fertilisantes nouvelles.

Les instruments aratoires et les machines agricoles firent leur apparition: le semoir tracté et la batteuse en 1860, la faucheuse, la faneuse et la faucheuse lieuse en 1890.

Le rendement de la terre s'améliora d'année en année. La jachère verte, composée de prairies artificielles et d'emblavures de plantes-racines, remplaça peu à peu la jachère morte oubliée; le vieil assolement triennal disparut bientôt pour faire place à la culture intensive. L'épautre ne tarda pas à être délaissée au profit du seigle; celui-ci diminua à son tour à l'avantage du froment (1).

Préconisée vers 1828, la culture de la betterave se développa au point que, vers 1900, elle forma à la place du froment le pivot de l'agriculture locale. Abondamment nourri de betteraves, de pulpes et de feuilles ensilées ainsi que de fourrage, le bétail put être maintenu, en toutes saisons, dans un bon état d'entretien et de production.

Au fur et à mesure que la culture intensive se développa, les petites exploitations se multiplièrent. Les moutons disparurent presque entièrement, le nombre de chevaux diminua et la traction bovine commença à se pratiquer dès 1860.

(1) L'ouvrier agricole était misérablement payé et il devait se rendre à pied à son travail (ferme de Buay, ferme Henry, à Acosse ou à Hemptinne). La durée du travail était réglée par la clarté du jour: en hiver, de 6 h. 1/2 ou 7 h. à 16 h. 1/2 ou 17 h. et en été de 5 h. 1/2 à 19 h. ou 19 h. 1/2 pour les valets de ferme. La journée du vacher était plus longue encore et n'était interrompue que pour les repas.

Les machines agricoles continuèrent de se perfectionner. Après la batteuse, qui avait remplacé le fléau, vint la javaleuse qui remplaça la faux et la faucille.

La faucheuse-lieuse qui fut pendant l'entre-deux guerres et jusqu'en 1950 à la tête du progrès disparut aussi à son tour en même temps qu'apparaissaient les premiers tracteurs et les moissonneuses-batteuses.

La culture de la betterave qui était restée longtemps manuelle s'est considérablement mécanisée depuis quinze ans. La mécanisation de l'agriculture entraîna une perte de main-d'oeuvre ainsi qu'une augmentation de la superficie des exploitations.

Après 1914, jusqu'en 1940, les exploitations agricoles étaient toujours nombreuses. Chaque exploitation était très morcelée et la culture intensive.

Le recensement de 1930 fournit les renseignements suivants:

Céréales

froment	11 % de la superficie	
seigle	1 1/2 %	"
avoine	2,3 %	"
orge	0,06 %	"

Plantes fourragères

betteraves	5 %	"
rutabagas	3 %	"
trèffles)	12 %	"
prairies)		"
vergers	5 %	"
Betteraves sucrières :	35 %	
Pommes de terre:	6 %	

Du relevé ci-dessus, on constate qu'un tiers de la superficie cultivée est occupée par les céréales, un tiers par les betteraves sucrières et un tiers par les fourrages et les pommes de terre.

Voici l'évolution du nombre d'exploitations agricoles:

1937	. . .	97	cultivateurs
1947	. . .	76	"
1957	. . .	65	"
1967	. . .	35	"
1977	. . .	24	"
1987		15	"

Classement par superficie-nombre d'agriculteurs

	1960	1977	1987
moins de 5 Ha	7	0	0
5 à 10 Ha	21	0	0
10 à 20 Ha	24	10	1
20 à 50 Ha	1	11	8
plus de 50 Ha	3	3	3
" de 100 Ha			3

Il est à remarquer qu'il existe encore quelques exploitations de 5 à 10 Ha, mais elles ne sont plus considérées comme revenu principal pour leur exploitant, celui-ci étant salarié ou exerçant une autre profession indépendante.

Comme on le constate, la population vivant de l'agriculture n'a cessé de décroître pendant que le nombre de salariés et de "naveteurs" ne faisait qu'augmenter.

Notes diverses.

a-salaires. Au XIX^{me} siècle, une famille d'ouvriers disposait d'environ 1200 frs par an.

Au début du XX^{me} siècle la situation n'a guère changé; l'ouvrier gagne toujours de 1000 à 1200 frs par an. Les domestiques gagnent de 30 à 35 frs par mois et une servante reçoit 25 frs par mois; mais ils sont logés, nourris, reçoivent des pourboires et peuvent parfois cultiver un petit lopin de terre.

Les ouvriers agricoles gagnent 1,75 fr. par jour en hiver. Ce gain peut s'élever à 2-frs ou 2,20 frs en été. Par journée de travail, les femmes gagnent 1,50 fr. et les enfants 1-fr.

En 1886, un pain noir coûtait 20 centimes, un pain blanc 54 centimes et un quarteron (26) d'oeufs 1,60 fr. (x)

b-l'hygiène au XIX^{me} siècle. De nombreux témoignages indiquent une carence d'hygiène évidente. Les fosses à purin sont souvent trop rapprochées de puits à eau potable.

Les conditions de logement sont, elles aussi, bien souvent déplorables. Les enfants, très nombreux, dorment jusqu'à quatre dans le même lit, le quatrième étant placé en travers au pied du lit. Quant aux domestiques, ils couchent dans un coin de l'écurie; ils y ont plus chaud et sont sur place pour surveiller le bétail.

Des conditions identiques étaient réservées aux saisonniers flamands. Originaires des environs de Diest, ces ouvriers arrivaient à l'époque du démariage des betteraves (mi-juin), parfois pour la fenaison, mais surtout et en plus grand nombre pour l'arrachage des betteraves. Leurs gains sont élevés (5-frs par jour) mais ils travaillent sans horaire si ce n'est celui du soleil. On raconte que c'était seulement le dimanche qu'ils changeaient de chemise. (x)

c-l'instruction au XIX^{me} siècle. Au début du siècle (1806) un septième seulement de la population sait lire et écrire. Le nombre d'illettrés est surtout élevé chez les filles. A partir de 1842, on organise des cours d'adultes, mais le niveau d'instruction reste bas. Seules quelques familles aisées lisent un journal, du moins en hiver.

(x) cfr. Mme Paye-Bourgeois

d-le bail à ferme:

La guerre ou la paix, la stagnation ou l'activité du commerce, l'accroissement ou la diminution du numéraire étaient des éléments divers qui pouvaient avoir une influence sur la variation des prix des denrées et sur la progression de la valeur des marchandises et être un obstacle à l'adoption des baux à long terme dans l'agriculture.

Pour éviter les effets de ces éléments, dès le 15^{me} siècle, le prix des baux à long terme dans la plaine de Hesbaye et le vallon de la Meuse fut fixé suivant deux unités: l'une en nature, l'autre en argent.

L'unité en nature était l'épautre; à partir de 1630, on fixa la quantité de froment, de seigle ou d'orge équivalente à cette mesure.

Les fermiers ou débiteurs de rentes en denrées ne pouvaient s'acquitter en nature que du 30 novembre au 2 février de l'année suivante.

Le prix en argent était établi suivant le prix moyen auquel le grain s'était vendu pendant la même période

En 1580, un hectolitre d'épautre était évalué à 2,45 frs.

En 1680, le prix en était de 5,35 frs et en 1810, soit plus d'un siècle plus tard, après de légères variations annuelles, dues aux circonstances, le prix était monté à 6,48 frs.

L'équivalent de 10 hectolitres d'épautre était:

3,65 Hl de froment

5,15 Hl de seigle

7,20 Hl d'orge

13,45 Hl d'avoine.

Le peu de productivité du sol et la fréquence des conflits armés influençaient fâcheusement la condition de l'exploitant agricole, d'autant plus si celui-ci était locataire pour une partie importante de ses terres.

Les baux prescrivaient habituellement une redevance de 3 muids d'épautre au bonnier (soit plus de 600 Kgs) ce qui constituait une charge fort onéreuse.

Le système de location "aux sacs" aujourd'hui abandonné, est resté d'application, dans certains contrats, jusqu'en 1940.

A cette époque, malgré l'augmentation des rendements, la charge locative était de 4 à 7 sacs suivant la qualité de la terre.

Fermage moyen par hectare

1846	- 68 Fr. B
1856	- 82 Fr. B
1866	- 102 Fr. B
1880	- 116 Fr.
1895	- 97,5 Fr
1913	- 100 F.
1938	- 900 F.
1952	- 3000 F.
1972	- 4000 F.
1982	- 5000 F.
1987	- 6500 à 7500 F (2,5 x R.C.)

- 1) Les immeubles bâtis ont toujours bénéficié d'une grande faveur à Meeffe et "avoir sa maison" était le souci principal des habitants.

A la lecture de documents anciens et actuels, on constate qu'environ 95 % des habitations sont occupées par les propriétaires. Les prix sont essentiellement variables donc dépendant de nombreux facteurs.

On peut estimer qu'une même maison valait 7.000 frs en 1908; 17.000 frs en 1917; 22.000 frs en 1924; 150.000 frs en 1950 et 900.000 en 1980.

En 1870, le revenu imposable des propriétés bâties s'élevait à 7.300 frs : soit

- 490 frs pour le moulin à eau
- 260 frs pour le petit moulin
- 152 frs pour le moulin à vent
- 156 frs pour la brasserie
- 132 à 150 frs pour les fermes (8)

etc...

- 2) Les terres ont longtemps constitué un placement recherché par tous. Posséder une terre était une sécurité pour l'exploitant agricole et l'expression d'une certaine réussite sociale. Les terres ont toujours fourni un revenu faible (1,5 à 2,5 %) mais, du moins, elles ont toujours rapporté quelque chose.

Les prix ont toujours évolué par suite de dépréciations monétaires, de guerres ou même de crises ...

Sous l'ancien régime, un tiers des terres était propriété de communautés religieuses ou de la commune.

Actuellement, l'équivalent de ce même tiers appartient à quelques grands propriétaires.

Valeur moyenne des terres par Hectare (I)

17e siècle	+ 800 f.	1921	8.000 f.
1797	1.000 f.	1924	12.000 f.
1830	2.200 f.	1928	25.000 f.
1836	2.900 f.	1936	39.000 f.
1858	5.000 f.	1938	40.000 f.
1875	5.000 f.	1943	55.000 f.
1888	4.000 f.	1950	110.000 f.
1891	4.500 f.	1952	140.000 f.
1896	4.000 f.	1958	140.000 f.
1909	4.900 f.	1962	180.000 f.
1913	4.000 f.	1965	200.000 f.
1916	4.600 f.	1973	230.000 f.
1917	6.000 f.	1980	200 à 300.000 f.
1919	8.000 f.		suivant le terme du bail en cours.

A titre de comparaison, on estime que les pouvoirs d'achat de 100 frs en 1914,
 valaient 400 frs en 1921
 750 frs en 1939
 2750 frs en 1950
 3300 frs en 1960
 10000 frs en 1980
 12500 " " 1987

(I) Relevée dans des actes de succession, de partage et de vente
 de biens privés.

6. L'Industrie et le Commerce.

 L'industrie du chanvre, d'une faible importance locale, cultivé dans une "akinière", et surtout celle de la laine furent exercées dans presque toutes les familles du village.

Jusqu'aux environs de 1860, chaque ménage élevait un ou deux moutons qui lui procuraient la laine.

Les rouets de nos grands-mères, relégués au grenier, firent leur réapparition pendant les guerres 14-18 et 40-45.

Le moulin à vent fut désaffecté au siècle dernier (peut-être vers 1860), mais le moulin à eau de la ferme du Moulin fonctionnait encore au début de ce siècle (sans doute jusqu'en 1914). Le petit moulin fonctionnait toujours en 1870. Un petit moulin électrique(1) installé sur la Place (Mottard) vers 1930 avait pris la relève d'un moulin à vapeur et il rendit bien des services pendant la guerre 1940-45 (que de "mounées" furent faites en cachette à cette époque).

Meeffe, depuis longtemps, possédait son four (un acte d'état-civil nous apprend que Louis-Joseph Libiouille, né le 19.4.1802, époux de Pélagie Pirard, était boulanger à Meeffe. En 1870, outre plusieurs fours, il existait une boulangerie dans la rue des Masures (Michel Auvray).

Il y avait aussi plusieurs forges qui, toutes, ont aujourd'hui disparu; une très ancienne forge se trouvait dans la rue du Commerce (M. Stévant), une autre dans la rue Grande (Boccar François Jh), quatre autres, plus récentes, étaient situées dans la rue des Masures (deux), rue Grande et rue du Page.

Rue de la Tannerie (ruelle des Chats) se trouvait une fosse destinée au tannage des peaux de bovidés.

De nombreux artisans: bourrelliers, cordonniers, sabotiers, charrons, scieurs de long, boutiquiers, etc. représentaient l'industrie et le commerce de l'époque.

Vers 1900, on comptait plus d'une vingtaine d'estaminets; aujourd'hui, ils ne sont plus que deux.

(1) En 1887, Ernest et Alfred Ruelle, meuniers, avaient fait construire un moulin à vapeur à Meeffe, sur la Place (maison Mottard). Ce moulin a fonctionné pendant une vingtaine d'années.

7. Les Fêtes et les Coutumes.

De temps immémorial, la kermesse locale a lieu à la Pentecôte.

Avant 1914, une fête de quartier avait lieu en Rône (chez Sylvie) le quinze août(1). Cette fête s'est ensuite transportée dans les cafés, aux Fontaines (sans doute à la suite de la fermeture des cafés en Rône) et est finalement devenue une fête locale, comme celle de la Pentecôte(2).

Il y avait également, jusqu'avant 1940, la fête du quartier à la St Pierre (chapelle).

Le traditionnel bal du réveillon de nouvel-an qui a pris naissance après la guerre 1914-18 était jadis précédé d'une représentation théâtrale par la troupe locale.

Une ancienne coutume qui subsista jusque vers les années 1930 consistait en ce qu'on appelait "faire la fête". Lors de la kermesse locale, un comité composé comme il se doit du Président de la Jeunesse (généralement le plus âgé), des vice-présidents et des commissaires, organisait un bal populaire, l'après-midi, sur la Grand'Place.

En début d'après-midi, les jeunes hommes, cocarde à la boutonnière, s'en allaient en cortège, parcourant les rues du village, chercher les jeunes filles qui les attendaient à domicile ou à la sortie des vêpres. Vers trois heures, le cortège, qui s'arrêtait quelquefois en route pour boire un petit verre de "pêquet", faisait son entrée sur la Grand'Place pleine de monde. Une piste de danse y était dressée et les musiciens étaient en place pour lancer la première danse. Des jours ou des semaines à l'avance, jeunes gens et jeunes filles se promettaient cette première danse. Cela signifiait une certaine sympathie, quelquefois un engagement. Le bal était ensuite ouvert à tous et ne se terminait que bien tard dans les cafés, nombreux. Cette coutume bien sympathique a disparu. Certains villages ont quelquefois bien essayé de la ressusciter, mais sans grand succès.

(1) La ducace a son origine dans la dédicace en l'honneur du saint patron de l'église (à Meëffe, fête de Notre Dame le 15 août). St Lambert à Forville, St Martin à Acosse, Saint Georges à Hemptinne, etc.

(2) La fête était l'occasion de danser ou de se chercher une "commère". Malheureusement, elle se terminait parfois par des rixes, à cause d'une femme, de l'alcool, ou plus simplement parcequ'on était "fauché".

Événement insolite, le remariage d'un veuf avec une jeune femme provoquait des manifestations très vives. On ironisait sur la situation en allant "pailter" ou "cwarner" la victime (en soufflant dans un verre de quinquet, à proximité de sa maison)

A Meeffe, comme partout ailleurs, les coutumes locales ont disparu: le jeu de "céle", le jeu de quilles, le grand feu, le jeu du bouchon (la bique), la fête des rois, la Saint Grégoire (mascarade), les sociétés dramatique et symphonique qui furent jadis si réputées et qui ont laissé tomber le rideau, etc.

Nous dirons cependant un mot des coutumes du carnaval. Le jour du mardi-gras, les enfants allaient de porte en porte, portant à la main une baguette pointue dans laquelle ils enfilait les tranches de lard que leur donnaient les habitants, et criant "li tchernée el broquette, on bouquet di laur è m'fortchette". Bien vite, les tranches s'empilaient et formaient ce qu'on appelait une "tchèminèye".

Une autre coutume carnavalesque avait lieu à la Saint Grégoire, le 12 mars. Les enfants masqués en travesti parcouraient le village en chantant et à chaque porte ils y allaient de ce refrain:

"C'est aujourd'hui la Saint Grégoire
Et c'est pourquoi nous sommes venus
Pour faire la quête, oui bien!
Pour faire les galettes et vous m'entendez bien.

Donnez-nous beaucoup d'oeufs.
Pour vot'bonheur nous f'rons des voeux.
Les poules pondront tous les jours, oui bien!
~~Et~~ le coq à son tour et vous m'entendez bien.

Marie-Thérèse tirez à boire.
C'est votre amant qui vient vous voir.
Tirez de la bonne bière, oui bien!
Je s'rai votre plus grand serviteur et vous
m'entendez bien."

S'ils recevaient, ils ajoutaient:

"Nous prierons Dieu dévotement
Qu'il vous fasse place en ce moment
Dans Son Royaume de gloire, oui bien!
Auprès de Saint Grégoire et vous m'entendez bien."

Il y avait un couplet spécial en cas de refus.

Pâques

Commune de Meeffe

SALLE DE M. JULIEN PIRAPREZ

BUREAU 7 heures

RIDEAU 7 h. et demie

Le Dimanche 12 & Lundi 13 avril

Brilliant Concert

DONNÉ PAR LA SOCIÉTÉ MUSICALE & DRAMATIQUE " L'ÉVEIL ",
sous l'habile direction de Monsieur RENSON

PREMIÈRE PARTIE

Ouverture par la Symphonie

Les petits soldats français (marche)

Bouquet rêvé (valse mélodique)

Chansonnette

Romance

Chansonnette

Monologue

Chansonnette

par Fernand Vivenot

par C. Mougeot

par R. Auvray

par Boccar Léon

par Pirard Eugène

par Doneux Désiré

par Pirard Eugène

CWAMGI ET MÈD'CIN

Li Méd'cin, échevin

Marie, mesquine do docteur

Victor, cwamgi, galant da Marie

Eugène, employé, amoureux d' Marie

Doneux Désiré

M^le Marchant

Auvray Richard

Piraprez François

On châlé

On malade

Li tcherron dè l'commune

— Onc qu'a mau ses dints

Doctier Lucien

Bégon Emile

Libioulle Florent

Edmond Limage

DEUXIÈME PARTIE

Symphonie : La p'tite vill'geoise, polka

Pas jolie, mazurka

Chansonnette

Monologue

Duo comique

Fantaisie : *Il Trovatore* par J.-B. SINGELÉE Op. 94

violon et piano par

Chansonnette par

par F. Mourgue

par C. Mougeot

par Boccar Léon

par Pirard Eugène

M. et M^le Marchant

Mottet Louis

Libioulle Florent

On moërt qui s' movèle

Péturon, vix rinti

Lorint, domestique

Potache, marchand ambulat

Marchant Louis

Boccar Léon

Jallet Louis

Henri, pèrnt d'a Péturon

Lambert idem

Marie idem

Pirard Eugène

Renard Ferdinand

M^le Sauvenière Palmyre

BAL EN SYMPHONIE

PRIX DES PLACES : RÉSERVÉES fr. 1.50 — PREMIÈRES un franc.

Le Président,

Renson Constant

Le Président d'honneur,

Monsieur Mélon Henri

Le Vice-Président,

Dorval Paul

Le Secrétaire, Tilman Ferdinand

Le Trésorier, Mottet Elysée.

LES COMMISSAIRES : Linchamps Louis — Auvray Richard — Marchant Louis.

La Commission se réserve tous droits.

La fête du grand feu qui avait presque disparu de nos villages semble reprendre place dans nos coutumes. Cette fête qui a lieu au début du Carême remonte aux temps du paganisme; elle est la continuation des anciens rites que nos ancêtres célébraient en l'honneur du soleil et plus tard de Cérès pour appeler leurs bénédictions sur les moissons. Elle marque aussi la fin de l'hiver et le retour à la lumière.

Le jour de la Laetare avait lieu la sortie des "mascarades". Des adultes en travesti parcouraient les rues en chantant et en dansant; ils visitaient les cafés, y buvaient un verre de pequêt et, la voix contrefaite, ils intriguaient les habitués.

Une autre coutume dont se souviennent très bien les plus âgés est la "sortie" que faisaient les jeunes recrues lors du tirage au sort.

Le tirage au sort, supprimé en 1909 par Léopold II, avait lieu annuellement au chef-lieu de canton.

C'était l'occasion pour les chanceux de manifester leur joie et pour les appelés au service militaire (3 ans à l'infanterie, 4 ans à la cavalerie) de noyer leur chagrin. Ivres et joyeux, ils rentraient au village, la nuit tombée, en chantant ce couplet:

"Marchons sans bruit.)bis
Voici la nuit.
Halte là, on n'passe pas
Tant qu'les hommes de Meeffe sont là!
Et à la guerre
Il faut s'y plaire.
Et au combat il faut des soldats.
è waite on pô
qué numéro qui dja sti qwère
au fond de boquau!"

C'est sur ces notes joyeuses que Meeffe a vu se terminer la belle époque.

1914 approchait et le grand drame allait commencer.

Chapitre VIII. MEEFFE PENDANT LA GUERRE 1914-1918.

=====

L'angoisse étreignit les coeurs dès la mobilisation générale décrétée le 31 juillet 1914.

Nos réservistes partirent le 1er août et dès le 4 le canon de Liège grondait à l'horizon.

Le 7 août, les troupes battant en retraite arrivèrent à Meeffe et dans les environs, troupes décimées, soldats rompus de fatigue, unités en désordre.

Tout disait les affres des combats où les nôtres(1) avaient du céder au nombre.

Le 12 août ce fut l'échauffourée à Moxhe et dans l'après-midi une quinzaine de uhans traversèrent Meeffe, allant en direction de Wasseiges.

Le 15 août, jour de l'Assomption, l'armée allemande était à Hamnut; vers 16 h. elle arriva à Wasseiges et, les jours qui suivirent, elle déferla chez nous comme une marée montante.

Des heures durant, ce fut une avalanche de cavaliers en tenue gris-de-campagne, lance au bras et coiffés du casque à pointe.

Ce furent ensuite les fantassins, puis l'artillerie. Pendant des jours, l'invasion continua.

Jours tragiques! Les maisons étaient pleines de soldats. Tout était réquisitionné. Le village vivait un véritable cauchemar (2).

Puis cela se calma; les quatre années d'occupation avaient commencé.

Meeffe subit le sort commun: la disette, les réquisitions, les perquisitions et les amendes.

Les gens du pays de Liège, Huy et Namur se répandaient dans les campagnes pour acheter, en cachette et à des prix élevés, beurre, farine, pommes de terre ...

Et les années passèrent, interminables.

(1) cfr. LHEUREUX-Histoire de Villers le Peuplier.

(2) cfr. LHEUREUX.

En octobre 1916 commencèrent les déportations. L'autorité occupante avait publié par voie d'affiches que tous les chômeurs devaient se présenter afin d'être envoyés dans les usines allemandes. Plusieurs furent ainsi déportés.

En juin 1917, des évacués, la plupart de la région industrielle du Nord (France), débarquèrent à Meeffe et furent logés chez l'habitant et dans les maisons disponibles. Ces pauvres gens, chassés de chez eux, furent bien accueillis par la population. Plusieurs centaines ont été hébergés chez nous en attendant le 11 novembre 1918.

Après le "typhus" qui avait déjà emporté plusieurs personnes en 1916 et 1917, une très grave épidémie se répandit dans la commune en 1918. La "grippe espagnole" comme on l'appelait, atteignit une grande partie de la population, affaiblie par toutes sortes de privations. Dix-sept personnes moururent à la fleur de l'âge.

Meeffe qui comptait beaucoup de cultivateurs et dont la plupart des ménages avaient un lopin de terre et une vache n'eut pas trop à souffrir de la famine. Il y eut aussi un esprit de solidarité entre les familles.

Pendant toute la durée de la guerre 1914-18, les divertissements et réunions publiques furent en grande partie supprimés à cause du couvre-feu.

Pour se divertir, quelques amateurs montèrent une troupe de théâtre wallon qui obtint une bonne réputation. De nos jours, les personnes les plus âgées aiment rappeler les admirables interprétations et quelques noms sont restés dans les mémoires.

Les représentations avaient lieu dans les écoles ou chez Sacré (comme on disait alors) et même dans la grange Mottard.

Il y eut également une bonne équipe de football dont beaucoup gardent le souvenir. Plusieurs noms sont encore sur toutes les lèvres. Nous saluons ces sympathiques sportifs qui collaborèrent à la renommée de leur équipe et à la détente des Meeffois.

Une autre distraction, pendant la guerre "14", fut surtout le jeu de cartes; on jouait dans beaucoup de chaumières pendant les longues soirées d'hiver. Que de "maches" n'a-t-on pas fait chez "Drienne" pendant ces quatre années! Novembre 1918 arriva et ce fut le reflux des Allemands en déroute.

Le 11 novembre: Armistice! On osait à peine y croire. Pendant quelques jours encore on vit passer des bandes de soldats allemands, débraillés, abandonnant des armes et tout un matériel hétéroclite, casques, masques à gaz, etc. Ce n'était plus la splendide armée de 1914.

Enfin, huit jours plus tard, Meeffe put acclamer les premiers Canadiens et ensuite les Français. Nous étions dé-livrés! Les Meeffois qui pendant quatre ans avaient fait leur devoir rentrèrent au foyer.

Partout, à Meeffe et dans les villages des environs, on organisa des festivités pour célébrer la victoire.

Des charriots fleuris et des fanfares, réunis en cortège, défilèrent en l'honneur de nos héros.

En 1922, on inaugura, en leur honneur, en présence de Général Lemercier, représentant du Roi, des autorités communales et d'une foule nombreuse, le monument sur la Grand' Place.

Tenant à rendre aux défenseurs de la Patrie l'hommage qui leur est dû, voici les noms des chers combattants de 1914-1918 de Meeffe:

Gustave NOEL		
Louis LINCHAMPS (à Wandre)	. . .	morts au Champ d'Honneur
Richard DORVAL		

Jules FRANCOIS	mort en déportation
----------------	-----------	---------------------

Roland HUBERT	morts des suites de la guerre.
Adelin FOSSION		
Adolphe DONEUX		
Ferdinand DONEUX		
L. DONEUX		

Jules DOCKIERE	Alph. MARCHANT	E. CHAUSSART
Jules DOCKIER	Félicien MOREAU	O. JALLET
Félix BRIEVEN	H. PIRARD	Jules HONTOIR
Louis LIBIOULLE	R. PIRAPREZ	Emile GUISSSET
Louis JALLET	F. PIRAPREZ	Frédéric GUISSSET
François LATOUR	H. PIRARD	Emile FILEE
Gustave LECLERCQ	Arth. RENARD	L. DORVAL
Henri LATOUR	J. RENARD	I. DORVAL
E. LEFEVRE	Jh RIGOT	Fr. DORVAL
F. LEFEVRE	D. RUELE	A. DORVAL
Désiré LINCHAMPS	L. VERLAINE	E. DOQUIER
	A. WARGINAIRE	François DOCKIERE
		Benoit DEMABRSCHALK
		Lucien DOQUIER
		Charles BRIEVEN (déporté)

Chapitre IX. MEEFFE PENDANT LA GUERRE 1940-1945.

=====
 Les faits de la guerre 1940-1945 sont présents à la mémoire de beaucoup de Meeffois.

En 1939, les armées allemandes envahissaient la Pologne et, aussitôt, la France et la Grande-Bretagne, voulant défendre l'allié polonais, déclaraient la guerre à l'Allemagne.

Vingt ans après la première guerre mondiale, la Belgique était de nouveau sur pied de guerre.

La Belgique qui appliquait une politique de neutralité n'entraîna pas de suite dans le conflit, mais décréta la mobilisation générale.

En septembre 1939, une trentaine de Meeffois étaient sous les armes; d'autres, encore mobilisables, n'allaient pas tarder à les rejoindre.

Dans l'attente et l'inquiétude, l'hiver avait été bien long pour nos soldats et leurs familles.

Le 10 mai 1940, un vendredi de Pentecôte, au lever du jour, nos "protecteurs" envahissaient la Belgique au moyen d'une puissante armée qui s'appuyait sur une aviation redoutable.

Tous nos militaires en sursis étaient rappelés ce 10 mai au matin; c'était la consternation générale.

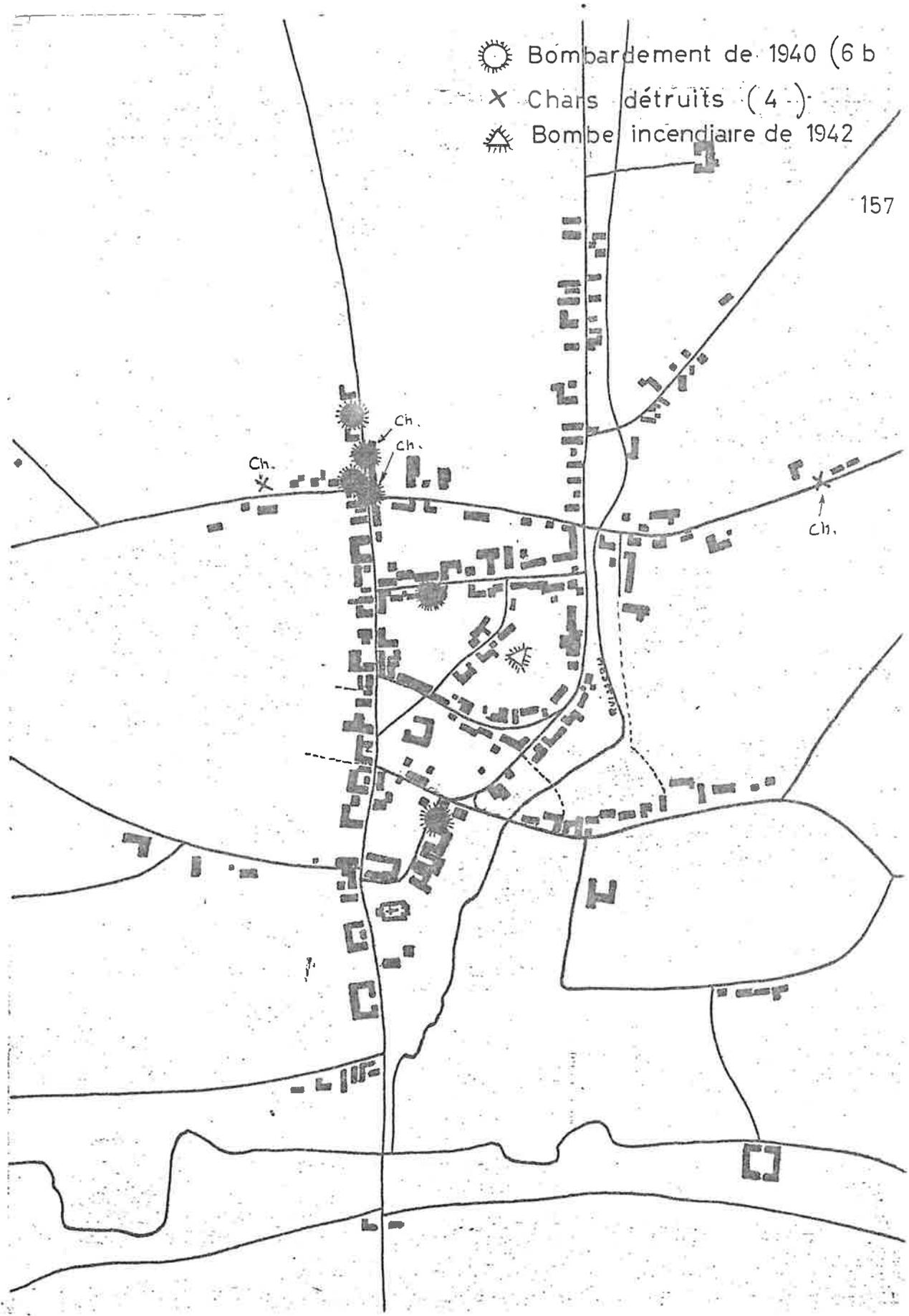
Le samedi 11 mai commença le long et interminable défilé des troupes blindées françaises que la population acclamait et fleurissait de lilas, en fleurs à cette époque.

Le 12 mai, jour de la Pentecôte, un vent de panique souffla sur Meeffe, comme d'ailleurs sur les autres communes. Les gens, se souvenant de la guerre 1914-18 et des cruautés qui avaient lieu en Pologne fuirent l'ennemi. L'exode atteignit plus de la moitié de la population de la commune, principalement les hommes valides.

Certains ne rentrèrent à Meeffe que plusieurs mois après la capitulation.

Le lundi 13 mai eut lieu le bombardement de la commune; un régiment de dragons français fut attaqué par l'aviation allemande. Il y eut cinq soldats français tués, plusieurs maisons détruites et quatre chars abandonnés

- ☼ Bombardement de 1940 (6 b)
- ✕ Chars détruits (4)
- ☼ Bombe incendiaire de 1942



Le ciel était noir de fumée!

Le 14 mai, les Allemands entraient dans un village presque désert et où se consumaient les restes des incendies de la veille.

La deuxième guerre mondiale avait commencé tragiquement. Quelques soldats démobilisés rentrèrent au village; pour une vingtaine d'autres, ce furent les "stalags". Ils allaient y rester cinq longues années.

Meeffe se réorganisa et réinventa les vieilles habitudes de 14-18. On écoutait "Radio Londres" en cachette, on discutait sur l'évolution de la guerre. On espérait et on attendait!

En 1942-1943, l'occupant, ayant besoin de main-d'oeuvre pour ses usines, instaura le travail obligatoire en Allemagne. De nombreux jeunes durent se présenter à la Werbestelle pour l'embauche. Alors, pour les uns commencèrent les déportations, pour les autres, les réfractaires, ce fut la vie dans la clandestinité (faux nom, fausse carte d'identité, fausse profession, maquis ...). Un Meeffe fut déporté.

En 1943-1944, lorsque l'on vit apparaître dans le ciel des milliers d'avions alliés, l'espoir revint et l'issue de la guerre ne fit plus de doute.

En septembre 1944, Meeffe était libéré; la joie aurait été entière s'il n'y avait eu le sort des prisonniers de guerre qui continuait d'inquiéter le village.

Le 8 mai, l'Allemagne capitulait et quelques semaines plus tard c'était la joie des retrouvailles.

Nos braves rentraient à Meeffe, accueillis dans la joie et l'allégresse.

Avec l'hommage qui leur est dû, voici les noms des victimes, des prisonniers et déportés, des anciens combattants:

Morts pour la Patrie.

Albert VERLAINE	tué à Wielsbeke le 20.5.1940
Louis PIRARD	mort à Oudekapelle le 29.5.1940
Oger PIRARD	mort à Meeffe le 12.5.1940
Roger MARCHAND	mort au camp de Dora le 8.1.1945

Prisonniers de guerre.

BAUTHIERE Jean	XIII A, V	A-SULZBACH-NOPNBERG	28.5.40/6.5.44
BEGON Louis	XIII A	SULZBACH	28.5.40/1.5.45
COULLIEN Louis	II B	HAMMERSTEIN	18.9.40/1.6.45
DECHANET Benoit	XIII A	SULZBACH	28.5.40/5.5.45
DEPAS Jules	XIII A	SULZBACH	28.5.40/10.5.45
DEMAERSCHALK Gilbert	XIII A	SULZBACH	28.5.40/13.2.41
DETRIXHE Fernand	XIIIA-XIIIC	SULZBACH-HAMMELBURG	28.5.40/5.4.45
LEFEVRE Hubert	XII A	LIMBURG	28.5.40/15.5.45
LINCHAMPS Octave	XIII A	SULZBACH	28.5.40/10.5.45
LIBIOULLE Henri	XIII C	HAMMELBURG	29.5.40/27.4.45
LEHEUREUX Julien	VI C	MUNSTER	28.5.40/8.4.45
PIRARD Alphonse	IV A	HOHSTEIN	28.5.40/22.5.45
FOSSION Gabriel	XIII A	SULZBACH	28.5.40/11.5.45
PIRARD Fernand	XIII C	HAMMELBURG	28.5.40/28/7/45
PIRARD Fernand	VI D	DORTMUND	28.6.40/24.5.42
PIRAPREZ Julien	I A	STABLAK(Koenigsb.)	30.5.40/17.4.45
HAIDON Jean	I A	STABLAK(Koenigsb.)	28.5.40/3.7.45
MEURA Hubert	XIII C	HAMMELBURG	30.5.40/22.4.45
RUELLE Valère	XIII A	SULZBACH	28.5.40/6.5.45
STEVANT René	XIII A-XIII B	SULZB.-HAMMELB.	28.5.40/1.2.41
VAN GENECHTEN Félix	I A	STABLAK(Koenigsb.)	23.5.40/20.1.41
VANHULST Georges	XVII B	GNEIXENDORF(Vienne)	25.40/21.5.45
FERON Maximilien	IV A	HOHSTEIN	5 ans
MALLIE Georges	V-A	-	5 ans
DORVAL Eugène	XII C	HAMMELBURG	2 ans
FILEE Rene	II B	HAMMERSTEIN	18-9-40/31-5-45
Depoté.	-	-	2 ans
DEBRY Eugène	-	-	2 ans

Anciens combattants.

LINCHAMPS Jean	MEURA Louis	LEFEVRE Robert
DONEUX François	FILEE Jean	PIRARD Georges
TILMAN Eugène	FILEE Maurice	LINCHAMPS Jean-Baptiste
DELOYER Louis	FILEE Julien	PIRAPREZ Desire
WILLEM Adelin	RAVIGNAT Eugène	INCOUL Jacques
DORVAL Jules	DEPAS Léon	
LINCHAMPS Armand	PIRAPREZ Paul	
LEFEVRE Paul	LEFEVRE Albert	
LEFEVRE Fernand	LEFEVRE Jules	

De même qu'après la guerre 1914-18, dès que tous les prisonniers furent rentrés dans leurs familles, il y eut de nombreuses festivités en leur honneur.

Des chars fleuris, des fanfares et une foule nombreuse défilèrent en leur honneur.

Chapitre X. MEEFFE EN 1976.

=====

Meeffe, pendant des siècles, a connu une lente évolution: la mentalité, les coutumes, le parler et la manière de vivre ont gardé leurs particularités, et ce jusqu'au début du XX^{me} siècle.

Jusque vers 1350 les actes sont écrits en latin, après apparaissent les premiers écrits en vieux français.

On voit apparaître déjà à ce moment des noms qui nous sont aujourd'hui familiers: Acoche, Hemmetines, eskevins, as Ayece, Buxeriaulx, bonniers, etc.

Le village avait sa philosophie particulière. Les dictons et les citations pleines de bon sens et de sagesse, en plus d'une grande ferveur religieuse, étaient les guides spirituels d'une vie sans calcul.

A part le curé et l'instituteur, tout le village parlait le patois; on connaissait à peine le français. Ce n'est qu'à partir de l'après-guerre 1914-18 que le français fait une timide apparition dans quelques familles ayant des enfants aux études et cette situation se stabilise jusqu'en 1945. C'est après la fin de la guerre (1945) que s'amorce le gros changement et on peut dire qu'à partir de 1950 toutes les familles qui ont des enfants les élèvent en leur parlant le français.

Aujourd'hui, après 25 ans, on constate que plus de la moitié de la population de Meeffe ne s'exprime plus qu'en français. Si beaucoup de jeunes comprennent encore le wallon, ils sont incapables de le parler.

Habitation.

Si, comme nous l'avons vu, Meeffe a conservé quelques maisons très anciennes (18^{me} siècle) on peut cependant constater que les trois quarts des maisons actuelles ont entre 60 et 100 ans.

L'entre-deux-guerres ne fut pas une période favorable pour la construction; on bâtit à peine une dizaine de maisons. Dans l'immédiat après-guerre 1940-45, on rebâtit les quelques maisons détruites, mais on voit surtout naître un esprit nouveau dans l'amélioration de l'habitat: construction de baies, embellissement des façades, aménagement des cours, etc.

A partir de 1955, beaucoup de cultivateurs ayant cessé leur activité (en 1940 on cultivait dans une maison sur deux), on commença à moderniser ces fermettes (souvent des étrangers à la commune). Au cours des **trente** dernières années, on a construit une **quarantaine** de maisons nouvelles. Les quelques cartes postales prises entre 1900 et 1925 qui illustrent cet ouvrage donnent une idée du village de Meeffe à cette époque.

Quelques techniques nouvelles ont contribué largement à l'amélioration du confort et des commodités de l'habitat. Vers 1930, la commune a été couverte par les réseaux d'électricité (1) et de téléphone; ce fut là une des principales causes de progrès.

En 1955, on installa la distribution d'eau alimentaire. Ce fut ensuite l'éclairage public en 1958.

Enfin, plus récemment, en 1975, fut installée la télédistribution.

Si la plupart des maisons sont équipées du "sanitaire", il reste néanmoins un effort à faire dans ce domaine.

Réseau routier.

Les routes du village, revêtues d'un empierrement au siècle dernier (1888), étaient généralement dans un état lamentable.

La traction animale et le charroi à bandages durs creusaient des ornières profondes.

Pendant la saison des betteraves et l'hiver, les routes étaient recouvertes de boue.

En 1930, la commune confia à Mr Gilsoul, entrepreneur à Wasseiges, la construction de nouvelles routes pourvues de rigoles et de canalisation pour l'évacuation des eaux de pluie. Malheureusement, l'empierrement, n'ayant comme liant que de la terre ou des gazons, nécessitait de fréquentes et coûteuses réparations.

Après la fin de la guerre (1945), les nouveaux revêtements en tarmac et en asphalte ainsi que l'usage des pneumatiques sur le matériel roulant firent que notre commune possède actuellement un bon réseau routier.

(1) L'installation du réseau électrique a coûté au total
429.000- frs

La Grand'Route (route de l'Etat) fut aménagée en 1935 et reçut un revêtement en béton.

Acette occasion, on fit d'importants travaux à la route de Wasseiges (redressement d'une courbe qui était inscrite des l'alignement des pignons de deux maisons encore existantes); ce qui nécessita d'importants terrassements, la construction d'un nouveau pont sur la Soile et le détournement du ruisseau "le Rhée" (il traversait la route un peu plus bas que la rue de la Tannerie et longeait la Grand'Route, côté est, jusqu'au confluent, c'est-à-dire que l'on a déplacé son lit d'un côté à l'autre de la route).

Population.

Par suite de l'exode rural et de la diminution du nombre de cultivateurs, la population de la commune n'a cessé de décroître.

Il semble cependant que, depuis quelques années, on assiste à un redressement de la courbe de population qui était descendante depuis 1840 (voir diagramme): perte de 5 habitants par an de 1955 à 1970, perte de 2 habitants par an de 1970 à 1976.

L'amélioration des moyens de transport et les conditions de vie dans les villes expliquent sans doute ce retour vers le village.

Professions.

Au début du siècle, la population active était surtout composée d'une majorité d'agriculteurs et d'indépendants. Actuellement, les indépendants constituent une minorité et on peut établir le classement suivant pour les travailleurs de Meeffe;

		H+F	H.	F.
-salariés	50 %	30%	37%	16 %
-employés et fonctionnaires	20 %	28%	25	34
-indépendants.	10 %	} 27%	26	30
-agriculteurs.	20 %			
-sans travail- malades		15%	12%	21%

Les salariés et les appointés sont surtout des "navetteurs" cette main-d'oeuvre ne trouvant pas d'employeurs dans la commune.

La fusion.

Le 31 janvier 1977, notre commune qui comptait 514 habitants a été fusionnée avec Wasseiges (586 habit.), Ambresin

(375 habit.) et Acosse (174 habit.) pour former la nouvelle entité Wasseiges.

Lors de la dernière séance du conseil communal, le dernier bourgmestre de Meeffe, Auguste Linchamps, a rendu hommage et remercié tous les mandataires communaux, ainsi que les habitants, qui depuis des siècles se sont dévoués pour la cause communale.

En vertu de la loi sur les fusions de communes, 1275 électeurs de Acosse, Ambresin, Meeffe et Wasseiges furent appelés le 10 octobre 1976 à élire les 9 conseillers pour le conseil communal de la nouvelle entité.

Installé le 3 janvier 1977, le conseil se compose de:

MM. Camille JANSSIS	-	Bourgmestre
Paul BODSON	}	Echevins
Edgar GODBILLE		
Jean LEFEVRE		
Louis LIBIOULLE	}	Conseillers
Fernand LECLERCQ		
Victor PLOMTEUX		
Charles GASPARD		
Auguste LINCAMPS	}	

Chapitre XI. RENSEIGNEMENTS DIVERS.

Les conseils communaux issus des élections.

(B = bourgmestre - E = échevin - C = conseiller)

1970.

(dernier conseil communal de Meeffe)

B-Aug.LINCHAMPS
E-Edg.GODBILLE - Désiré COUILLIEN
C-Henri LALLEMEND - Aug.LEHEUREUX -arm.DONEUX
Oscar LEONARD.

1964.

B- Aug.LINCHAMPS
E- GODBILLE E.
A.LIBIOULLE
C- H.LALLEMEND
A.LEHEUREUX
D.COULLIEN
A.DONEUX

1958.

B- J.B. LINCHAMPS
E- V. BIEVA
A. DONEUX
C- D. COUILLIEN
E. GODBILLE
A. LIBIOULLE
H. LALLEMEND

1939.

B- J.B. LINCHAMPS
E- L. LINCHAMPS
E. BEGON
C- J. CLOUX
V. BIEVA
H. PIRARD
C. DELEUZE

1927.

B- J.B. LINCHAMPS
E- L. LINCHAMPS
E. BEGON
C- D. DELEUZE
J. CLOUX
H. LEFEVRE
J. NOEL

1921.

B- J.B. LINCHAMPS
E- L. LINCHAMPS
E. BEGON
C- D. DELEUZE
J. CLOUX
V. BIEVA
L. LIBIOULLE

1911 et 1916

B- J. DUBOIS
E- L. LIBIOULLE
J.B. FOSSION
C- F. FONTAINE
A. BOCCAR
L. LINCHAMPS
F. VERLAINE
J.MOTTART-secrétaire
Jh DONEUX-receveur

1908.

B- J. DUBOIS
E- A. LIMAGE
L. LIBIOULLE
C- F. VERLAINE
J.B. FOSSION
J. DELORGE
F. FONTAINE
J.MOTTARD-secrétaire.
H.INCOUL-receveur.

1903.

B- J. DUBOIS
E- D. DONEUX
A. LIMAGE
C- J.B. FOSSION
F. VERLAINE
J. DELORGE
F. FONTAINE
J.MOTTARD-secrétaire
H.INCOUL-receveur

1899.

B- J. DUBOIS
E- F. SAUVENIERE
L. LIBIOULLE
C- F. MOREAU
F. FONTAINE
D. DONEUX
C. LIBIOULLE
secr. J. MOTTARD
recev. H. INCOUL

1896.

B- J. DUBOIS
E- L. LIBIOULLE
F. SAUVENIERE
C- H. J. RUELLÉ
D. GRANDMOULIN
F. MOREAU
CLERBOIS

1891.

B- J. DUBOIS
E- F. MOREAU
CLERBOIS
C- H. J. RUELLÉ
D. GRANDMOULIN
L. LIBIOULLE
F. SAUVENIERE

Il est à noter qu'avant 1914 le conseil communal se renouvelait par moitié à chaque élection: la grande moitié (4) ou la petite moitié (3). Le mandat était de huit ans.

Election de 1885 à 1891.

B- Aimé LANNOY de HEMRICOURT
E- Fél. MOREAU
CLERBOIS
C- J. DUBOIS
Marcel LINCAMP
Louis LIBIOULLE
Fr. SAUVENIERE

Composition en mars 1885.

B- H. Jh RUELLE
E- J. Fr. SAUVENIERE
Aimé LANNOY de HEMRICOURT
E- Henri CLERBOIS
Louis LIBIOULLE

Composition en 1881.

B- H. Jh RUELLE
J. Fr. SAUVENIERE
R. FOSSION
MARTIN
LANNOY de HEMRICOURT

Le conseil en 1879.

H. Jh RUELLE
MARTIN
SAUVENIERE
Jacques PIRARD

Le conseil en 1872.

B- Henri Jh RUELLE
E- Henri PIRAPREZ
G. TILMAN
C- J. F. SAUVENIERE
AUVRAY
MARCHAND
BAUGNIET

Le conseil en 1866.

B- H. Jh RUELLE
E- Henri PIRAPREZ
BRIEVEN
C- J. G. TILMAN
Fr. SAUVENIERE
G. MARTIN
BAUGNIET

Le conseil en 1861.

B- H. Jh RUELLE
E- Henri PIRAPREZ
C- Nicolas DONEUX
C- F. J. SAUVENIERE
J. JASSOGNE
G. MARTIN
E- Félix BRIEVEN

Le conseil en 1855.

B- H. Jh RUELLE
E- Henri PIRAPREZ
Henri Jh DUBOIS
C- J. LAMBOTTE
Nic. DONEUX
J. G. HUBIN

Le conseil en 1848.

B- H. Jh RUELLE (fils)
E- Henri PIRAPREZ
H. Jh DUBOIS
C- Lambert STREEL
Alph. MARCHAND
Nicolas DONEUX
J. LAMBOTTE

Le conseil en 1846.

B- DORMAL (B. ff.)
E- PIRAPREZ et DORMAL (ff. de B.)
C- JASSOGNE
LAMBOTTE
DUBOIS
BRIEVEN
secc. HAINCOURT.

Le conseil: 1837-1839-1840.

B- Lambert STREEL
E- H. RUELLE
M. F. DORMAL
C- DROSSART
LAMBOTTE
SAUVENIERE
H. S. PIRAPREZ

A
 v
 a
 n
 t
 1
 8
 3
 0
 .

Le conseil en 1822.
 Martin WERY - maire
 J.Jh LIBIOUILLE
 Jean Martin PIRAPREZ
 Léonard TILMAN
 Nicolas DONEUX
 J.Jh MARCHAND
 J.Jh WANZOUILLE

Le conseil en 1821.
 Martin WERY - maire
 WANZOUILLE
 Nicolas DONEUX
 J.Martin PIRAPREZ
 Grégoire SAUVENIERE
 N. RUELLE
 F. MARCHAND
 BARBASON
 Léonard TILMAN

Le conseil en 1818.
 Martin WERY - maire
 G.Jh BARBASON
 N. RUELLE
 Léonard TILMAN
 Grégoire SAUVENIERE

Sous le

r . é g i m e

h o l l a n d o - b e l g e .

Les vieilles familles meefferaises.

Si nous consultons les registres d'état-civil se trouvant encore dans la commune (ils remontent à l'époque française) et même les anciens registres paroissiaux, nous y retrouvons un grand nombre de noms familiaux.

Cela signifie qu'il n'y a guère eu de mouvement de population dans notre commune depuis cette époque.

Une des familles les plus anciennes est, d'après nous, celle des PIRAPREZ ou PIRAPRÉ. Il y avait déjà de nombreux PIRAPREZ à Meeffe vers 1670. Ce nom reste répandu dans la commune et sans lien de parenté entre certains de ses porteurs, ce qui prouve son ancienneté.

Les LIBIOUL proviennent vraisemblablement d'Ambresinaux et sont venus s'installer à Meeffe vers 1750.

Vers 1750 encore on rencontre déjà des TILMAN, LINCHAMPS, JASSOGNE, KINET, WARGINAIRE, STIENNON, MARCHAND, MOREAU, MAQUET, FONTAINE, BOCCAR, DORVAL, MARNEFFE, GODFRIND, etc.

Vers 1800, on voit des RUELLE, WERY.

Du point de vue du niveau social et surtout de la position hiérarchique dans la gestion communale, il semble que la famille BOCCAR fut au premier plan. En 1740, A. BOCCAR est notaire. Nous avons Charles BOCCAR, maire, sous l'ancien régime; c'est probablement son fils qui devient le premier maire sous l'Empire. J.F. BOCCAR, prêtre, curé de Meeffe en 1775, parviendra à une position élevée dans le diocèse. Vers 1749, un BOCCAR est greffier du ban de Meeffe; il y reste jusqu'à sa mort vers 1767.

Les autres dirigeants en vue sont Norbert MARCHAND vers 1760, Nicolas LINCAMPES (1741-1810), Dieudonné MARNEFFE vers 1700, Martin WERY (époque hollandaise), Lambert STREEL premier bourgmestre de Meeffe en 1830, Henri RUELLE (37 ans de mayorat) , Jules DUBOIS et Jean Bapt. LINCAMPES (43 ans de mayorat).

Les évêques de Liège.

Notre commune ayant été pendant plus de huit siècles une dépendance directe de la Principauté de Liège, nous avons pensé qu'il était intéressant de donner ici la liste des évêques de Tongres, Maastricht et Liège.

Certains évêques ont pris des décisions qui ont marqué l'histoire de notre commune. Leur nom aidera le lecteur à mieux situer l'histoire de Meeffe dans l'histoire générale.

St Materne	Eucharius
Navitus	S. Domitianus
Marcellus	S. Monulphe
Metropolis	S. Perpète
Severinus	S. Eberginus
Florentinus	Joannes
Martinus	S. Amand
Maximus	St Remacle
Valentinus	St Theodard (669)
<u>St Servatius</u> (335 - 384)	<u>St Lambert</u> (669 - 709)
Agricolus	St Hubert (709-727)
Mesicinus	St Floribert (727-746)
Designetus	Fulgaricus (746-767)
Resignatus	Agilfridus (768-784)
Supplicius	Gerbaldus (785-810)
Querillus	Walcardus (810-832)
Euclerus	Eirardus
Falco	Harcarius ou Hartgar (840-855)

Vient ensuite le premier évêque qui est cité dans l'histoire de Meeffe et du Prieuré: FRANÇON ou FRANCO (856-901)

Francon (856-901)
Etienne (901-920)
Richaire (920-945)
Hugues (945-947)
Farabert (947-953)
Rothier (953-956)
Balderic (956-959)
Eracle (959-972)
Notger (972-1008)
Balderic II (1008-1018)
Walbodon (1018-1021)
Durand (1021-1025)
Réginaid (1025-1037)
Nitard (1037-1042)
Wazon (1042-1048)
Théoduin (1048-1075)
Henri de Verdun (1075-1091)
Otbert (1091-1119)
Frédéric de Namur (1119-1121)
Alberon I (1121-1128)
Alexandre de Suliers (1128-1134)
Alberon de Namur (1135-1145)
Henri II de Leyen (1145-1164)
Alexandre II (1164-1167)
Raoul de Zäbringen (1167-1191)
St Albert de Louvain (1191-1193)
Albert de Cuyck (1193-1200)
Hugues de Pierpont (1200-1229)
Jean d'Aps (1229-1238)
Robert de Thourote (1240-1246)
Henri de Gueldre (1247-1274)
Jean d'Enghien (1274-1282)
Jean de Flandre (1282-1291)
Gui de Hainaut (1291-1294)
Hugues de Châlons (1295-1301)
Adolphe de Waldeck (1301-1302)
Thibaut de Bar (1302-1312)
Adolphe de la Marck (1313-1344)
Englebert de la Marck (1345-1364)
Jean d'Arcket (1364-1374)
Arnould de Hornes (1374-1389)
Jean de Bavière (1390-1417)
Jean de Walenrade (1418-1419)
Jean de Heinsberg (1419-1455)
Louis de Bourbon (1456-1482)
Jean de Horne (1484-1505)
Erard de la Marck (1505-1538)
Corneille de Bergh (1538-1544)
Georges d'Autriche (1544-1557)
Robert de Bergh (1557-1564)
Gérard de Groesbeck (1564-1580)
Ernest de Bavière (1581-1612)
Ferdinand de Bavière (1612-1650)
Maximilien de Bavière (1650-1688)
Jean Louis d'Elderen (1688-1694)

Joseph Clément de Bavière (1694-1723)
Georges Louis de Bery (1723-1743)
Jean Théodore de Bavière (1744-1763)
Charles Nicolas Alexandre d'Oultremont (1763-1771)
François Charles de Valbruck (1772-1784)
César Constantin Fr. de Hoensbroeck (1784-1792)
François Ant. de Méan (1792-1802)

François Ant. de Méan fut le dernier Prince-Evêque de Liège et le premier archevêque de Malines.

Jean Evangéliste Zaepffel (1802-1809)
Lejaer, nommé par Napoléon (1809)
Henrard, vicaire capitulaire (1808-1814)
Barett, vicaire capitulaire (1814-1829)
Van Bommel (1830-1852)
Théodore de Montpellier (1852-1879)
Victor Joseph Doutreloux (1879-1901)
Martin Hubert Rutten (1901-1927)
Louis Joseph Kerkhofs (1927-1961)
Guillaume Marie Van Zuylen(8.12.1961)

Note :Les Evêques dont le nom est souligné sont ceux cités
---- dans le présent ouvrage .

LES HABITATIONS IL Y A UN SIECLE

<u>OCCUPEES ACTUELLEMENT PAR :</u>	<u>PROPRIETES VERS 1870 DE:</u>	
<u>Rue Grande.</u>		
Daniel RAVIGNAT	Michel LINCAMPS	30
Emile DORVAL	Gregoire PIRAPREZ	18
Anciennement Alb. MEUNIER	HORST-MATHIEU(charon)	42
Ferme RUELLE	Dieudonné RUELLE-DOCHEN	150
Francois RUELLE	Anne Th.STREEL (Vve DUBOIS)	136+
Leon CLOUX	La commune de MEEFFE	150
E. GODBILLE-MARTIN	Aug. STIENNON	96
Pierre LATOUR	Paul GRANDMOULIN-RUELLE	132
Paul LEPOT	Jean-Fr. SAUVENIERE	54
Jules DEPAS	Marie-Anne SAUVENIERE	48
Daniel de BISSCHOP	Gregoire SAUVENIERE	120
Adele DORVAL(abattue)	Vve Julien STIENNON-DORVAL	42
J.DEPAS-BOCCAR	WANZOULLE M.Th.(Vve BOCCAR)	54
Maison SERESSIA(abattue)	Nicolas DORVAL	24
Eugene TILMAN	Alexis SACRE	108
Alexis LAROCK	Jöseph HAINCOURT	108
Marthe COURT OIS	Nicolas DONEUX	42
Alb. BULON-LEFEVRE		
Maison LATOUR	Louis BEGON-BIEVA	42
M. LEDECQUE	Olivier DONEUX	18
M.PONCELET-F.DECHANY	Georges DEJARDIN	24
Auguste LINCAMPS	Eug.BAUGNIET-LORIER	150
Ferd.LECLERCQ	Henri LIBOIS	54
R.BEGON-NOEL	Ferdinand BIEVA	30
L.LEFEVRE-DONEUX	Louis DELEUZE (médecin)	171
L.PIRAPREZ-PIRARD		
Madame M.L.GOFFIN	Jean GILS-VANDENSHRICK	120
J.L.LIBIOULLE	David VERLAINE	
C.s'HEEREN(MOTTARD)	Henri Jh MARCHANT	132
Ad.LIBIOULLE	La commune de Meeffe(ecole)	
Anc .LOUARD-SACRE	Alexis SACRE	72
Emile FONTAINE	Marie Jh MARCHANT	60
Anc.R.STEVANT	Alexis Sacre	
Leon TILMAN	Louis Jh HAINCOURT	48
C.DELLEUSE-CALLUT	Pas construite	
A.DANZE	Amelie DELLEUZE	60
Jules FRANCOIS	Jean-Baptiste FRANCOIS-DONEUX	
Andre JACQUEMIN	Ainé LARNOY de HENRICOURT	96

Rue de Liege

Abattue(jardin BIEVA)	Philippe PIERRE	12
Armand LINCAMPS	Françoise CHAUSSART	24
Maison abattue	Florence CHAUSSART	12
Jules CALLUT	Nicolas DEDIEST-CARTUYVELS	
Maison NOEL	La commune de Meeffe	6
Louis BEGON(ferme de Buay)	Nicolas DEDIEST-CARTUYVELS	150

NOTE.

Les maisons actuelles non citées n'étaient pas construites en 1870.Très peu de maisons citées n'ont pas subi des transformations.
Le nombre a droite est le revenu cadastral des biens batis.

Rue d'Acosse

Fernand MEDART	Jules MEDART	18
Ignace PIRARD	Jean HAINCOURT	48
Maison bombardee en 40	" "	12
Anc ^t Leandre DORVAL	Marie-Th FOSSOUL	24
François NOEL	La Commune	
Georges PIRARD-BERGER	"	

Rue du Berlicot

Maison LIBIOULLE(abattue)	Jean-Gregoire TILMAN	24
Maison abattue	Xav. JADOUL-LALLEMAND	12
Desire COUILLIEN	Julienne et Antoinette DETRAUX	12
Maison abattue	Henri CHAUSSART	18
Jules DORVAL	Dieudonne DORVAL	6
Anc ^t Em. WARGINNAIRE	Pierre GILSOUL-DETRAUX	
M; LURQUIN	François DONEUX-NIHOUL	24

Rue des Masures

François DONEUX	Charles VERLAINE-PIRARD	30
Petite maison abattue	Fr. DONEUX-NIHOUL	
" "	Louis MALLIE-NIHOUL	18
Octave MARTIN	François VERLAINE	18
Maison abattue	Marie-Th. VERLAINE	12
Rosa BEGON	Marie Th. LEFEVRE (Vve Warginaire)	3
Jules LAMPROYE	Pierre MICHAUX-COLLARD	12
Maison abattue	Rosalie MANIQUET	12
Louis LIBIOULLE-CLOUX	Greg. LIBIOULLE-Henri PIRAPREZ	60
Felix VAN GENECHTEN	Louis DONEUX	12
Fernand DORVAL	Louis DORVAL-CHAUDIER	20
	Elise DORVAL	12
Jean et Paul PONCELET	François-Jos. LIBIOULLE-WARGINNAIRE	
Jean FILEE	Jean Jos. LEFEVRE	24
Philippe ENDELS	" "	24
Jean LOPPE-BRIEVEN	Jean-Jos BOCCART-HAINCOURT	12
Maison abattue	Michel AUVRAY	72
" "	Hubert MANIQUET	18
Juliette BEGON	Louis BEGON	24
	Maximilien JASSOGNE	24
Henri DELORGE-LECLERQ	Gabriel MARTIN	12
Jos LEMESTRE	Louis DORVAL-LEFEVRE	12
Hubert MEURA	Jean et Marie TILMAN	24

Rue du Commerce

Hubert PIRAPREZ	Jean Jos. PIRAPREZ	18
Adelin FONTAINE	Dieudonne DORVAL-GOSSIAUX	
Julien PIRAPREZ(garage)	Charles BOCCAR-HUBIN	
" " (maison)	Martin STEVANT-BIEVA	26
Maurice MICHEL	Alphonse FONTAINE-BEGUIN	72
Leon BOCCAR	Charles BOCCAR-HUBIN	24
François BIEVA	Jean-Jos. BOCCAR	12

Rue du Centre

Desire DOMBRET	Marie-Th. BOCCAR	18
Eugene LIBIOULLE	Constant BOCCAR	30
Jules BRIEVEN	Desire PIRARD	18
Alphonse DOCKIER	Louis Jh.LEFEVRE	12
Bernard BRIEVEN	Marie-Cath.HAIDANT	12
F.LEFEVRE-DELDIME	Hubert HENISDAL	12
Anc.maison RAVIGNAT	Vve Eug.PIRARD-WARGINAIRE	18
Anc.maison VERLAINE	François Jh.BARBASON	12

Rue des Fontaines

Julien LEHEUREUX-NOEL	Henri et Cath.HANOSSET	18
Charles DORVAL	Henri CALLUD	12
Henri LALLEMAND-DELOYER	Charles FONTAINE	12
Fernand LEFEVRE	Jacques PIRARD	12
" " (etablie)	Henri et Marie DELORGE	18
" " (annexe)	Jean Ph. DELORGE	
Anc. FRANCOIS-GUISSET	Pierre LIBIOULLE	18
Jean BATHIERE-BEGON	Jean Jh.THIBAUMONT	12
Fernand FRANCOIS	Rosalie MARNEFFE	6
Renier DOCKIER	François WARGINAIRE-VERLAINE	18
Leon DELLEUSE	Richard WARGINAIRE-DORVAL	12+12
Maurice	François Jh.WARGINAIRE	18
Maison abattue(a cote font.)	Jean DORVAL et Cath.(ep.MANIQUET)	
Maison abattue(pré NOISET)	Jean-Jh.PIRARD-LIBIOULLE	18+18

Rue du Page

Adelin WILLEM	Jean-Jh.PIRARD-LIBIOULLE	
Eugene BEGON	" " "	
Marcel CLOUX	Dieudonné PIRAPREZ	18
" " (vielle maison)	Louis ROLAND-DORVAL	18
Georges VANHULST	Leonid DOCQUIER	24
Guy VANHULST	Gustave ROLAND	24
Jean HAIDON	Theodore et Constant HAIDON	12
F.LEFEVRE-BRIEVEN	Louis DEBUISSON-BEGUIN	30
Fernand DETRIXHE	Maximilien JALLET et Srs	18
Stani JARSINSKY	Jean Jh BOCCAR-JALLET	12
" " (annexe)	Hubert GODFRIN	
Anc.Th.MOTTET	Jean-Bapt.DORVAL	24
Jules BOURGUIGNON	Pierre FRANCOIS-BIEVA	18
Albert DORVAL	" " "	18

Rue des Batis

Jose PIRARD	M.Jh MARCHAND(prop.)etFrançois (us)	60
Fernand TILMAN	Gregoire TILMAN	
Auguste LEHEUREUX	François LIBIOULLE	

Rue du Thier

Armand DONEUX-PIRARD	Paul GRANDMULIN-RUELLE	54
----------------------	------------------------	----

Rue de Rone

Madeleine DOCKIERE	Casimir AMANT-VERLAINE	12
Julien PONCIN	Hubert-KINET	24
Andre OUDAERT	Maximilien PIRAPREZ	60
Louis PIRARD	Gabriel LESTANCHE	30
Anc.Henri LIBICULLE	Louis Jh.LEFEVRE	24
Jules JALLET	Anne SMAL(ep.Max.MALLIE)	12

Rue de L'Eglise

Octave LINCAMPS	Jean-Fr.PIRAPREZ-WERY	108
Louise DONEUX	Henri SAUVENIERE	48
A.RAVIGNAT-LINCAMPS	Auguste LINCAMPS-DONEUX	42
Jeanne DEBRY	Maximilienne LINCAMPS	18
Maison suivante	" "	18

Rue de la Rhee

Anc.BIEVA Srs	François Jh BIEVA-LEFEVRE	18
Mad. BREL (coté BIEVA)	Dieudonné MARNEFFE	18
" " (coté LEFEVRE)	Etienne DOMBRET-MARNEFFE	18
Alb.GODFRIND (J.LEFEVRE)	François JADOUL	12
Eugène DELEUZE	Maximilien NOEL-BIEVA	
Irma BULON	Virginie et Louis DORVAL	
Alphonse PIRARD	Renier MARCHANT	18
Anc.L.DECHANET	Julien DELORGE-JADOUL	12
	Louis DELORGE-NOEL	
Joseph DELORGE	Constant et Hub.LEFEVRE(la Vve)	18
Eugène DEBRY	Louis Jh NOEL (Vve et-enfants)	18
Roger PHILIPART	Max.,Pierre,Kerd.Jerome.JASSOGNE	
	et Henriette NIHOUL(Vve JASSOGNE)	
Rene PIRAPREZ	Adelaide FONTAINE(Vve Fr.NOEL)	24
Louis COUILLIEN	Victoire PREUDHOMME(Vve VERLAINE)	
Yvonne LEFEVRE	Pierre Jh JASSOGNE	6
Prosper GODFRIND	Joseph NIHOUL-MOTTET	
	Narcisse MOTTET-NOEL	12
Guy de MARNEFFE-COURTOIS	Louis FOSSION-MOTTE	72
Leon DEPAS	Charles LIBIULLE-GILSOUL	30
" " (maison abattue)	François DONEUX-PIRARD	
M.DUSSART(anc.H.HONTOIR)	Maximilien HONTOIR	18
Rosa HONTOIR	Pierre HONTOIR-TILMAN	30
Maison abattue	Rosalie et Françoise MARNEFFE	12
" " (Alexis BEGON)	Alexis BEGON	24
Fernand GADISSEUR	Guillaume VERLAINE-BEGON	24
Pol DETRIXHE	François BIEVA-LEFEVRE	18
Maison abandonnée	Pierre Jh GODFRIN	6
Maurice BEGON	Joseph BODART-RENARD	12
Maison abattue	Louis Jh NIHOUL-WALGRAFFE	18
" "	" "	18

Rue de Crocq

Prieuré(HAMENDE et DONEUX)	Henri CRALLE	152+201
Mad.Jean PIRON	Felix DORVAL-BEGON(la Vve et enf)	
Louis DELLIS-HONTOIR	Maximilien RUELLE	
Jose BEGON	Justin JOSSELET	
Jean DARDENNE(ferme du moulin)	Maximilien RUELLE	150+490(mou)

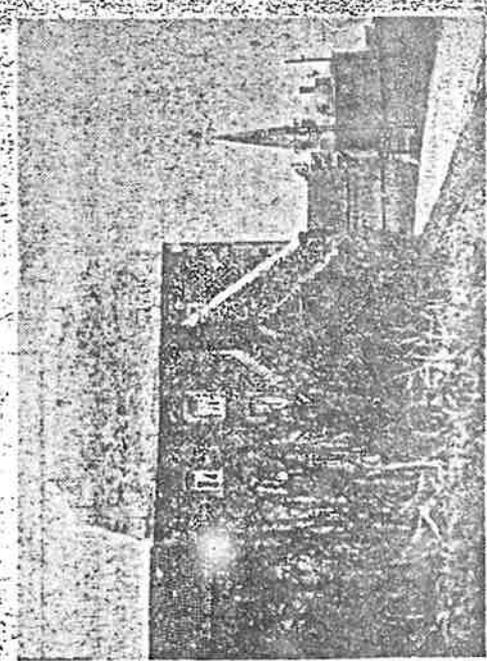
LES SECRETS DE LA PETITE HISTOIRE (II)

Le faux-monnayeur « TRAVAILLAIT » à MEEFFE

Ceci nous a été raconté par un vieux baron, originaire de Hesbaye, avec qui nous parlâmes des environs de Wassel...

— Voici quatre-vingt ans, commençait le baron de X... Il s'est passé à Meeffe, une aventure curieuse et malheureuse à condition de ne pas révéler l'identité des personnages causés. La suite du récit vous fera facilement comprendre pourquoi.

A cette époque, peu après la guerre de soixante-dix, ma famille habitait le château de X... à quelques kilomètres de Meeffe, puisqu'il est question de Meeffe.



Mais la fantaisie, ce jour-là, devint chimie. Ne sortez pas et aujourd'hui encore, des fous s'obstinent sur sem- blables pistes, qui ne mènent à rien.

Un soir, le baron entra d'une visite à Meeffe, la nuit, et sans compter nos invités, la présence de quatre domestiques nombreux, l'un d'eux, un jeune homme, à Meeffe, avait une étrange anecdote, assez curieuse et émouvante.

Un jour, nous reçûmes la visite de M. le juge d'instruction à Huy. Mon père absent, la baronne reçut le juge au grand salon et, par une fenêtre ouverte — c'était l'été, nous fûmes au frais — nous entendîmes un crissement qui nous fit mal. Devant les déclarations du juge, ma mère, s'élançant à son secours, comprit, n'est-ce pas ? Le cousin Gabriel n'était qu'un filou.

Le baron de X. fit une pause. — Et votre père ? Le coup a été dur. — Et, sur cette parole forte, le baron rompit tout net la conversation pour s'enquérir du café commandé et qui trainait à l'office.

Glossaire

- Accensement = donner la jouissance d'une terre contre le paiement d'un cent annuel en denrées (épautre etc... ou numéraire) d'ou censier, censitaire, censale.
- Affouage = droit accordé aux hommes du fief de prendre une part de bois de chauffage dans le bois.
- Ahanière = enclos labourable ou paturable contigu à l'habitation rurale ou à son jardin, où l'on cultive ce qui sert à l'usage domestique c'est à dire des ahans, d'ou rahener. Signifie aussi endroit où on cultive le houblon.
Cité en 1690 - " derier la grande ahanière de la priorée ".
- Aise - aisance = étendue de terrains réservés à la vaine pature ou à la prise du bois de chauffage si c'est un bois.
- Alleu = Fonds de terre ou de bois exempt de droits ou de services féodaux - terme ancien alouz - francique Alod = pleine propriété.
En 1404 " sour 13 verges de ter gisante devens les alouz entre Meffe et Akoche ".
- Arrentement = Donner ou prendre à rente un fonds de terre.
- Avouerie = Prise des gens d'un village par un prince pour mettre sous sa protection.
- Ban - District territorial - le ban de Meffe - Crier le ban : proclamer un ordre au ban. Ce qui est commun au ban = la cloche banale, le four banal, le taureau et le verrat banaux.
- Bati = Appellation actuelle des anciens warichets.
= Terrain battu au centre d'un village, à un carrefour - du lat. battuere.
- Bénéfice = Terrain dont le revenu était attaché à un office, une dignité. En 1797 le bénéfice était encore de 7 H 29.
J.F. Bocar, prêtre, est cité comme bénéficiaire à la cure de Meeffe.
- Baille en wallon baye = palissade - barrière du latin baculum
En 1612 " en la maison c on dist de la baille ".

Berlicot = petit chariot dans la région d'Eghezée.
 = berlicoter = balancer de ci, de là.
 A Meeffe désigne une rue en pente.
 En 1616 " maison située en un lieu condist le bürlicot."
 En 1662 " terre située proche du Burlicot."
 En 1620 " a mont de burlecocque ".

Buay : la forme ancienne serait " Bietha " représentant la germanique baki = ruisseau.
 En 1034 " Bietha (cart).
 En 1322 " Bowais " en 1361 " Buais ".

Casuel = Revenu variable que le curé reçoit à l'occasion des funérailles, mariage, etc...

Cathel = Le droit de meilleur cathel consistait dans le prélèvement du meilleur meuble ou de la meilleure bête à la mort d'un manant (droit de succession).

Censitaire = Celui qui tient une terre moyennant le paiement d'un cens en nature ou en numéraire.

Bouni = bonnier, du gaulois botina -
 Le bonnier est une ancienne mesure agraire contenant 87,2 ares - très fréquent dans les noms de lieux.

Bressine = brasserie, lieu où l'on brasse.
 En 1569 " item onze stiers d'épautre heritables sur la bressine.

Bri = 5 hypothèses : 1) bri = argile, 2) mot de la famille de brihé = argile, 3) issu de brogilo (petit bois entouré d'un mur ou haie), 4) du gaumais bri ou 5) le plus plausible d'après le terrain et les archives, du mot briyeu = terme ancien qui s'applique à des terrains humides et marécageux.
 En 1565 " item 4 verges gisante en lieu sur brieu "
 En 1501 " alle grosse saulx de bry ".

Cercle - menage ou cerquemanage = Recherche des bornes ou du bornage d'une propriété ou d'une seigneurie foncière.

Chaveye = chemin creux du latin excavota.
 En 1612 " en la chavée de la Sarte.

Charrue de labour - consistait en trente bonniers ou dix bonniers à la raye à raison de l'assolement triennal.

Chewaige terme ancien - en wal. tcherwadge = labourage -
travail au moyen de la charrue (du lat. carraca)
En 1600 - " en lieu de Meeffe appelé le chewaige Adam."
En 1730 - " au cheruage de Buay ".

Cinse = ferme

En 1660 - " la cense du tilleul de Meeffe "
En 1681 - " la cense delleporte ".

Codicile = Addition ou modification à un testament.

Communes = Biens fonds de communes (1) batis, chemins, 2) biens
labourables, 3) à l'état d'aisance : pachis, affouage.

Cortil = Jardin, potager (du lat. cohors)

En 1414 - " au grand cortilhe del priorée ".

Crok " Crochet " de l'ancien francisque crok : houe; charrue
rudimentaire composée d'un age, d'un soc et
d'un versoir dont on se servait pour creuser
des sillons.

En 1562 " 4 verges grandes séantes en lieu
condist en crocke ".

En 1634 " en lieu condist en croque ".

Ducat d'or = valait 9 florins = ± 11,85 frs en 1900

Florin = 1,25 frs or - 1 florin d'argent valait 2 escalins

La livre française valait 12 sols ou sous = 1 fr or

Le sou = 0,833 fr = 12 deniers

Le liard = 3 denier = 0,0208 frs en 1900.

" Eawe " ou êwe = eau du lat. aqua

En 1702 - " par dela l'eawe ".

Ecu = monnaie qui valait 8 escalins = 80 patars = ± 5 frs en 1900

5 écus valaient 1 Louis d'or (soit ± 25 frs en 1900).

Emeyvilhe = terme ancien (Emnui la vilhe = au milieu de la
ville d'après J. Herbillon)

En 1352 - " item en Emeyvilhe à Mefe ".

En 1759 - " au mitant de la ville de Meeffe ".

Enyagère = vente par le gouvernement pour pourvoir à des besoins financiers urgents ou au profit d'un particulier, des droits de haute justice dans une seigneurie déterminée.

La plupart datent du 17^e et 18^e siècle.

Ewis = aqueux, humide dérivé de êwe = eau

En 1340 " dernier bouniers gisans as Ays en Meffe et Acoche "

En 1345 " in loco dicto as ahs inter Meffe et Akoc ".

Escalin = monnaie valant deux plaquettes ou 10 patars, ou soixante cinq centimes.

8 escalins = 1 écu.

Essart ou sart - champ défriché prêt à être mis en culture en wallon saurt du latin exartum " lieu défriché "

En 1529 " en fond del sart ".

Saute = forme féminine de saurt

En 1663 " en la champaigne del saute ".

En 1787 " en la campagne de la sarte ".

Fî - terme ancien de fief; du germ. fehod, francisque Fehu. Concession de terre à charge de services militaires, administratifs ou bien de rentes.

En 1663 " au tige de fy ".

Formouture = Droit du seigneur de recueillir l'héritage des habitants décédés sans enfants légitimes.

Herdale = Chemin destiné au passage de la herde.

Jachère = Etat d'une terre labourable laissée au repos et sujette à la vaine pature.

Laderie = terme ancien = établissement hospitalier.

En 1611 " une pièce de terre gisant en un lieu condist alle laderie ".

Laron = larron

En 1446 " alle sapinlaron "

En 1587 " a la saux pend laron ".

Mainferme = la preneur d'une terre reprèse à mainferme n'était tenu qu'au paiement d'une rente.

Mainmorte = les moines ne pouvaient posséder de biens fonds
ni par suite tester. Ils étaient des gens de
mainmorte.
Les biens de mainmorte ne pouvaient changer de main
et retournaient à la fondation.
Ex. : les biens de cure.

Mambour = nom donné au premier tuteur des orphelins ainsi
qu'au trésorier de la fabrique d'Eglise.

Manant = Habitant d'un village et qui y habite une maison.

Manse = Habitation à laquelle se rattachait une étendue de terre
suffisante pour nourrir une famille, soit environ douze
bonniers.

Marsage = Les semailles de mars ou de printemps.

Marchet ou marcheit , terme ancien en w. martchi = marché
En 1569 " terre sur le marchet à Meeffe "
En 1702 " maison séante près du marcheit ".

Mazeure = mesure = l'habitation d'un masuir, d'un manant.
En 1759 " au chemin de mesure ".

Mortemain = Droit du suzerain de choisir le meilleur meuble
ou la meilleure tête de bétail à la mort du
manant qui ne laissait pas d'héritier.

Molin = moulin du lat. molinum
En 1662 " dessous le moulin delle vaulx "
En 1702 " aux fosses du moulin à Meeffe "
En 1739 " terre gisante au moulin à vent "
En 1759 " un préit xtant en lieu condist à petit mollin ".

Morlire = marnière, carrière de marne; du gaulois margila
En 1353 " 4 verges grandes az marliiers".

Mwarti = mortier du lat. mortarium
En 1414 " sor la piesent dez mortier "
En 1517 " sur le mortier ".

Obole = monnaie valant environ un demi denier tournois.

Pagus = Canton - district.

Pachis = paturage, lieu propre à faire paturer les bestiaux
du lat. pascuere.
En 1745 " une prairie nomée le pashy Bailly ".

Pâche = enclos, parc; du lat. parrica, ancien français parge.

Patar = 1/10 d'escalier soit 6,5 centimes.

Paleman, palemin = merrain servant de montant dans le
clayonnage d'un pan de mur en torchis.

Panage = c'est le droit de conduire les porcs à la glandée
dans les bois.

Patachon ou patagons = souverain d'argent valant trois florins.

Perron = palier où l'on monte plusieurs marches
= symbole des libertés.

Pilori = poteau auquel on attachait le condamné pour l'exposer
à la vue du public en signe d'infamie.

Plaid = assemblée judiciaire ou assemblément des manants de
la communauté.

Plaquette = demi escalier.

Plakeri - terme ancien composé de ri (ruisseau) et d'un
déterminant, on peut songer au wallon plaker qui
signifie plaquer, coller.

On peut songer aussi à plake = petit pont.

En 1509 " a plackeriwe "

En 1572 " en placquery "

En 1591 " sour placke et ry ".

Poncia = terme ancien = ponceau, petit pont du latin ponticellus

En 1383 " XII verges au lieu dit poncheal "

En 1690 " a la comune de pontia ".

Préalles, terme ancien, petit pré du lat. pratella - pratum.

Priorée = Ancien francisque priorée = prieuré

En 1414 " au grand cortilhe del priorée "

En 1791 " cense delle priorée "

En pus = puit du lat. putus

En 1482 " en lieu condist puichoul "

En 1567 " sur le puiche "

En 1743 " en puitz "

En 1781 " campagne de puse ".

Recorder - Etablir par témoins par devant la cour échevinale l'exactitude d'un fait, d'une convention entre parties.

Relief - Droit de relief ou droit de congé était payé par les censitaires à leur censier et par les arrière-vassaux à leur suzerain lorsqu'ils héritaient du fief paternel.

Reye - terme ancien du lat. regula, afr. reille, wallon reye = étroit sillon rectiligne.

En 1323 " in loco dieto rees "

En 1567 " sur le werihas delrée "

En 1761 " aux buttes de rée ".

Long ri, en 1612 " sur le werixhaye de loingrieu "

En 1778 " à la commune de lonry ".

Rone, terme ancien d'origine obscure soit du nom celtique Rodanos : le courant, le cours d'eau ou une déformation du nom Rome.

En 1414 " tige de ronne "

En 1523 " en lieu condist en roisne "

En 1789 " item encore en romne "

En 1589 " au werixhas del rosne ".

Rayon, de raye - Raie de terre du labour

Sewage = action de sewer = évacuer l'excès d'eau.

Seigneurie - Pouvoir judiciaire, militaire, fiscal, administratif d'un seigneur sur les terres de sa mouvance. Les seigneuries se vendaient ou s'achetaient.

Souiye = pièce de bois assise sur les moëllons de fondation destiné à soutenir par tenon et mortaise les montants de la charpente.

Spintia, terme ancien, de wal. spinete = buisson épineux.

En 1567 " en la campagne de spinteau "

En 1664 " au tige de spintiat "

En 1730 " en la campagne de suspenteau "

En 1730 " au fond dispentiat ".

Sti, terme ancien, plusieurs hypothèses dont celle du nom latin stirpus (essart, endroit défriché) issu du lat. extirpare (arracher).

En 1569 " 20 bonniers gisant en lieu condist en stiers à Meeffe "

En 1631 " en lieu qu'on dist stiers "

En 1750 " au tige de Sty ".

Surarmont, terme ancien composé de mont (lat. mons) et du part. passé de ardre (brulé) = mont brulé

En 1612 " terres gisantes dessous la fontaine de surarmont "

En 1748 " l'ahanière de suarmont ".

Swale, terme ancien on dit aussi soile ou soële.
Origine possible sigula, diminutif du celtique Sega (la forte, la tumultueuse).

En 1359 " sur soillie "

En 1369 " Soilhe "

En 1414 " le pont à Soilhe ".

Taille = Impot perçu par le souverain ou par le seigneur sur ses sujets.

Taisible = Une communauté taisible était une association de manants pour l'exploitation d'un bien fonds commun.

Tchalète, terme ancien (terme Cala et suff. dim. ète, lat. itta) = petit endroit abrité.

En 1581 ' alle schallet "

En 1615 " maison au lieu dambezin joindant davol al chalet ".

Thierchau, terme ancien = désigne une terre qui paie la dîme à la troisième gerbe ou une terre dont le détenteur paie la dîme par tiers.

En 1509 " un petit bonnier de terre gisant en le sart condist a thiercheau ".

Tiege, terme ancien en w. tidje = vieux chemin de terre large et gazonné (du lat. terreum)

En 1567 " au tiege dambezin "

En 1613 " au tiege de hiège qui vat à Avin "

En 1662 " au tige de rone "

En 1750 " au tige de sty ".

Sti, terme ancien, plusieurs hypothèses dont celle du nom latin stirpus (essart, endroit défriché) issu du lat. extirpare (arracher).

En 1569 " 20 bonniers gisant en lieu condist en stiers à Meeffe "

En 1631 " en lieu qu'on dist stiers "

En 1750 " au tige de Sty ".

Surarmont, terme ancien composé de mont (lat. mons) et du part. passé de ardre (brulé) = mont brulé

En 1612 " terres gisantes dessous la fontaine de surarmont "

En 1748 " l'ahanière de suarmont ".

Swale, terme ancien on dit aussi soile ou soële. Origine possible sigula, diminutif du celtique Sega (la forte, la tumultueuse).

En 1359 " sur soillie "

En 1369 " Soilhe "

En 1414 " le pont à Soilhe ".

Taille = Impot perçu par le souverain ou par le seigneur sur ses sujets.

Taisible = Une communauté taisible était une association de manants pour l'exploitation d'un bien fonds commun.

Tchalète, terme ancien (terme Cala et suff. dim. ète, lat. itta) = petit endroit abrité.

En 1581 ' alle schallet "

En 1615 " maison au lieu dambezin jointant davol al chalet ".

Thierchau, terme ancien = désigne une terre qui paie la dîme à la troisième gerbe ou une terre dont le détenteur paie la dîme par tiers.

En 1509 " un petit bonnier de terre gisant en le sart condist a thiercheau ".

Tiege, terme ancien en w. tidje = vieux chemin de terre large et gazonné (du lat. terreum)

En 1567 " au tiege dambezin "

En 1613 " au tiege de hiège qui vat à Avin "

En 1662 " au tige de rone "

En 1750 " au tige de sty ".

Tilia = petit carreau de terre cuite servant à paver.

Tombale = petite tombe

En 1759 " al tombal desseur Hemptinne ".

Trimpèle, terme ancien du w. trimper = tremper (lat. temperare)
endroit humide et boueux.

En 1692 " une pièce de terre en trempelle "

En 1780 " à trinpaille ".

Trische, terme ancien, wal. trîche = terrain inculte,
en friche; du l'anc. francique threok.

En 1690 " en lieu dit la trixhe ".

Veye = village; du lat. villa, exploitation agricole.

En 1759 " derier la ville "

En 1509 " desoulz le vilhe ".

Vilain = Manant dépendant de la villa.

Villa - sous la féodalité, la villa était une ferme desservie
par des serfs et par des vilains censitaires.

Versaire ou versaine - premier labour de la jachère.
La saison des versaires correspond aux semailles
d'hiver.

Waloppe, terme ancien composé de wal. (bouillonner) et du
pref. latin opia variante de apia (eau) = eau
bouillonnante.

En 1572 " en la chaloppe "

En 1614 " piedsente delle waloppe "

J. Herbillon cite la forme de 1147 " walapiam ".

Warichet, terme ancien, terrain humide, inculte, paturable
ou servant d'aisance communale.
Du germ. waerschap = paturage garanti à la communauté.

En 1759 " terre jointant vers meuse au warichet de Sty ".

Werixhas, terme ancien de waeischap - possession garantie par
le droit public cf. warichet.

En 1567 " sur le werixhas delrée "

En 1620 " a werixhas de burlecocque "

En 1634 " au chemin de werixhas ".